1882-1932

CINQUANTENAIRE

de

L'INTERNAT EN PHARMACIE

des

Hôpitaux de Lyon

LYON
ÉDITION G.-L. ARLAUD
—
1933

1882 - 1932

CINQUANTENAIRE

DE

L'INTERNAT EN PHARMACIE

DES

HOPITAUX DE LYON

JUSTIFICATION DU TIRAGE :

Il a été tiré de cet ouvrage 1500 exemplaires

dont 450 sur papier antique

numérotés de 1 à 450

N°

INTRODUCTION

L'année 1932 a vu fêter le cinquantenaire de l'entrée des pharmaciens dans les Hôpitaux de Lyon.

A cette occasion, notre réunion annuelle a revêtu une expression de solennité qui, nous l'espérons, restera dans les meilleurs souvenirs de chacun de nous.

Nous avons eu la joie d'entendre de la bouche de notre président Fromont un substantiel historique de l'Internat.

Les représentants de l'Administration préfectorale et hospitalière, les professeurs de notre Faculté sont venus par des paroles autorisées nous apporter le témoignage des services rendus et du labeur accompli par les internes en pharmacie.

Nous avons voulu que de cette fête, il restât un souvenir durable, qui fut comme le Livre d'Or de l'Internat ou mieux son Livre de Famille.

C'est pourquoi nous vous présentons cet ouvrage qui voudrait être mieux et plus qu'un froid et banal annuaire, mais en même temps et surtout un hommage envers ceux qui furent, à des titres divers, les premiers artisans de la création de l'Internat en Pharmacie des Hôpitaux de Lyon.

Cet ouvrage rappellera en outre à ceux qui sont venus après 1882, à ceux qui viendront encore dans l'avenir, les liens de solidarité professionnelle qui assureront la pérennité de cette Institution.

Nous honorerons ainsi ces tout premiers pharmaciens en chef : Cauvet, Chapuis, Guérin, Cazeneuve, tous quatre professeurs à la Faculté.

La mémoire de Cauvet, de Chapuis et de Guérin survit dans leurs travaux scientifiques qui témoignent assez de leur haute tenue professionnelle.

Nous honorerons plus particulièrement M. le professeur Cazeneuve, dont on ne peut pas ne pas admirer la verte vieillesse, et qui, après une longue vie de labeurs dans les ordres les plus divers, garde encore une activité scientifique qui le fait s'intéresser aux manifestations les plus variées de la science actuelle.

Plus près encore de nous, combien gardent le souvenir de: Porteret, Aubert, Florence, Magnin, qui furent les uns et les autres pharmaciens de haute probité professionnelle autant que savants désintéressés.

Ceux-là ont laissé des traditions que sont venus recueillir les pharmaciens des Hôpitaux actuellement en exercice.

Appartenant à l'élite scientifique de notre profession de par les difficultés du concours d'accès, les pharmaciens des Hôpitaux ont encore amplifié leur rôle. Tous participent effectivement à la vie et à l'enseignement universitaire, et l'on peut aujourd'hui considérer l'Internat en Pharmacie comme une véritable pépinière pour le Corps enseignant de la Faculté.

A MM. Boulud, Métroz, Rizard, Fouillouze, Chambon, Badinand, Dorche, qui, soit à la Faculté, soit dans les contacts étroits de la vie hospitalière, ont la tâche de former les jeunes générations d'internes, nous rendons un hommage mérité et reconnaissant.

Et je n'aurai garde d'oublier ici nos maîtres de la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

Eux aussi ont droit à notre gratitude, pour la très large compréhension qu'ils ont de leur rôle: soucieux qu'ils sont, à la lumière de connaissances scientifiques sans cesse renouvelées, de former et d'éduquer des Pharmaciens qui, quoi qu'on en dise, resteront pendant longtemps encore avec l'élite intellectuelle de notre pays.

C'est à nos professeurs de Faculté que nous demanderons, appuyés sur nos organisations syndicales dont on sait aussi la haute mission, que nous demanderons, dis-je, d'être les dévoués défenseurs d'une profession qu'ils désirent voir sans cesse toujours plus honorée, toujours plus estimée.

A M. le doyen Hugounencq.

A MM. les professeurs Barral, Morel, Leulier, Manceau, Florence, Rochaix, Guiart, Garin.

A MM. les professeurs agrégés Nogier, Chambon, Revol, Morenas, Sedaillan, j'adresse ici l'expression de nos hommages reconnaissants.

Nous voudrions rappeler ici le souvenir des toutes premières promotions: celles de 1882, 1883, 1884 et quelques autres après, qui connurent les débuts difficiles de l'Internat et furent vraiment les bons ouvriers de la première heure.

Dix-huit internes entrèrent en 1882 dans les Hôpitaux. Ceux qui restent encore pourraient nous dire quels furent leurs désirs de bien faire, leurs désirs d'être à la hauteur de leur tâche.

Ils pourraient nous dire aussi quels furent les obstacles à vaincre pour se faire définitivement accepter : la question de l'Internat en Pharmacie était à l'étude depuis 1878. Il ne fallut rien moins que l'autorité de M. le professeur Cazeneuve et celle du professeur Diday pour vaincre les dernières résistances et faire aboutir, pour le plus grand bien des malades, une réforme demandée par tous dans l'intérêt de la santé publique.

Ils entrèrent, ces dix-huit internes, ils marquèrent définitivement leur place, malgré les difficultés des primitives et précaires installations et les réactions d'un état d'esprit ambiant qui ne leur rendait pas précisément leur service facile.

Ces temps sont aujourd'hui très lointains, bien révolus et très apaisés. C'est pourquoi nous voulons apporter à l'Administration hospitalière l'expression de notre reconnaissant hommage.

Nous devons beaucoup à l'Administration.

La transformation de notre ancien titre de pharmacien adjoint en celui d'interne est son œuvre.

Cette décision nous donnait, après cinquante années de bons et dévoués services, ce titre que tous les Hôpitaux de France avaient adopté depuis toujours; nous le considérons comme un patrimoine intangible que nous saurons honorer et sauvegarder.

C'est en 1923, sous l'impulsion du Comité Médico-Chirurgical des Hôpitaux, que fut décidée la particpation des internes en pharmacie à la visite journalière... Qui songe aujourd'hui à se plaindre de cette collaboration et qui viendrait à prétendre que l'une ou l'autre des professions médicales et pharmaceutiques n'y trouvent de réels avantages et des raisons de mutuelle estime ?

La création d'une salle de garde et d'une bibliothèque furent parmi les décisions administratives de ces dernières années une des plus appréciées.

Remercions et saluons ici celui de nos confrères qui a su mettre auprès de l'Administration sa vigilante attention, son esprit confraternel et sa haute autorité, sans cesse à notre service, j'ai nommé M. Barbero, député du Rhône.

Enfin, cet ouvrage sera aussi un souvenir.

En le feuilletant, avec les noms des camarades d'antan, vous y trouverez l'image de lieux familiers, dont quelques-uns vont à jamais disparaître :

Vous reverrez le vieil Hôtel-Dieu, avec sa façade de Soufflot et son grand dôme imposant, ainsi que les somptueuses boiseries de la pharmacie de la Charité, dont les moindres détails rappellent la Pharmacopée d'autrefois. D'aucuns graviront à nouveau les côteaux de Saint-Pothin ou de la Croix-Rousse. La vie que vous avez menée jadis dans les Hôpitaux, vie d'insouciance et de gaie camaraderie, quelques-uns d'entre nous ont essayé de la faire revivre et de l'évoquer.

A côté de très belles reproductions des trésors artistiques des Hôpitaux, vous trouverez des photographies simplement documentaires. Nous avons voulu en effet garder le souvenir de ces pharmacies d'hôpitaux, sans doute banales, mais qui n'en constituent pas moins pour quelques-uns des visions très évocatrices du passé.

Pour le texte : les livres de Garde, dont la documentation reflète l'esprit de chaque époque, nous ont fourni quelques silhouettes irrévérencieuses peut-être, sans méchanceté toujours. Nous avons souvent déploré, en feuilletant des documents d'autrefois, de ne trouver que peu de choses se rapportant à la vie réelle des hommes : médecins, garçons chirurgiens, garçons apothicaires, pupilles de la Charité, vieillards et mendiants qui peuplaient jadis les Hôpitaux.

Cherchant des hommes, on ne trouve le plus souvent que des textes froids comme pierres funéraires ou incertains dans leur volonté d'éloge à tout prix.

Nous avons voulu que cet ouvrage échappe, dans la mesure du possible, à ce reproche.

Nous espérons que dans ces pages nos lointains successeurs trouveront, plus tard, un tableau sans fard de ce que fut la vie réelle des premiers internes en pharmacie; et nous aimons à croire que les hommes d'aujourd'hui revivront, en voyant ces souvenirs, les heures brèves de leur jeunesse et qu'ils oublieront pour un instant les soucis quotidiens et les difficultés de l'heure présente.

Dr Escallon.

Errata. — Deuxième page hors texte, *lire* « M. Porteret, pharmacien de l'Hôtel-Dieu » et non « Portret ».

DISCOURS

PRONONCÉS AU

BANQUET DU CINQUANTENAIRE

Discours de M. FROMONT

Président de l'Association des Internes et Anciens Internes en Pharmacie.

MESDAMES, MESDEMOISELLES, MESSIEURS,

Cinquante années nous séparent de l'entrée des pharmaciens dans les Hôpitaux de Lyon. Ce demi-siècle paraît, à nos jeunes camarades, un terme très éloigné. Cependant, parmi ceux qui subsistent des premières promotions, les souvenirs semblent nés d'hier, et le rappel des heures de belle et insouciante jeunesse, passées dans le milieu franchement hostile du début, leur laisse l'agréable impression d'une victoire de leur belle humeur sur une opposition sournoise d'une part, et franchement accusée d'autre part.

Les très anciens peuvent faire appel à leurs souvenirs personnels : les Internes des générations moyennes ont été documentés par le rapport humoristique de notre regretté camarade Eparvier ; par la notice historique du bulletin de 1930, due à la plume de notre excellent secrétaire Rizard, ou encore par l'ouvrage remarquable de mon ami Métroz, pharmacien honoraire des Hôpitaux, que je suis heureux de rencontrer ici aujourd'hui. Il est bon que les jeunes générations n'ignorent pas les tribulations par lesquelles sont passés leurs devanciers, et puissent apprécier la somme d'énergie qu'ils ont dû dépenser pour faire aboutir une réforme qui, réclamée dès 1878 par les étudiants, en 1879 et 1880 par la presse, l'opinion publique, et en 1881 par le Conseil Municipal de Lyon, fut imposée en 1882 par le Conseil d'Administration des Hospices.

Je m'empresse d'ajouter que la grosse majorité de ce Conseil lui était acquise. M. le président Sabran déclarait lui-même que les préten-

tions des étudiants n'avaient rien de subversif, et dénonçait tous les avantages dont bénéficieraient les services hospitaliers, par la substitution aux Sœurs, animées du seul désir de bien faire, de jeunes gens ayant une pratique complète de la profession pharmaceutique, et présentant des garanties scientifiques sérieuses.

Quatre années furent donc nécessaires à la gestation du projet, et au début de 1882, la question semblait résolue lorsque surgirent divers obstacles.

D'une part, certains esprits, mal informés, ou prévenus, virent dans cette modification une laïcisation intempestive d'un personnel, dépossédé de prérogatives qui paraissaient inattaquables.

D'autre part, une commission de médecins, consultée par l'Administration, publia dans le *Lyon Médical* un rapport qui, en substance, était une charge à fond contre les pharmaciens en général, et l'Internat éventuel en particulier.

La réplique ne se fit pas attendre; je la trouve dans le *Salut Public* du 19 mars 1882 : « Avant-hier, à une heure du soir, un rassemblement considérable se formait rue de la Barre, devant l'Ecole de Médecine. Dans l'Ecole 250 étudiants au moins occupaient les corridors et le grand escalier, sifflant, huant et criant.

« Renseignements pris, tout ce vacarme était consacré à l'adresse d'un jeune agrégé chargé de cours à la Faculté. Dans un différend survenu entre les étudiants en médecine et les étudiants en pharmacie, au sujet de la création dans les Hôpitaux de l'Internat en pharmacie, cet agrégé, dans son cours d'ouverture, établit un parallèle entre les études médicales et pharmaceutiques, énonça les services rendus dans les hôpitaux par les Internes en médecine, établit ceux que l'on pouvait attendre des futurs Internes en pharmacie, et en face des insinuations calomnieuses, dont les garçons apothicaires étaient l'objet, prit très activement le parti de ces derniers. »

Si M. le professeur Cazeneuve a oublié les manifestations tapageuses provoquées par son intervention, les étudiants de l'époque en conservent le fidèle souvenir, et le transmettent aux jeunes générations pour qu'elles en gardent à leur auteur une indéfectible gratitude.

Enfin, en ce même mois de mars 1882, le Conseil d'Administration des Hospices prit une décision qui fut ainsi relatée par la presse lyonnaise :

« Dans sa dernière séance, le Conseil d'Administration des Hospices de Lyon a décidé la réorganisation du service pharmaceutique des Hôpitaux.

« Dorénavant, dans chaque hôpital, un pharmacien et des internes en pharmacie seront chargés de ce service jusqu'à ce jour confié aux Sœurs.

« Un projet de règlement va être très prochainement soumis à l'approbation de l'Administration préfectorale.

« Voici les noms des futurs pharmaciens en chef des principaux hôpitaux de Lyon :

« M. Cauvet, ancien pharmacien en chef de l'armée, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, dirigera la pharmacie de l'Hôtel-Dieu.

« M. Cazeneuve, chargé de cours à la Faculté de Médecine, sera placé à la Charité. M. Chapuis, ancien pharmacien de l'armée, est nommé à l'Antiquaille, et M. Guérin, chef de travaux à la Faculté de Médecine, dirigera la pharmacie de l'hôpital de la Croix-Rousse.

« Nous ne pouvons qu'applaudir au choix de l'Administration des Hospices qui, en choisissant les pharmaciens dans le personnel enseignant de la Faculté de Médecine, a bien fait ressortir le caractère scientifique des nouveaux services qu'elle vient de créer.

« Les nominations sont faites pour cinq ans. »

Le premier concours eut lieu les 10, 11, 12 juillet 1882, et dix-huit candidats furent proclamés « pharmaciens adjoints ». Il fallait naître et sous peine d'être mort-nés, cette concession dut être accordée aux polémistes.

La date du 2 décembre fut fixée pour l'entrée en service. A l'Antiquaille tout se passa normalement; à la Charité, grâce à l'énergie du professeur Cazeneuve, la mise au point fut relativement courte. A la Croix-Rousse, devant la presque impossibilité de mener à bien leur installation, les pharmaciens s'enfuirent : Ils n'y sont revenus que trente-huit ans après. A l'Hôtel-Dieu, on leur attribua une cour intérieure, leur laissant le soin d'en faire une pharmacie, et l'installation fut longue, tout étant à créer avec des moyens de fortune. Il fallut plusieurs mois pour installer le service que M. le professeur Cauvet s'efforçait d'établir sur le modèle des établissements militaires. Je veux, en passant, rendre hommage à sa mémoire. Pharmacien principal de l'armée, qu'il avait quittée pour professer la matière médicale à la Faculté, cet homme était la bonté même. Il avait fait campagne en Algérie, en Italie, et avait gardé une allure et des dehors très militaires, qui se manifestaient fréquemment dans ses rapports avec ses subordonnés. C'était un bourru bienfaisant, dont la grandeur d'âme et l'inépuisable bonté agissaient ouvertement et sans arrière-pensée. La mort l'a ravi brutalement en 1889, mais le souvenir de cette loyale figure persiste dans le cœur de ceux qui l'ont connu.

Malgré tout, la réforme était réalisée. Avec entrain et gaîté, les pharmaciens adjoints, en butte à la méfiance générale, prirent possession de leurs services, et au bout de quelques années la sympathie de l'Administration et du Corps médical leur était acquise. Ils purent combler les lacunes du début, effectuer dans les locaux affectés les modifications indispensables, et leur existence suivit, sans trop d'accrocs, son cours normal jusqu'en août 1914.

Survint la guerre. Presque tous furent mobilisés. Trois d'entre eux : Sargeul, un ancien passé dans l'infanterie sur sa demande, Guillaumin et Viallon sont tombés sur les champs de bataille; un autre, Bourgeois,

est mort aux armées. Les services, désorganisés, fonctionnèrent pendant quatre années avec un personnel très réduit. A l'Hôtel-Dieu, Eschalier, décédé cette année, et Fénéon, des promotions 1882-1883, vinrent seconder leur ami Porteret, et reprirent des fonctions qu'ils avaient abandonnées depuis trente ans.

Dès l'armistice, peu à peu tout rentra dans l'ordre : les vides furent comblés par les démobilisés, par les suppléants titularisés de la promotion 1913, et par deux concours qui eurent lieu la même année. A ce moment, l'Administration, à la recherche d'économies, envisagea la suppression des pharmaciens adjoints.

Pour notre bonheur, un de nos confrères venait d'être nommé Administrateur. Mettant au service de notre cause l'autorité que lui conférait sa situation morale, M. Barbero obtint, non seulement le maintien des pharmaciens adjoints, mais proposa trois postes nouveaux pour la Croix-Rousse, et fit élever à 260 francs les honoraires mensuels. J'emprunte à notre dévoué secrétaire Rizard les lignes suivantes qu'il a publiées à ce sujet dans le Bulletin de 1930 :

« En juin 1923, il fit aboutir une réforme excellente, à la suite d'un vœu émis par le Comité médico-chirurgical. Il fut décidé qu'à titre d'essai, les pharmaciens adjoints suivraient la visite dans les services de médecine, tiendraient le cahier de prescriptions et feraient, sous la direction du pharmacien-chef, les analyses courantes. Au mois de décembre, sur la demande des médecins, cette mesure prit un caractère définitif.

« Nous avions donc parmi l'élite du Corps médical des sympathies réelles et les maîtres de la médecine nous accordaient la plus grande confiance. Il ne subsistait plus trace des rancunes et des petits procédés d'autrefois. L'Administration en profita pour accepter une proposition de M. Barbero : elle supprima la subtile distinction réservée à Lyon et remplaça le titre de pharmacien adjoint par celui d'interne en pharmacie (séance du 10 décembre 1924). »

Mon cher Barbero, à notre banquet annuel de 1921, auquel tu assistais, je te remerciais, au nom de mes jeunes camarades, des réalisations dont tu étais le promoteur. A ce moment, tu n'avais pas encore donné la mesure de ton dévouement à notre cause. Les dernières manifestations de ta sympathie en fournissent la preuve. Enfin, en 1927, toujours sous ton impulsion, l'Administration aménageait, pour l'Internat en pharmacie, une salle de garde qui est devenue le siège de notre Association.

Aux chaleureuses félicitations que je t'adresse, au nom de mes camarades, et de notre vieille amitié, pour le nouveau mandat que t'ont confié les électeurs lyonnais, je joins le tribut de l'impérissable reconnaissance des Internes en pharmacie.

Je veux remercier aussi Monsieur le Président et les membres du Conseil d'Administration des Hospices, pour la bienveillante bonne grâce avec laquelle ils se sont ralliés aux suggestions de notre confrère. Vous avez bien voulu, Messieurs, par une décision récente, nous promettre

que notre déjà importante bibliothèque, bien à l'étroit dans les armoires qui lui sont affectées, serait maintenue à l'Hôtel-Dieu lorsque cet hôpital serait en partie évacué. Vous mettriez le comble à votre bienveillance en lui réservant une salle vaste, claire et bien aérée, qui serait un local apprécié pour le travail, et à laquelle pourrait être annexée la salle de garde.

Je vous soumets ce vœu de mes jeunes camarades, avec l'espoir que vous voudrez bien en apprécier l'utilité, et le réaliser dans la mesure des disponibilités qui seront créées.

Mes chers camarades, avant de vous quitter, l'année dernière, je formulais le vœu de vous voir nombreux à la cérémonie qui nous rassemble aujourd'hui. Mon vœu a été exaucé, et cette réunion est bien la plus importante que nous ayons tenue. A côté de l'intérêt que présente pour tous, les différents aspects de cette journée, vous avez compris que, parmi les buts poursuivis par notre Association, le culte du souvenir doit primer les autres.

Vous êtes venus : Gallois, Baudoin, Chatagnon, Fénéon, Murard, vous, les anciens du début, qui êtes aujourd'hui à l'honneur, vous désaltérer à la fontaine de Jouvence, pour échanger vos impressions, réchauffer vos amitiés, vous revivifier à la chaleur communicative, non seulement d'un excellent déjeuner, mais surtout d'une réunion bonne entre toutes, puisqu'elle a pour but de sceller davantage des sympathies sûres et durables qui sont nées à la faveur de l'Internat.

Il reste à votre président le plaisir de saluer les jeunes internes de la dernière promotion et le devoir de remercier les personnalités présentes de l'honneur qu'elles nous ont fait en assistant à cette réunion. Qu'elles veuillent bien agréer l'expression de notre gratitude. Je lève mon verre en leur honneur.

A vous tous et toutes, mes chers camarades, je rappelle une vieille expression homérique, pour vous souhaiter « tout ce que votre cœur désire ». Je bois à votre santé et au centenaire de notre Association.

Discours de M. BARBERO

Administrateur des Hospices.

Je ne saurai vous exprimer toute la joie que j'éprouve à me trouver en ce jour de fête au milieu de vous. Depuis 1919, Administrateur-Directeur de la Pharmacie centrale des Hôpitaux, je n'ai eu qu'à me féliciter du Corps de l'Internat en Pharmacie et de cette collaboration basée sur le devoir et l'amitié qui, depuis tant de siècles, a toujours donné dans nos hôpitaux les plus heureux résultats.

Je salue les anciens de la première promotion, qui sont venus ici se rappeler leurs jeunes années. Nul d'entre eux, j'en suis convaincu, n'a oublié les péripéties de leur concours d'il y a cinquante ans et les paroles par lesquelles le président du Jury termina l'allocution leur annonçant leurs succès. « Vous allez participer à l'œuvre hospitalière et vous apporterez tous vos soins à exécuter consciencieusement votre service, parce que vous contribuerez à soulager les pauvres malades. N'épargnez rien pour atteindre la perfection dans la préparation des médicaments qui seront destinés à nos services. Vous êtes les premiers qui inaugurez un régime nouveau. De vous dépendra le succès ou l'échec de cette tentative, sur vous repose, on peut le dire, l'avenir du service de la Pharmacie dans nos Hôpitaux. Le problème est posé. De votre intelligence, de votre bonne volonté dépend la solution. Je l'attends avec confiance. »

Après un demi-siècle d'expérience, je puis l'affirmer bien haut, ici, la confiance et l'espérance que M. Sabran avait mis en vous, Chatagnon, Gallois, Murard, Baudoin, Fénéon, Fromont et autres pharmaciens adjoints de cet âge héroïque, vous et vos successeurs les avez justifiées par votre travail, votre assiduité, votre dévouement pour les malades, votre tenue vis-à-vis du personnel civil et religieux et votre déférence envers l'Administration.

Je serai pour vous dans l'avenir ce que je fus dans le passé. Je m'en voudrai de retarder davantage l'heure de la Revue. Je lève mon verre à vous tous, à la Pharmacie et à la prospérité de l'Internat en Pharmacie des Hôpitaux de Lyon.

Toast de M. BRIZON

Président du Conseil général d'Administration des Hospices de Lyon.

(Lu par M. Barbero.)

Messieurs,

Puisque la coutume, si chère aux hommes d'à présent, est de tout célébrer par des banquets et de clore tous les banquets par des discours, le Président du Conseil d'Administration des Hospices n'aura garde de manquer à la coutume et d'échapper à ses obligations.

Mais, du moins, le fera-t-il le plus simplement du monde, en quelques phrases, avec les seuls mots indispensables pour faire ressortir la cordialité des rapports qui ont toujours existé entre l'Administration des Hospices et l'Internat en Pharmacie de Lyon.

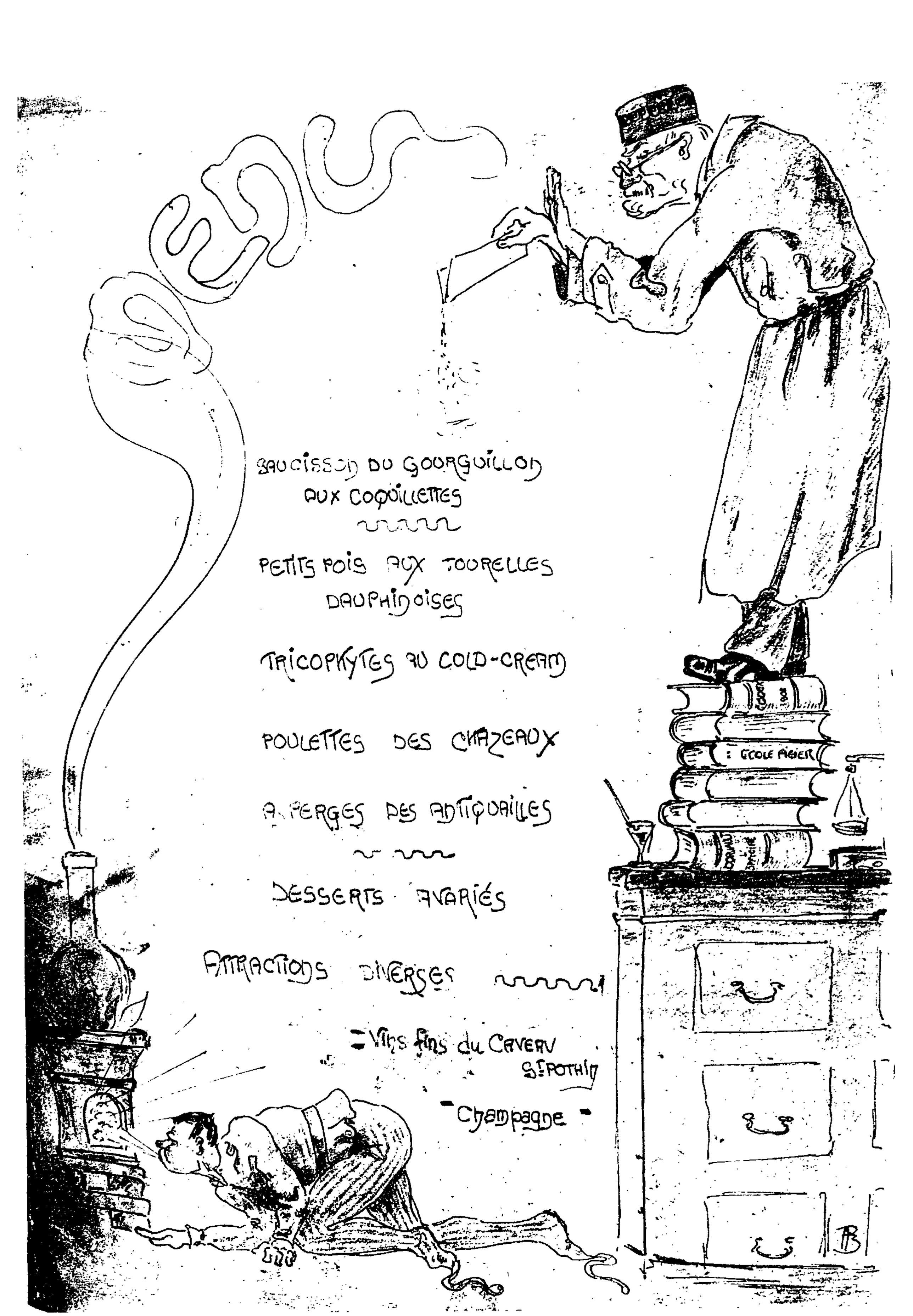
SAUCISSON DU GOURGUILLON
AUX COQUILLETTES
PETITS POIS AUX TOURELLES
DAUPHINOISES
TRICOPHYTES AU COLD-CREAM
POULETTES DES CHAZEAUX
A. PERGES DES ANTIQUAILLES
DESSERTS AVARIÉS
ATTRACTIONS DIVERSES
= Vins fins du Cerveau
S.t POTHIN
- Champagne -
: ECOLE ALGER

AUX ANTIQUAILLES

LE 30 NOVEMBRE 1921

DÎNER DE CHANGEMENT DE SERVICE

MENU

Huitres de Marennes

Saucisson chaud

Filet financière

Cardons à la Moelle

Purée de Pomme au ris de Veau

Volaille rôtie

Salade

Dessert

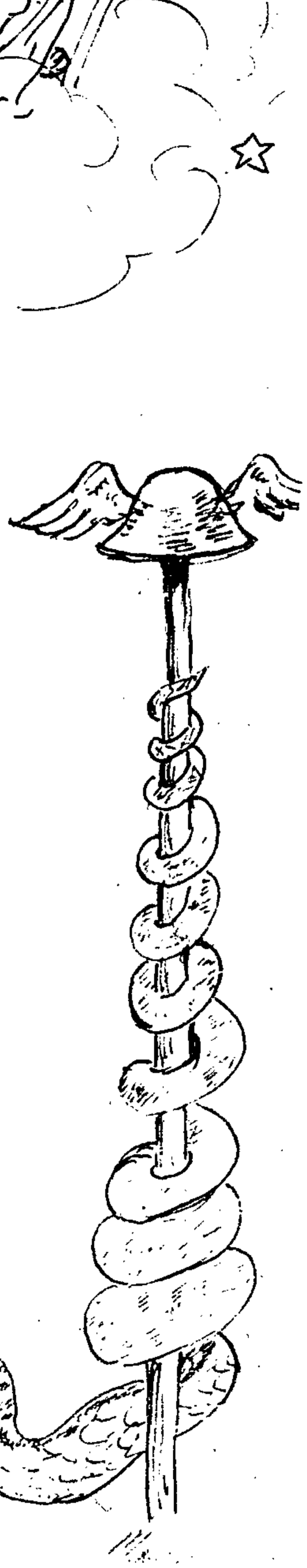

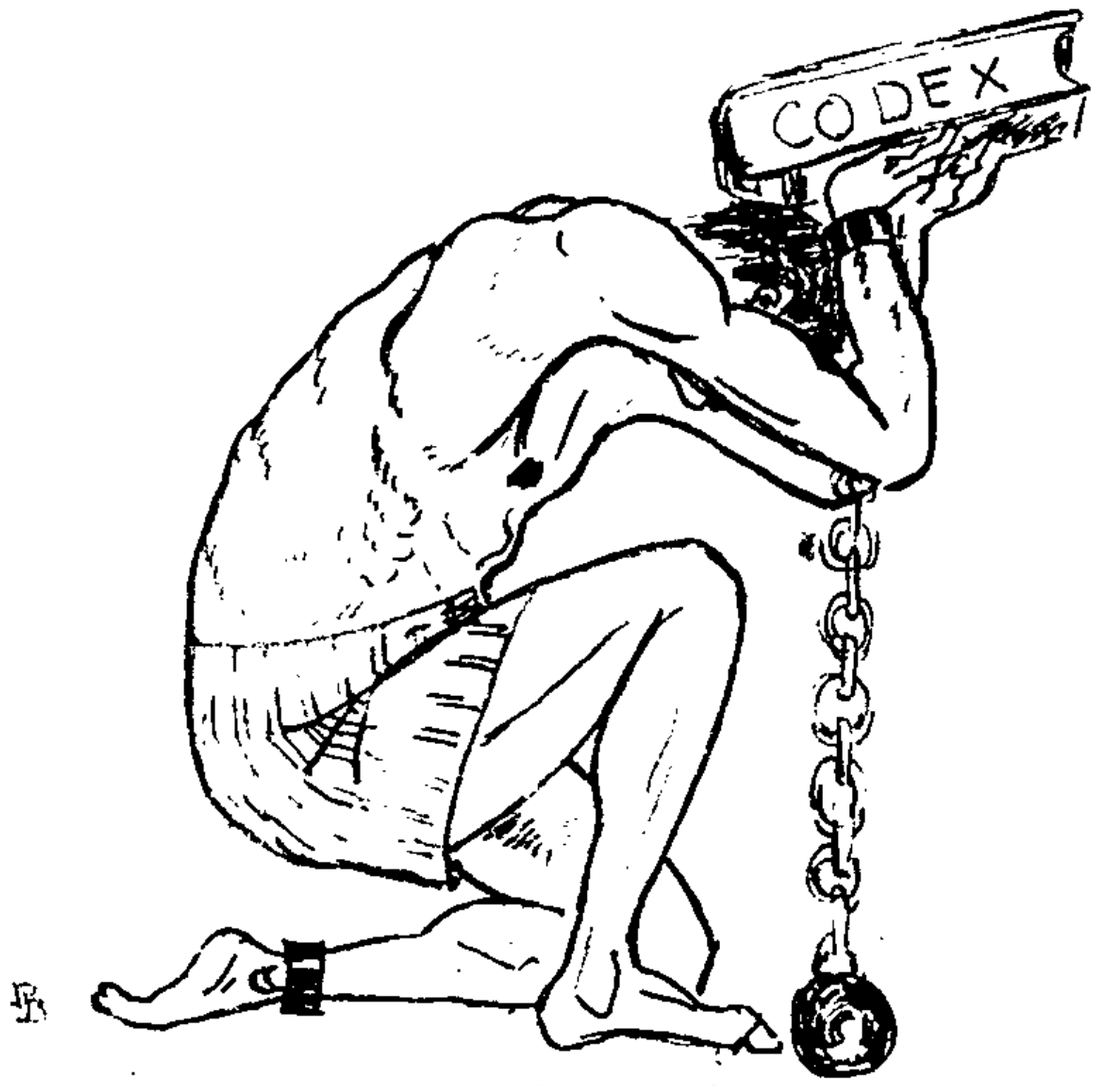

Vous le savez : le 5 avril 1882, à la suite de la réorganisation de la Pharmacie dans les Hôpitaux de Lyon et de la désignation de cinq Pharmaciens-Chefs, le Conseil d'Administration prenait une délibération instituant les pharmaciens adjoints des Hôpitaux, fixant au 10 juillet suivant le premier concours et au 3 novembre la première entrée en fonctions. Il vient donc d'y avoir cinquante ans que les premiers internes en pharmacie ont foulé nos sols hospitaliers.

C'est pour fêter ce cinquantenaire que vous êtes assemblés aujourd'hui et que, répondant à votre invitation aimable, je suis heureux de me trouver au milieu de vous.

Et je suis heureux aussi de rappeler les améliorations successives que, depuis moins de dix ans, l'Administration des Hospices a apportées au régime de l'Internat en Pharmacie des Hôpitaux. En 1924, substitution du titre d'internes en pharmacie à l'ancien titre de pharmaciens adjoints ; en 1924 également, accès des internes en pharmacie aux visites médicales ; en 1926, fixation des traitements et indemnités ; en 1927, création d'une salle de garde à l'Hôtel-Dieu ; en 1929, allocation d'une subvention annuelle de 6.000 francs à la bibliothèque de l'Internat en Pharmacie à l'Hôtel-Dieu.

Voilà le passé. Il vous prouve que nous avons toujours eu le souci de votre mieux-être, et que nous l'aurons aussi bien dans l'avenir dans toute la mesure des choses possibles, dans toute la mesure qu'impose une bonne et sage administration.

Messieurs, je lève mon verre à la prospérité de l'Internat en Pharmacie des Hôpitaux de Lyon.

Sous le grand dôme de l'H.D en 1886

génération (spontanée) de
l'int.... (chut !) en pharmacie

JOURNÉE DU CINQUANTENAIRE

DE

L'INTERNAT EN PHARMACIE

Avec un respect que l'on croyait aboli, les jeunes membres de l'Association se sont effacés devant les anciens et leur ont laissé le soin d'informer de la fête du cinquantenaire, le monde pharmaceutique et le monde médical (deux fractions importantes du monde vivant).

Le secrétaire de l'Association était un peu gêné pour donner un compte rendu élogieux de cette manifestation qu'il avait contribué à organiser. Il pouvait, à la rigueur, donner l'horaire de la journée du 6 novembre : 1° Réunion salle Pasteur; 2° Banquet; 3° Revue; 4° Bal; puis adresser des félicitations à l'habile traiteur de l'Hôtel Terminus, qui avait exécuté convenablement le menu et servi de façon impeccable un banquet de 140 couverts. Mais une première difficulté apparaissait au dessert : l'acoustique de l'immense salon du Terminus est déplorable. Les discours de M. Fromont, président de l'Association et de M. Barbero, député et administrateur des Hospices, n'ont pas été entendus par les convives placés aux extrémités, sauf par la jeunesse qui a l'ouïe fine et qui a applaudi avec frénésie.

Une aussi mauvaise acoustique était inquiétante pour la représentation de la Revue. Le directeur de Terminus, qui nous avait fait installer une scène fort coquette dans un coin, remédia à cet inconvénient en entourant la partie réservée aux spectateurs de hauts paravents en bois, de façon à constituer une petite salle dans la grande. Dès lors notre camarade Mathais fit rendre le maximum à son talent de pianiste et de chef d'orchestre. Dès le premier tableau, les acteurs obtinrent le plus vif succès. Sur l'air entraînant des « *Gars de la Marine* », la présentation des membres du Jury déchaîna des applaudissements enthousiastes. Tous ces personnages « à l'air important et distant » obtinrent un grand succès.

La Revue était strictement hospitalière et pour la première fois, contrairement à l'usage, les professeurs de Faculté n'y partageaient pas avec les pharmaciens des Hôpitaux les honneurs de la scène. Ceux-ci en assumaient tous les frais.

La charge (c'en était peut-être une) était répartie sur les quatre plus anciens, à la façon de l'impôt, avec abattement à la base, les plus importants étant les plus touchés. De sorte qu'il était difficile à l'un des quatre (fût-il un prolétaire) de donner son impression. Il pouvait assurer que tous s'étaient beaucoup amusés, même les victimes ; il pouvait dire, avec les professeurs épargnés, que la Revue était remplie de sel, que c'était la plus spirituelle d'après-guerre, mais le lecteur pouvait se demander s'il ne faisait pas, contre mauvaise fortune, bon cœur.

Voilà une seconde difficulté. Abandonné à lui-même, le secrétaire (l'une des quatre victimes) risquait de ne pas en sortir. Heureusement, un de ses amis, se découvrant une âme de terre-neuve, est venu à son secours. Il a bien voulu rendre compte à sa place des moments de la matinée, où cette victime a joué un rôle et surtout de ceux de l'après-midi, où ce rôle fut joué sur la scène par un sosie de circonstance.

Avant de lui céder la place, nous dirons un mot du bal, qui fut plein d'entrain, suivant l'expression chère aux journalistes.

Dans le grand salon de l'Hôtel Terminus, les invités, reçus par M. Fromont, arrivèrent à partir de 10 heures par les deux entrées de l'Hôtel, de sorte que la réception fut plus cordiale que protocolaire.

Faut-il citer les nombreuses personnalités du monde officiel, les nombreux médecins que nous avons connus dans les hôpitaux : chefs de clinique, internes ou anciens internes, ainsi que nos confrères de Lyon qui nous firent l'honneur de participer à cette fête ? Nous risquons d'en oublier beaucoup. L'égalité dans l'anonymat, nous semble préférable.

Par contre, nous ne manquerons pas de citer, en même temps que nos invités au banquet, les fidèles de l'Association qui nous ont réservé cette journée pour retrouver les vieux camarades et renouer les vieux souvenirs. Ce ne sont pas forcément les plus proches ni les plus jeunes qui ont fait de bon cœur ce petit effort : les vieilles promotions étaient largement représentées, les vieilles provinces l'étaient également : l'Auvergne, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Savoie et la Provence contribuaient au moins autant que la banlieue lyonnaise à garnir nos rangs. Beaucoup étaient venus le samedi et sont repartis le lundi, sans appréhension pour leur chiffre d'affaires ou pour leur estomac. A quelques exceptions près, ce sont les mêmes que nous retrouvons chaque année. Une douzaine d'absents, retenus cette fois par une raison sérieuse, ou vraiment trop éloignés, ont manifesté leurs regrets sincères de ne pas être parmi nous.

Nous sommes, malgré tout, arrivés au chiffre de 99 anciens (plus de la moitié des sociétaires). Avec les 30 internes en fonctions et les dix invités, nous étions 140 convives, dont les noms suivent :

A la table d'honneur : M. Fromont, président de l'Association ; à sa droite, M. Barbero ; à sa gauche, M. le Docteur Tellier, administrateurs des Hospices, encadrés par MM. Michon et Philippe, vice-présidents, puis deux longues files d'invités et d'anciens internes.

D'un côté : MM. Leulier, Bonnet, Manceau, Ponsot, Brancaz, Gal-

lois, Chatagnon, Murard, Métroz, Fénéon, Combe, Garde, Perrot-Berton, Rozier, Bornet, Gâcon, Revol, Mme et M. Badinand.

De l'autre côté : MM. Barral, Gouachon, Boulud, Bâton, Blanchard, Fouillouze, Paclet, Rizard, Bourcet, Baudoin, Livet, Escalon, Courtier.

M. le président Brizon et M. le doyen Lépine, retenus ailleurs par d'impérieuses obligations, n'avaient pu assister au banquet. M. le professeur Morel, incomplètement remis d'un accident de montagne, arriva quelques instants avant la revue.

Au tables adjacentes, tous nos camarades s'étaient placés librement. Dans cette longue liste nous retrouvons le Docteur Chambon, qui n'avait pas voulu quitter ses amis de la promotion 1920. Etaient présents : Mlle Augagneur, MM. Brunon, Brocard, Paul Bressand, Mlle Boulud, MM. Boudon, Bomel, Bornet père, Bornet fils, Bourcet, Mme et M. Maurice Bressand, MM. Bès, Billemaz, Barbier, Barbassat, Cazenave, Chambon, Chautard, Chalandon, Corneloup, Cluzel, Dannenmüller, Croc, Chassignol, Darniat, Dauvergne, Mlle Delore, MM. Déléage, Delorme, Desgouttes, Mme Dieudonnée, Mme et M. Dorche, Mme Dussurget, MM. Dominjon, Dubost, Folliet, Fournier, Gallet père, Gallet fils, Gauthier, Grangeon, Mlle Garitey, Mlle Kopp, MM. de Genissiaz, Laupin, Leynaud, Linard, Maignon, Malzieu, Mollon, Morel, Morelon, Monod, Morin, Mlle Mouraire, MM. Pauget, Pelletier, Peillod, Perrin père, Picolet, Poirson, Poyeton (du Chambon), Prost, Oudet, Ray, Revol fils, Seguin, Silvestre, Thomas, Valérian, Vayer, Vincent.

Parmi les internes en fonctions et leurs invités : MM. Royet, Pernod, Bernard, Mathais, Bouchon, Darniat, Mlle Baud, Mlle Cinqualbre, Mme Anstett, Mlle Dannenmüller, Mlle Bouvier, Mlle Thorens, Mlle Bruel, Mlle Cellière, MM. Chambron, Charpenel, Sémon, Cuche, Lardet, Chol, Perrot, Dalmais, Burlet, Moussier, Agnès, Champin, Paulant, Paclet, Ferrand, Couzian, Montant, Joët, Francoz, Evreux, Boncompain, Pegon.

Voici nos 140 personnages, calmes et dignes, comme devant le photographe. Nous allons les retrouver plus animés à la page suivante. Chacun a repris sa place dans sa promotion et l'un d'entre eux nous les fait revivre tels qu'ils étaient avant de quitter les Hôpitaux.

R. Rizard.

EN MARGE DU CINQUANTENAIRE
DE L'INTERNAT EN PHARMACIE

Pour célébrer dignement ce mémorable anniversaire les anciens internes sont accourus de toutes parts. En ce jour, qui est aussi celui de son élection, un candidat au Conseil municipal a même eu l'héroïsme d'abandonner ses urnes pour venir vider quelques pots avec ses vieux copains. En revanche P... est de garde, M... a tremblé pour son foie, la femme de D... pour la rate de son époux et quelques autres camarades dont le cœur en vieillissant est, si j'ose dire, devenu dur d'oreille, sont restés sourds à la voix du passé.

Je leur serai d'autant plus indulgent que j'ai, jusqu'à ce jour, assisté à un seul banquet de l'Association. Celui donné, il y a juste un quart de siècle, dans les salons Berrier et Milliet, pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de la création de notre internat. Cet unique repas a d'ailleurs laissé, dans ma mémoire, un souvenir unique. On mangea beaucoup, on but mieux encore, on applaudit à tout rompre des discours dont notre juvénile irrespect n'avait pas écouté un seul mot et l'on acclama les gracieuses ballerines venues faire don à nos regards de leurs jambes et de leurs gorges avec d'autant plus de ferveur que régnait alors en France la mode austère des robes longues et des corsages montants.

La fête terminée, nous accompagnâmes nos anciens dans leur pèlerinage ému à travers les hôpitaux de notre ville. On but quelques calamards de *Todd,* on brisa quelques calamards vides. Après quoi, tandis qu'un groupe de camarades, tout bouillants encore de la chaleur du banquet, allait sous la conduite, — cela va sans dire, — d'un futur rabaisien, mettre à sac une pharmacie commerciale du centre qui, bien avant Paul Morand, restait ouverte la nuit, nous regagnâmes nos pénates. Ce paisible retour serait demeuré sans histoires si, arrivé au milieu du pont de la Guillotière, l'un de nous, à demi-dégrisé par la fraîcheur de l'aube, n'avait éprouvé, en se rendant soudain compte de son état, un tel dégoût de lui-même qu'il voulut se jeter dans le Rhône pour noyer sa honte. Nous dûmes user d'une affectueuse violence pour le faire renoncer à ce bain purificateur.

Je songe à toutes ces choses en pénétrant le 6 novembre, à 10 heures du matin, dans la salle Pasteur : une majestueuse salle, d'une gaîté toute lyonnaise, qu'étant donnée la solennité des circonstances l'Administration des Hospices a bien voulu donner cette année comme cadre à notre assemblée générale. A droite, sont assises en gracieux essaim, de jeunes

dames inconnues de moi, les internes femmes des promotions d'après-guerre, et disséminées un peu partout, on aperçoit un certain nombre de têtes non revues depuis un quart de siècle. Têtes blanchies, ridées ou déplumées par le temps, mais sur lesquelles une seconde d'attention intense suffit en général pour mettre un nom. Un nom qui, à son tour, fait remonter avec la même rapidité des profondeurs de notre mémoire une scène très nette, oubliée depuis de longues années et dans laquelle le camarade reconnu joua un rôle précis. Dans ce somptueux cachot, ce voyage à la Recherche du Temps perdu me fait vivre un chapitre de Proust.

Mais à l'encontre de ce qui se produit pour les héros de Proust, si l'âge a gravé maintes rides en nos fronts et ajouté à nos masques d'inopportunes bavures, dans presque tous les cas il a respecté nos traits physiques et moraux essentiels. X... a conservé son verbe étudié, son sourire mélancolique et sa sobre élégance, Y... fait toujours retentir les airs de son rire chevalin. Les ans ont passé sur Z... sans le rendre avare de paroles ou de gestes, et si la cinquantaine a enrichi mon dos d'une bosse ce n'est pas de celle du respect.

A 11 heures la séance est levée. Entre nous, occupés à se demander des nouvelles les uns des autres, on n'en a pas entendu grand'chose et l'on se rend par petits groupes à l'Hôtel Terminus où doit se donner le banquet. La salle à manger est bien, elle serait mieux encore sans son plafond à qui une exubérante végétation, style 1900, en stuc couleur crème, donne l'air d'une pièce montée. Nous en servira-t-on un morceau au dessert ?

Nul protocole n'existant pour cette agape amicale en dehors de la table officielle, l'on se groupe au seul gré de ses sympathies. J'ai à ma gauche un Conseiller municipal, en face de moi un Inspecteur de pharmacie, le segment de table d'honneur qui, à ma droite, fait suite à la nôtre contient deux professeurs et un président de syndicat. Que d'huiles autour de mon vinaigre.

Service impeccable et somptueux. Nappes enguirlandées de feuillage où de petites ampoules électriques mettent de multicolores clartés. Verres en tuyaux d'orgue, serviteurs en gants blancs, couteaux à poisson et à fruit. Cuisine de palace. Vins vieux qui, sans coquetterie, avouent sur l'étiquette beaucoup plus que leur âge.

Quelques regards jetés autour de moi suffisent d'ailleurs à m'apprendre que la plupart des convives sont trop occupés à échanger d'affectueux « te souviens-tu » pour prêter attention à ce qu'ils mangent. Le cœur ici fait tort à l'estomac. Dès le premier plat, même en les groupes d'ancêtres rendus gourmands par l'âge, le silence propice aux savantes dégustations fait place à une conversation bruyante. Les anciens de l'Hôtel-Dieu évoquent le calme Placide, les exploits éthyliques de Charles et l'amusante chronique hospitalière que des mémorialistes de talent ont couchée d'une plume alerte ou d'un crayon plein d'humour sur leur livre de garde. Ceux de l'Antiquaille se remémorent la pitto-

resque faune des gratuits, la nonchalante préparation des examens dans la fraîcheur des balmes, les tumultueux retours nocturnes, désespoir des habitants du Gourguillon et des Chazeaux, et le lent cortège des Sœurs descendant deux par deux dans la paix des soirs gris, le petit escalier faisant face au réfectoire. Avec les anciens de la Charité nous reparlons une fois de plus de nos inoubliables discussions sur la conduite à tenir durant nos nuits de noce, des homélies du Boa, du jour où le brave Guillet présenta ses deux fils à Barbe de Maïs en lui disant plein d'orgueil, ces seuls mots : « mes couillards » et des procédés originaux de nettoyage de Ravet, de Ravet qui, de son propre aveu, n'était pas carnassier pour le vin !

L'heure des toasts a sonné. Trop éloigné des orateurs pour les comprendre, M. Rizard doit, à son vif regret, m'abandonner l'agréable tâche de louer l'allocution aussi littéraire qu'applaudie de M. le président Fromont; le discours acclamé de M. Barbero; l'improvisation spirituelle et fort goûtée dans laquelle M. le professeur Leulier eut la coquetterie, à propos de sa blonde chevelure légèrement argentée, de citer le proverbe « cheveux blancs, blanc linceul »... ce qui est l'indice d'une santé parfaite, et les termes excellents en lesquels le jeune doyen de la nouvelle promotion, M. Paclet, nous fit savoir toute l'estime et le respect que les internes en pharmacie avaient pour leurs maîtres vénérés. J'aurais voulu aussi vous dire quelques mots du toast de M. Rizard. Par malheur, étant donnée la distance qui nous séparait et la mauvaise acoustique de la salle, si je l'ai écouté avec attention je ne l'ai point entendu. Vous serez donc comme moi privés du plaisir que vous eût causé un morceau qui, à l'égal des trop rares écrits de mon ami, devait porter la marque de son scepticisme souriant et de sa finesse d'esprit.

Comme à quelque chose malheur est toujours bon, si le manque de sonorité de la salle m'empêche de savourer un toast délicat, il m'apprend par contre la cause du traitement de faveur réservé par les jurys masculins au sexe faible dans les tournois universitaires. A quelque mètres de moi, en effet, un jeune interne et sa voisine s'efforcent vainement avec une égale ardeur de suivre les discours et tous deux, en cette minute, semblent la vivante image du candidat qui sèche. Seulement, alors que la face crispée du jeune homme est pénible à contempler, dans son cadre de cheveux blonds et de voiles lavandes, la délicate figure navrée de la jeune fille semble un Greuze Mélancolique, dont on détache à regrets ses regards. Pourquoi vouloir que des gens aussi artistes que nos maîtres laissent toujours en eux le sens de la justice étouffer celui de la beauté et n'accordent point, honnêtement, une bonne note à l'ignorance en émoi, en échange du plaisir qu'ils ont eu à la contempler ?

Le banquet est fini. En attendant que la revue commence, de subtils confrères parviennent, par de savantes manœuvres, à attirer les maîtres qui vont être représentés sur scène dans le champ visuel du grimeur. De la sorte, celui-ci n'a plus qu'à faire aux comédiens les têtes qu'il

aperçoit dans un jeu de glace. Il s'acquitte de cette tâche en remarquable artiste.

En dehors de sa réelle valeur intrinsèque, la pièce emprunte aux circonstances un intérêt tout particulier. Par une étonnante rencontre elle nous présente, en effet, gravée à l'eau-forte dans le très libre style des salles de garde, la charge des mêmes personnages dont les discours prononcés la minute précédente nous ont montré les portraits peints à l'huile. Le contraste est des plus piquants. Est-il utile d'ajouter qu'étant (ce que les auteurs n'ignoraient point) gens d'esprit large et d'esprit tout court les héros de l'aventure ont été les premiers à en rire et à donner le signal des applaudissements.

Exécutée selon la recette classique du genre : avec des couplets spirituels saupoudrés de beaucoup de sel gaulois et pimentés d'un ou deux (plutôt de deux) grains de poivre, la revue, comme il convient à ces sortes de plats, nous est servie très chaude par une excellente troupe, au premier rang de laquelle la galanterie et la justice me font un double devoir de citer la commère : M^lle^ Weinborn. Cette artiste possède de l'entrain, de la diction, de la voix, de la scène et... ce qui ne gâte rien, de la beauté. La pièce reposait sur elle, elle l'a conduite au succès.

Grand, mince, narquois, M. Séguin (le conférencier du Gland, ne vous déplaise) semble, malgré son jeune âge, n'avoir pas grand chemin à faire pour être revenu de toutes les illusions humaines. L'œil railleur, le geste péremptoire, aux lèvres un sourire méphistophélique, il a d'une voix incisive émaillé la revue de boutades cruelles et qui doivent être exactes, car, ce brillant conférencier d'Internat, nourri depuis sa première année de Faculté dans le sérail hospitalier, en connaît sûrement les détours.

A M. Pernod est attribuée la lourde tâche de jouer coup sur coup deux rôles fort différents : un pharmacien très barbu et une vieille fille glabre ! Dans l'un et l'autre, il se montre hors pair. C'est un artiste de race qui possède le don du comique. Si l'homme était un pur esprit, je lui conseillerai d'abandonner la Pharmacie pour l'Art. Mais l'homme, hélas ! a besoin de manger et la pommade nourrit mieux que les planches.

M. Chol est fort applaudi dans un rôle de timide sympathique expaspéré par les raseurs et qui n'ose pas leur interdire, de vive voix, sa porte.

M. Agnès chante juste. Cet artiste charmant et consciencieux a eu dans la composition de son personnage une trouvaille étonnante. Pour mieux représenter le distrait M. Rizard, il feint d'oublier des morceaux de son rôle.

M. Burlet semble à la ville le frère cadet de M. Chambon. En scène, presque sans fard, avec simplement quelques râclements de gorge, quelques plissements du front et quelques contractions des mastoïdes, il réalise le tour de force d'être M. Chambon lui-même.

M. Perrot joue avec un naturel parfait le rôle de l'interne scientifique, qui abat beaucoup de travail... et beaucoup de verrerie.

M. Morelon — encore un de nos meilleurs conférenciers, décidément on n'est trahi que par les siens, — a incarné avec brio, sous un étonnant maquillage qui le rendait méconnaissable pour ses meilleurs amis (ce sympathique en possède presque autant que M. Rizard), une truculente marchande de bananes.

Pendant des mois M. Dorche (un troisième conférencier, mieux encore, le lévite chéri des grands Prêtres — et toi aussi mon fils —) a été l'âme des répétitions. Il est dommage que ce jeune interne soit, de l'avis de tous ses camarades et de ses maîtres, un futur pharmacien-chef de nos hôpitaux. lI aurait fait un remarquable régisseur de théâtre.

Tant comme virtuose que comme accompagnateur, le pianiste, M. Mathais, se révèle artiste parfait.

Et pour rendre justice à tout le monde, bien que parvenu à l'âge des pures contemplations, oserai-je en ces pages chastes, confesser que le décolleté des girls me fût agréable à contempler.

Après avoir acclamé au passage la ballade des Recallés de M. Boncompain, un petit chef-d'œuvre d'humour (et peut-être d'exactitude), on bisse après bien d'autres les derniers couplets. Toute la salle se dresse pour acclamer une fois encore les artistes. Un triple ban. La fête, hélas ! est terminée. Depuis le matin nous avions 25 ans, nous reprenons notre âge.

"INSPECTION"

Un Médecin défenseur de l'Internat en Pharmacie

PAUL DIDAY

Si l'internat en pharmacie a depuis longtemps oublié les piquantes boutades médicales qui saluèrent sa création, il garde en revanche fidèle mémoire de l'aide décisive apportée alors à sa cause par le célèbre docteur Diday, chirurgien-chef de l'Antiquaille. Pour que les promotions futures conservent à leur tour vivant souvenir de cet appui, il lui a paru utile de rééditer à l'occasion de son cinquantenaire le plaidoyer spirituel, vigoureux et prophétique prononcé il y a un demi-siècle par son éminent avocat en y joignant une brève biographie de ce dernier, qui fera mieux comprendre toute la fierté émue que lui cause un tel parrainage.

*
* *

Diday Paul naquit le 2 janvier 1813, à Bourg, de parents grenoblois. Son père était inspecteur des contributions indirectes et, titre beaucoup plus important pour nous, ami intime de Stendhal.

Après avoir remporté à quinze ans le prix d'honneur de philosophie, Diday commença en 1828 sa médecine à Lyon et alla, en 1830, la poursuivre à Paris.

Notre capitale offrait alors au monde un spectacle unique. La fuite de Charles X devant l'émeute, en donnant au peuple la croyance naïve qu'il allait être maître de son destin et qu'il lui suffirait dorénavant d'élever une barricade pour détruire un abus, maintenait la rue en un état d'agitation chronique délicieux pour la turbulente jeunesse. Sur les ruines de la théologie d'Etat croissaient cent nouveaux dogmes, parmi lesquels les héritiers du XVIII[e] siècle n'avaient qu'à choisir religion à leur taille. Les athées commençaient — paradoxe piquant — à découvrir la beauté de ces cathédrales gothiques si méprisées depuis 300 ans de leurs fidèles. Béranger célébrait Lisette, Gavarni et Daumier dessinaient la rue. Delacroix peignait la barque du Dante. Par une prodigieuse rencontre, Hugo, Lamartine, Musset, Vigny, Balzac, Sainte-Beuve effeuillaient à la fois leurs chefs-d'œuvre aux quatre vents de l'esprit. On se battait à Hernani et, rossignol de cette seconde Renaissance, la Malibran chantait.

A peine arrivé à Paris, Diday en épouse toutes les fièvres. Il est au premier rang des manifestations du quartier latin et se met bientôt

une barricade sur la conscience. Il suit les conférences des Saint-Simoniens, court écouter Fourrier, Lamennais, Buchez, Chatel et autres grands prêtres de petites chapelles unanimement convaincus de leur supériorité sur Jésus-Christ. Il visite les musées, lit avec passion les Romantiques. Surtout en économisant sur sa nourriture il s'offre la volupté, ineffable pour ce musicien de race, d'entendre l'illustre quatuor : Rubini, Tamburini, Malibran, Lablache et au cours de ces inoubliables soirées il lui est donné, un jour, de voir Liszt interrompre une représentation pour crier debout, les deux bras tendus vers la scène, son admiration éperdue à la Malibran.

Ces multiples passe-temps auraient suffi à emplir la vie de tout homme ordinaire. Pour l'extraordinaire travailleur qu'est Diday ils sont simples hors-d'œuvre, après lesquels il se sent plus d'appétit encore pour la médecine. Externe à dix-huit ans, interne à dix-neuf, il entre dans le service du célèbre Dupuytren et, élève énamouré du génie de son chef, chaque matin, durant des mois, à la minute où le hautain baron signe le cahier de visite, dérobe un à un les cheveux tombés sur le collet vert de sa glaciale idole, cheveux qu'il conservera jusqu'à sa mort à la place d'honneur de son cabinet, au-dessous du portrait de l'illustre chirurgien.

Doit-on le dire ? ce disciple aimé de ses maîtres, cet ami délicieux, pour qui tous ses compagnons d'internat, les Teissier, Nélaton, Béniqué, Guéneau de Mussy garderont jusqu'à leur mort une affection fraternelle, est peu goûté en revanche de Mimi Pinson.

Quels motifs empêchent l'étudiant Diday de connaître en amour les mêmes succès qu'en amitié et en médecine ? J'en discerne trois principaux.

Depuis qu'il est des femmes, leur idéal amoureux est le tambour-major... et Diday est tout petit.

Philosophe convaincu de la brièveté des mondes et de l'instabilité des hommes, il méprise les serments éternels. Esprit original, il répugne aux lieux communs. Les femmes adorent les uns et les autres.

Les femmes veulent qu'on pense à elles avant tout. Il y pense après tout.

Est-il utile d'ajouter que, comme toutes les vertus, la chasteté de Diday lui attire maintes mésaventures. Sans se départir de son imperturbable gravité, Dupuytren s'amuse à envoyer le lilial jouvenceau demander aux demoiselles légères de son service si elles ont déjà perdu leur fleur d'oranger, mission délicate dont notre héros s'acquitte, le désespoir au cœur et le rouge de la honte au front. Quant aux petits copains, leur subtilité n'a pas tardé à découvrir la cause de la réserve de Diday. Avant de commencer sa carrière sentimentale, leur camarade, déclarent-ils, veut se donner le temps de grandir.

En 1833, toutefois, notre héros est sur le point de connaître l'amour. Distingué par une vertu du quartier latin, dans le même temps qu'un de ses collègues fait macérer deux cols de fémur prouvant, à son dire,

la possibilité de la consolidation des fractures intra-capsulaires, notre étudiant convoite ce second trésor avec beaucoup plus d'ardeur que le premier. S'en étant aperçu son camarade qui, lui, manifeste des goûts absolument inverses, lui propose d'échanger ses pièces en macération contre ses espérances en incubation et, plus épris d'os mort que de chair vive, le scientifique Diday succombe à la tentation. Ce troc immoral est d'ailleurs pour les deux parties marché de dupes. A l'examen, les fractures se révèlent banalement extra-capsulaires et l'ami, ayant aimé sans examen la dame, en reçoit beaucoup plus qu'il n'avait espéré.

Médaille d'or de l'Internat, docteur en 1837, Diday, l'année suivante, enlève de haute lutte, à vingt-cinq ans, la place de chirurgien-major de l'Antiquaille, à la suite d'un concours exceptionnel, où il fait preuve dans la séance d'argumentation d'une verve si mordante à l'égard de son adversaire, que notre pacifique Administration des Hôpitaux, pour éviter le retour d'exécutions aussi brillamment cruelles, supprime aussitôt après cette épreuve des concours futurs.

Le succès de Diday fait de lui pour cinq ans l'adjoint du chirurgien-chef Baumès, clinicien remarquable venu à la médecine après avoir enseigné les mathématiques et qui garde de sa première profession : dans sa conduite l'amour de la ligne droite, dans ses manières une raideur un peu trop géométrique, dans son caractère quelques angles aigus. Lorsque Diday va se mettre à sa disposition, ce devoir incarné ne lui répète point textuellement la célèbre réponse qu'en des circonstances analogues Dupuytren avait faite à son suppléant Marjolin : « Monsieur, vous avez été nommé pour me remplacer quand je m'absenterai ou serai malade. Je vous préviens que je ne m'absente jamais et ne suis jamais malade. » mais il lui fait entendre si clairement la même chose, qu'au sortir de son audience, Diday, sûr que l'excessive conscience de son maître va lui procurer des loisirs excessifs, retourne aussitôt à Paris. Tout en y suivant les cours de Ricord, il se lance avec sa fougue habituelle dans le journalisme médical, y connaît le succès et ne revient se fixer dans notre ville qu'à la fin de son adjuvat ? En cinq ans, Baumès avait utilisé ses services quatre jours !

De retour à Lyon, Diday continue comme par le passé à manifester une extraordinaire soif de connaître en tous les domaines de la pensée. Ses travaux de médecine ne sont pas de notre compétence. De sa vie professionnelle nous tenons toutefois à citer un trait. Au cours de ses recherches sur la syphilis, il veut vérifier si le chancre est transmissible de l'homme au chat, puis à nouveau du chat à l'homme. La première partie de l'expérience est banale. La façon dont Diday effectue la seconde l'est moins. Comme à cette époque on n'admet qu'une sorte de virus, qui, suivant les terrains sur lesquels il est semé, donne, dit-on, tantôt un chancre mou, tantôt un chancre syphilitique, Diday, pour ne pas exposer un malade de son service aux dangers d'une inoculation de conséquences aussi incertaines, se la pratique sur lui-même. Ce jour-là Diday fut grand.

Ajoutons que, par bonheur pour lui, le chancre initial n'était pas syphilitique et que l'héroïque savant en fut quitte pour un bubon que dut ouvrir son ami Rollet et deux mois d'aiguës souffrances supportées avec une bonne humeur inaltérable. « Savez-vous ce que nos bons confrères vont dire, confia-t-il un jour au docteur Dron, avec son habituel sourire, — ils vont dire : Diday prétend que ce n'est pas avec une femme qu'il a pris son chancre, non c'est le chat ! »

La place nous manque pour conter en détail une existence aussi longue et aussi pleine. Qu'on nous permette cependant une anecdote encore pour peindre l'homme chez qui l'amour bouillant de la justice étouffe toujours la voix du froid intérêt. Au soir de sa vie, chargé d'honneurs, jouissant comme syphiligraphe et journaliste médical d'une renommée européenne, Diday, qui, au milieu de ses multiples occupations, a conservé le culte de la musique, se décide un beau matin à ajouter à ses innombrables titres celui de commanditaire du Grand Théâtre. Unique en cela, comme en toutes choses, on peut le voir dès lors assis au premier rang de la loge directoriale tirer avec vivacité, les soirs de gala, ses clefs de sa poche pour siffler avec frénésie les défaillances vocales de ses propres artistes, tandis que sa claque s'efforce de couvrir sous un tonnerre d'applaudissements sa trop sincère protestation.

Ainsi vieillit-il, publiant sur les ravages opérés en lui par le Temps des observations extraordinaires de vérité cruelle et de sereine résignation. Ainsi vécut-il jusqu'à 82 ans, écrivant jusqu'à la fin avec la piété de l'homme qui a toujours préféré l'amitié à l'amour, d'émouvants mais véridiques éloges funèbres sur les chers compagnons de route tombés avant lui sur le chemin. Cœur d'or, adoré des pauvres pour ses bienfaits secrets. Esprit caustique redouté des grands pour ses boutades publiques. Ame au-dessus des honneurs, ayant deux fois refusé sans bruit de recevoir la croix du régime impérial. Cerveau encyclopédique d'une essentielle originalité. Clinicien éminent, sportif passionné, poète, compositeur, auteur dramatique, amateur d'art, causeur étincelant, conférencier hors pair, et plus que tout cela peut-être journaliste prodigieux. Un grand seigneur de l'esprit, ayant soixante années de suite semé avec l'insouciante prodigalité de ceux qui savent leurs ressources inépuisables : mots savoureux, anecdotes truculentes, observations uniques, conceptions neuves et pensées profondes en d'innombrables articles où, depuis sa mort, nombre d'écrivains moins doués mais plus habiles vont, sans jamais d'ailleurs le citer, puiser ce qui leur manque et ce qu'il possédait en surabondance : des idées.

Mieux éclairé par la reconnaissance, que ne l'avait été jadis le philosophe cynique par sa lanterne, nous avons découvert cette chose aussi rare à notre époque qu'au temps de Diogène : un homme.

L'avocat présenté, voici son plaidoyer, un plaidoyer écrit par lui à 70 ans.

La Pharmacie dans les Hôpitaux de Lyon

La question du service pharmaceutique dans les Hôpitaux de Lyon préoccupe en ce moment par-dessus toute autre l'attention de notre monde médical. Oter ce service aux mains qui le détiennent pour le placer entre des mains scientifiques, tel est depuis bien longtemps, le vœu de quiconque aspire au règne du simple bon sens sur cette terre.

Libérale et consciencieuse comme elle ne cesse de se montrer par ses actes, l'Administration de nos Hôpitaux vient de donner raison aux réclamations presque séculaires de l'opinion sur ce point, en demandant à la Société médico-chirurgicale qui fonctionne auprès d'elle à titre consultatif de lui donner son avis. Et par une décision qu'on ne saurait trop louer, voulant obtenir le concours de toutes les bonnes volontés, l'Administration n'a pas mis d'obstacle à ce que le rapport de la Société fut livré à l'impression; autorisation que ses rédacteurs ont utilisé avec un empressement dont d'autres ont pu s'étonner, mais dont ce n'est pas à nous de nous formaliser puisqu'il permet et provoque une discussion publique de laquelle le grave intérêt en cause ne peut que bénéficier.

Si l'Administration hospitalière avait à cœur de se justifier, des retards apportés à la solution de cette question, elle ne saurait souhaiter mieux que le rapport dont le *Lyon Médical* vient de publier le texte. On le voit à chaque page et ses auteurs le disent franchement à la fin : « La Commission n'a pas eu la prétention d'avoir conseillé une organisation d'une idéale perfection ». Preuve évidente du problème posé.

Or, en fait d'idéal, la procédure par débat contradictoire pouvant, je crois, hautement revendiquer cette épithète, de préférence au jugement par défaut, j'ai une remarque préjudicielle à énoncer. Si j'avais eu qualité pour siéger à la Commission chargée de ce rapport, jamais il ne me serait venu à l'esprit de l'exposer au reproche capital qui l'attend. J'aurais tenu avant tout à écarter de notre œuvre un motif de plausible, sinon de légitime suspicion, en invitant un pharmacien, un au moins, à prendre place à nos côtés. Seul le Roi Soleil put dire aux représentants des provinces unies : « — Nous parlerons de vous chez vous, sans vous ! ». Bon moyen d'abréger le débat, il est vrai; mais le résultat final en fut-il meilleur ?

Je n'en parle que pour mémoire, d'ailleurs, car pour Messieurs les pharmaciens l'occasion est passée, et si on la leur offrait maintenant, j'imagine qu'ils se hâteraient de la fuir. Quelle cordiale entente, juste ciel ! Quel concert de famille ! Je vivais, moi, dans cette illusion que les deux professions, rapprochées par un même but, s'unissent dans un même sentiment. Les pharmaciens — et personne ne s'en trouve mal — sont admis en rang égal au nôtre, dans plusieurs sociétés médicales, ainsi que dans un grand nombre des associations locales de prévoyance ouvertes aux médecins. Partout ce sont pour nous de précieux, d'utiles, de

nécessaires coopérateurs; à tel point même que sans vouloir donner à cette remarque la valeur d'une échelle de comparaison, on peut dire que l'ordonnance une fois écrite, il y a plus de profit pour le malade dans ce que le pharmacien a alors à communiquer au médecin qu'à ce que le médecin pourrait communiquer au pharmacien.

Comme moyen de resserrer, pour le bien du service, ses liens de mutuelle estime, le rapport mérite une mention spéciale. Nos collègues cherchant, ainsi qu'on le leur demandait, à régler comment, par qui, les prescriptions du médecin, à la visite, seront notées ? « — Quel sera le rapport entre le médecin traitant et la pharmacie ? » — « Ce rapport, conclut-il catégoriquement, ne peut être qu'indirect. » Car « *Il est admis que les pharmaciens sont exclus des salles* », et plus loin: « *L'accès des salles sera interdit aux élèves en pharmacie* ».

On le voit, on le reconnaît à la netteté du texte, à l'inutile, mais significative répétition où se complaît l'auteur, l'ostracisme envers les pharmaciens a, aux yeux de la Commission, une importance capitale : Pour elle c'est plus que le Code, c'est la Constitution même; j'allais dire, c'est une loi de salut public !

Et qu'ils ne se risquent pas, les imprudents, à demander pourquoi cette rigueur ? Pourquoi, à eux seuls, s'ils se trahissent par l'odeur, sera fermée la salle, où le matin, à l'heure de la visite, entre, sans formalité aucune, tout jeune porteur d'un habillement décent ? « Pourquoi ? Ils osent le demander !... »

D'abord, dit le rapport, l'interne en pharmacie de Paris ne sert à rien. Ainsi :

« Il ne fait pas son cahier. »

« Le plus souvent, ce sont les garçons de pharmacie qui exécutent les médicaments composés. »

« Son titre d'*interne* lui sert parfois à une exploitation qu'il est inutile de qualifier. »

« Dans une salle c'est un être inoccupé ou occupé à des choses dans le détail desquelles il convient de ne pas entrer bien profondément. »

— Mais assez de sous-entendus ! va s'écrier le pauvre incriminé. Ne m'accablez pas davantage de votre silence mes bons Messieurs.*Qualifiez,* s'il vous plaît ! *Entrez dans le détail,* c'est moi qui vous en prie !

— Vous le voulez ! eh bien ! « Parfois ils se permettent, — le rapporteur dit en avoir connu à Paris, — ils se permettent de discuter devant de jeunes stagiaires l'opportunité des traitements prescrits et l'exactitude des diagnostics posés » (1).

Devant telles énormités, j'allais oublier quelques menus méfaits, mais le rapport n'a pas de ces indulgences de mémoire :

---

(1) Sur ce point, j'oserais avancer qu'ils n'ont tout à fait tort que... *s'ils n'ont pas raison !* Et j'ajoute que le chef de service donnerait une bien meilleure preuve de sa supériorité en réfutant qu'en flanquant, si infimes soient-ils, ses contradicteurs à la porte !

« Ils usent sans ménagement, — lisez, *pour leur ménage,* sans doute, — du lait, du café, du thé, des alcools. »

Eh mon Dieu ! cher collègue, en sommes-nous donc à nous jeter à la face de pareilles peccadilles ! N'avez-vous donc jamais, vous-mêmes, mis en œuvre, l'illico de l'internat parisien ? (si vous l'avez perdu, je tiens à votre disposition, la recette authentique datée de l'année 1832, où je le dégustais en compagnie de Tessier et d'Henri Guéneau de Mussy). N'avez-vous donc jamais, par certains jours de canicule, signé un bon de glace pour quelque apoplectique, d'eau de Seltz pour quelque gastralgique, dont vous auriez été fort embarrassé d'indiquer la salle et le numéro ? Je rougirais de nous attarder à ces babioles. Oui, sans doute, comme vous, comme moi, comme tout interne en médecine, l'interne en pharmacie, sans avoir lu son Horace, savait et pratiquait le *desipere in loco*. (Disons toutefois que sur ce terrain, comme ailleurs, nous gardions sur l'apothicaire notre rang traditionnel. Et s'il y avait dans le pauvre jardin de Saint-Julien le Pauvre, quelques fruits à marauder, si l'on avait fureté dans la salle Saint-Jean quelques fleurs à cueillir, que l'ombre de Jean-Paul paraisse et nous dise lequel des deux se levait plus matin !) — Oui, les internes en pharmacie payaient à l'âge le tribut usuel. Mais avec nous ils étaient à l'appel matinal de sept heures; comme nous ils se sentaient tenus par la feuille de présence et par le certificat à produire pour toucher l'appointement mensuel; comme nous ils suivaient la visite, y contribuant pour leur part, à la stricte exécution des prescriptions; comme nous ils avaient l'objectif des prix de fin d'année. Ei si nous avons fourni les Nélaton, les Ricord, les Bonnet, les Grisolle, n'est-ce pas de leurs rangs que sont sortis les Chevallier, les Mialhe, les Chatin, les Bouchardat, les Personne, les Bourgoin, les Yungfleich et autres chimistes éminents de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris. Ce titre d'interne que, avec raison, vous prisez si haut, l'ont-ils donc avili ceux-là ? Et même étalé en lettres d'enseigne sur la porte de semblables officines, serait-il aisé de décider si ce nom a plus servi aux titulaires que eux ne lui ont servi.

Réhabiliter l'interne en pharmacie de Paris est un hors-d'œuvre que vous avez rendu opportun, mes chers collègues. Mais ce n'est qu'un hors-d'œuvre : et après avoir apprécié de quel droit vous faite table rase, il faut maintenant examiner ce que vous proposez pour assurer le service pharmaceutique de nos hôpitaux.

L'interne en pharmacie... Non, pardon, vous ne voulez pas d'interne ! — L'externe donc... Eh ! non encore, pas davantage ! — « Appelez-le comme vous voudrez, s'écriait jadis un fougueux broussaisien à propos du principe des maladies vénériennes, appelez-le comme vous voudrez, mais ne l'appelez pas *virus !...* » Pour couper court, appelons notre homme tout bonnement *pharmacien.*

Le pharmacien donc, pour vous, est parqué loin des salles. Non contents d'avoir spécifié où il ne doit pas pénétrer, vous marquez où il doit se renfermer : vous y pourvoyez même par un billet de logement

en due forme : « Qu'il reste dans l'officine sans en jamais sortir, ses fonctions cessent à la porte, il ne la devra pas franchir ! »

Et je dis, moi, ses fonctions sont à l'officine durant la journée; le matin dans la salle. Il y est utile, non seulement pour écrire, — lui seul le peut correctement, — les prescriptions médicales dictées, mais pour recevoir les indications verbales que le chef de service a à y ajouter. Par exemple, afin de recommander tel mode de préparation de préférence à un autre; pour répondre aux diverses questions que ce chef a journellement à lui poser; pour fournir les renseignements dont celui-ci peut avoir besoin, par exemple, sur la date plus ou moins récente de telle préparation; la qualité réelle de telle ou telle matière première; sur la possibilité de se procurer tel nouveau produit, etc... etc...

Un autre ordre de considération — supérieur selon moi — doit obliger le pharmacien d'assister à la visite. Il a préparé les médicaments destinés aux malades de la salle : il est responsable de ses préparations. Or, cette responsabilité ne peut avoir sa sanction que dans la bouche du chef de service; et il importe qu'elle ait son effet en public.

En l'état actuel, aussi bien que dans le système d'*intermédiaires* proposé par la Commission, cette responsabilité est illusoire. Lorsqu'un de nos confrères des Hôpitaux n'a pas obtenu d'un remède donné, d'une dose dictée, la nature ou le degré du résultat sur lequel l'expérience l'a habitué à compter, que fait-il, que peut-il ? Se plaindre à la Sœur... qui promet d'en parler à sa cheftaine ! S'adresser à l'externe en médecine qui, une fois son cahier écrit et « porté au guichet de la pharmacie » sera en règle avec votre règlement !

J'insiste sur ce point, car c'est la partie vitale de mon argumentation, et je dis : la présence à la visite du pharmacien est hygiéniquement utile et moralement nécessaire : elle l'est sous quatre rapports principaux :

Elle sert à lui-même d'abord. — Sans la perspective d'avoir à répondre de ce qu'il a fait, il fera avec tiédeur, c'est-à-dire sans satisfaction pour sa conscience, avec chances d'erreurs, c'est-à-dire sans plus de profit pour son avenir que de sécurité pour ses clients pauvres.

Elle sert au chef de service. — Voulez-vous sincèrement être édifiés sur ce point ? Demandez à l'un de nos médecins-députés — dont je vous donnerai le nom — de vous décrire, dans les termes où il me la peignait il y a cinq ou six ans, la situation d'un médecin d'hôpital forcé de constater, de subir les plus lourdes bévues, les omissions et substitutions de médicaments les plus compromettantes, sans autre moyen de défense, s'il a au cœur quelque charité chrétienne, que de lever les yeux au ciel en s'écriant : « Pardonnez-leur, mon Dieu, elles ne savent pas ce qu'elles font ! »

Elle sert aux malades. — Quand ils voient leur médecin hocher la tête ou lever les épaules, ils ont appris, en général, tant ils y ont intérêt, à deviner pourquoi. Et si le plissement de son trapèze tient à ce qu'il a soupçonné quelque défectuosité dans la préparation médicamenteuse, il

n'est bon ni pour le bien du pauvre diable, ni pour la réputation des secours hospitaliers que ce mécontentement du docteur reste silencieux, ne se traduise pas par une explication publique au bout de laquelle le malade puisse entrevoir et se promettre une réforme.

Enfin, elle sert à la science. — Notre science ne vit, ne progresse, qu'en vertu de résultats cliniques plus ou moins adéquats aux suggestions de la théorie. Or, laisser planer un soupçon, — et, dans l'espèce en l'état actuel il ne serait point à considérer, — laisser, dis-je, planer un soupçon sur la façon dont l'un des facteurs du problème a été constitué, par conséquent sur la façon incontrôlable dont il a pu influencer la solution, n'est-ce point porter à la science, telle que nous la voulons faite, une atteinte réelle, d'autant plus déplorable qu'il serait plus aisé de l'en préserver ?

Je me borne, pour aujourd'hui, à ces considérations, laissant la parole aux honorables auteurs du rapport, non moins empressés que moi, je m'en porte garant, de concourir par une discussion loyale et approfondie au succès de la réforme que chacun de nous veut réaliser à sa manière, mais dont nous sentons tous également l'urgence.

P. Diday.

LA VIE
DES PHARMACIENS ADJOINTS
AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

En ces temps bénis où nous étions jeunes, croyions être aimés et ignorions la guerre, avait lieu chaque année, fin octobre, un concours de pharmaciens adjoints, à l'issue duquel, selon les besoins du service et la qualité des épreuves, l'Administration nommait un nombre variable de titulaires et de suppléants. Les premiers entraient en fonctions le 1^er décembre suivant pour deux années; les seconds servaient jusqu'au prochain concours à combler les vides produits parmi les titulaires par les démissions et les décès. Titulaires et suppléants recevaient des hôpitaux, durant les périodes où ils étaient en exercice, le même salaire: deux repas par jour et quarante francs par mois. Pour donner aux internes d'aujourd'hui une idée exacte de ce que représentait en 1900 cette dernière somme, il convient de rappeler qu'une pension convenable (nourriture et logement compris) coûtait alors quatre-vingt-dix francs par mois; un complet cinquante francs; une paire de souliers neuf francs soixante-quinze, et que nous allions au Grand-Théâtre entendre *l'Or du Rhin* ou *Manon* — plutôt Manon — pour soixante centimes.

Tous les six mois, il était procédé à une nouvelle répartition générale des services. Les pharmaciens adjoints y avaient à choisir entre les neuf places de l'Hôtel-Dieu, les cinq de la Charité et les cinq de l'Antiquaille, seuls hôpitaux où ils étaient encore admis. Ce choix s'effectuait par ancienneté et rang de promotion. La veille de ces changements l'Administration avait coutume de nous faire servir un dîner plus plantureux encore que de coutume, où les anciens fraternisaient avec les nouveaux. La tradition exigeait qu'à la fin de cette tumultueuse agape, on effectua en chœur une tournée des grands ducs chez R..., L..., T... M^me D..., les nièces de la Mère B... et autres maisons bien femmées de la ville. Dans les unes nous faisions plus de bruit que de mal. Dans les autres, notre tempérament artistique nous poussait à solliciter de ces dames, l'exécution de quelques tableaux vivants nu-style, où elles se montraient d'ailleurs actrices assez froides. La fête se terminait en général à l'aube, sur les quais, par l'absorption d'une soupe au fromage.

Dès le lendemain, commençait pour le nouveau pharmacien adjoint ce que nous appelions de la meilleure foi du monde « la vie d'hôpital ». Nous allons conter celle qu'on menait à la Charité entre 1900 et la guerre.

Contrairement à ce qui se passait sous l'ancien régime, où les garçons apothicaires devaient être debout l'hiver à quatre heures et demie et l'été à quatre heures un quart, le pharmacien de garde n'était astreint à aucune heure réglementaire de lever. Il en profitait pour rester au lit le plus longtemps possible, écoutant en cette béate somnolence du matin où les pensers ont la fraîcheur de l'aube, les divers bruits de l hôpital qui s'éveillait : roulements sourds de chariots, fracas aigus de berthes de lait entrechoquées, claquements secs de sabots, râclements lyonnais de gorge et conversations bruyantes d'infirmiers.

Vers neuf heures il descendait à la pharmacie. Le temps de dire bonjour aux tisaniers, de serrer la main des alibiles, de se faire inonder les pieds d'un jet d'odorant antiseptique par R... lavant la pharmacie avec fièvre, de servir des ballons d'oxygène et c'était dix heures, l'heure du déjeuner et de l'arrivée des autres internes.

L'unique fenêtre de notre longue salle à manger donnait sur la paisible cour Sainte-Catherine, véritable jardin de cloître, orné, pour la joie de nos yeux, d'une croix de mission, de deux petits bassins à minuscule jet d'eau, nénuphars anémiques et souples poissons rouges, de six beaux arbres et de massifs d'hortensias bleus, sous lesquels se promenait avec gravité une vénérable tortue. A vrai dire, nos vingt ans se préoccupaient moins du décor que de la nourriture. Celle qu'on nous servait était aussi délicate qu'abondante. Notre cuisinière, sainte religieuse aux joues enluminées par le fourneau, manifestait un réel chagrin les jours où nous n'étions pas « appétissants », elle voulait dire où nous n'avions pas d'appétit ! Sa douleur était plus vive encore quand l'un de nous, atteint d'une subite maladie d'estomac, se mettait à l'eau durant quelques semaines. Tous ces travaux de tête ne valent rien à la jeunesse, affirmait-elle alors en branlant de chef d'un air sentencieux. Mais était-ce bien à nos travaux de tête qu'il fallait attribuer l'origine de nos maux ?

Nous ne pouvions prolonger notre déjeuner au delà de onze heures, instant où commençait à la pharmacie la distribution aux indigents des remèdes gratuits. En sortant, nous croisions chaque jour le lent cortège des vieilles, allant à leur réfectoire en deux rangs parallèles. Béquillantes, toussotantes, voûtées, le chef branlant, l'œil chassieux, la bouche édentée, l'oreille moussue, avec, trop souvent à leur nez mâchuré de tabac une brune chandelle, elles semblaient, sous les arcades grises du cloître séculaire, l'illustration vivante d'une ballade de Villon. Voilà les femmes qui ont fait... rêver nos pères ! avait coutume de s'écrier l'un de nous en les apercevant. La boutade nous faisait rire. Aurions-nous aujourd'hui la force de sourire si le sort cruel, après trente ans de séparation, nous remettait brusquement en face des belles Heaulmières de nos vingt ans ?

Les ordonnances du gratuit étaient nombreuses, mais peu variées. Pour les nourrissons, talc et huile de ricin. Pour les enfants, sirop iodotanique, antiscorbutique et solution de biphosphate de chaux. Pour les femmes, solution de permanganate, sufate de zinc, ovules à l'ichtyol et suppositoires d'extrait thébaïque à cinq centigrammes, étaient à peu près les seuls médicaments prescrits. Avant d'ouvrir le guichet nous entonnions en chœur, afin de nous rendre les Dieux favorables, une de nos chansons favorites :

C'est une maison vraiment très bien,
La sous-maîtresse a beaucoup de chien,
Les dames y gardent leur maintien et leurs toilettes...

ou encore :

J'habite dans la rue Mercière,
De mon état je suis culottière (bis),
Je travaille, je travaille dans les grimpants.

Ces pieux hymnes achevés, nous nous mettions au travail. Après avoir expédié le gratuit en commun (les jolies femmes y bénéficiaient d'un tour officieux de faveur), chacun s'attelait à son propre service; ceux qui possédaient les moins chargés étant par définition ceux qui se plaignaient avec le plus d'amertume du moindre supplément de labeur. Tandis que nous remplissions nos calamards avec une agilité de prestidigitateurs et fermions nos cachets avec une virtuosité de grands pianistes, notre vénéré pharmacien-chef faisait son entrée journalière. Portant sur de grandes jambes fléchissantes un buste penché en avant et une longue tête à nez important nimbée d'un chapeau rond, tête que le poids de la pensée inclinait vers le sol comme l'épi plein de l'Evangile, il s'avançait à pas feutrés, l'œil inquisiteur derrière ses lunettes et, parvenu à notre hauteur, commençait à nous enseigner la grandeur de nos tâches et la lourdeur de nos responsabilités. Il le faisait d'une voix berceuse, sans vaine hâte, en praticien consciencieux qui, sachant la valeur des mots, les pèse un à un avec soin (avec soin, il tenait essentiellement à ce terme) avant de les délivrer à ses jeunes disciples. Suspendus à ses doctes lèvres nous l'écoutions en silence et aussitôt notre service terminé courrions en nos chambres respectives méditer sur ses propos...

L'homme de garde, lui, restait. Après avoir subi jusqu'au bout sans faiblir l'éloquence du maître, il continuait à assurer tout l'après-midi le service de l'hôpital. Il remplissait les ballons, faisait les solutions de réserve au 1/5e (bromure, iodure, permanganate, chloral, salicylate et benzoate de soude) tyndallisait des formules assez complexes, à base d'iodoforme, de salol et de blanc de baleine pour chirurgie osseuse, exécutait les potions d'urgence ou de contre-visite et réparait les rares oublis de ses collègues. Les réclamations s'effectuaient d'ailleurs sans

L'homme de garde, lui, restait (page 37)

nulle acrimonie. Depuis longtemps l'ère de tracasseries qu'avaient connu nos aînés était close et par leurs mérites... et leur Todd leurs successeurs avaient conquis droit de cité dans la cellule plus familiale qu'administrative constituant alors le personnel de la Charité. Revenues de leurs préventions à notre endroit, les Sœurs nous faisaient même confectionner par leurs petits malades — à qui nous offrions en remerciements quelques poignées de pastilles — tous nos cornets à suppositoires.

Son travail terminé, si l'approche d'un examen aiguisait sa soif de connaître, le pharmacien adjoint se plongeait dans ses livres. N'ayant jamais vu la science changer de costume, il ignorait encore que cette enfant en perpétuelle croissance fait craquer tous les vingt ans les habits dont l'homme la vêt, et que le seul dogme immuable qu'en ce domaine se transmettent les siècles est la croyance en leur infaillibilité de certains professeurs. Avec une foi nécessaire, à un âge où l'on est affamé de certitude, il étudiait les vérités de l'heure, les prenait pour *la vérité,* plaignait ses infortunés prédécesseurs d'avoir formulé leurs équations chimiques en équivalents, ignoré la différence essentielle des cristalloïdes et des colloïdes, l'importance capitale de la cryoscopie urinaire, l'indivisibilité de l'atome, les lois définitives de la sacro-sainte évolution et parce qu'ils avaient cru à des erreurs différentes des siennes se croyait plus intelligent qu'eux.

Si l'éloignement des définitifs le dispensait de tête-à-tête avec la chimie et que ce fut l'hiver, l'homme de garde attendait l'heure du dîner en bavardant amicalement avec le personnel de la pharmacie.

En dehors du patron et des étudiants, ce personnel se composait alors de deux tisaniers, d'un garçon de laboratoire et de deux employés aux alibiles.

Les tisaniers, comme leur nom l'indique, s'occupaient de la fabricatoin des tisanes. Ils s'occupaient aussi du nettoyage des bouteilles. Travaillant d'un bout de l'année à l'autre côte à côte, leurs deux tempéraments opposés les empêchait de s'entendre une seule minute sur n'importe quel sujet. Le premier, G..., avait le crâne en poire, l'œil étonné, la moustache pendante. Deux grandes rides lasses tombaient de son long nez sur son menton pointu. Petit, sec comme un clou, il ne s'interrompait de parler que pour tousser à perdre haleine, et l'on s'attendait chaque hiver à le voir, au milieu d'un discours et d'une quinte laisser choir son dernier soupir dans son baquet. — « Ça sent le sapin, vieux », lui répétait plusieurs fois par jour son collègue, V..., muet hercule qui, en dehors de ces brefs encouragements, ne prononçait pas dix paroles en ses dix heures de travail. La fable du Chêne et du Roseau étant éternelle, cet homme de fer est mort avant la guerre, tandis que son frêle camarade, après quatre ans et demi de cure de grand air dans les tranchées d'infanterie, a été rendu par la paix à ses chères bouteilles et jouit à cette heure, dans les environs de Lyon, des joies d'une retraite bien gagnée.

Le garçon de pharmacie, R..., était un homme, velu, grisonnant,

à crâne d'alouette, larges épaules, énormes moustaches, face rude et voix rauque qui, de son propre aveu, n'était pas carnassier pour le vin. Préposé à l'entretien de nos réserves et au nettoyage de la pharmacie, il s'acquittait de la première de ses tâches avec conscience, se commandant à lui-même à voix haute les diverses besognes à accomplir. « — Il faut remplir les bonbonnes, il faut garnir les tiroirs » ; et, s'obéissait sur l'heure, sans récriminations, ni murmures. Il ne prenait jamais une bouteille sans lui dire « viens ici que je t'attache ». Il avait aussi coutume de s'arrêter subitement plusieurs fois par jour au milieu de son travail et de s'écrier en frappant avec force son petit front têtu « j'ai une idée ». Sans doute s'illusionnait-il !

Si R... manipulait par devoir, il nettoyait par volupté; s'ingéniant sans cesse à varier les formules du liquide avec lequel il lavait son carrelage. Lors de l'apparition dans les hôpitaux de l'eau oxygénée, il crut avoir enfin trouvé l'objet de ses rêves, mais une administration mesquine lui interdit bientôt l'usage intensif de ce produit trop coûteux, et il dut reprendre le cours de ses recherches. La persévérance étant toujours récompensée, il ne tarda pas à faire une extraordinaire découverte. Un nettoyage en deux temps : d'abord par l'hypochlorite, ensuite par le phénol qui, la première (et dernière) fois où il en fit l'essai, emplit en quelques secondes l'officine d'une odeur de chlorophénol auprès de laquelle celle de l'iodoforme même, était suave et fugace parfum. Après cette brillante expérience nous ne pûmes, durant un mois, nous asseoir à un banc de Faculté ou à une table de café sans voir se produire autour de nous un vide aussi respectueux qu'instantané. L'injustice étant mère des gestes humains, à la suite de cet incident, au lieu de louer R..., de ses travaux, nous eûmes la cruauté de lui supprimer, durant une huitaine, l'abondante ration de viande qu'il était d'usage de lui rapporter chaque matin de notre réfectoire.

Les deux employés des Alibiles faisaient à l'hôpital les distributions de vin, alcool, lait, café, thé, limonades, eaux minérales plus ou moins naturelles et tenaient comptabilité journalière de leurs entrées et sorties. Ils effectuaient cette dernière besogne sous l'œil blasé d'un beau Galien séculaire, à la maigre lueur d'une ampoule électrique, dont le miteux abat-jour vert jurait d'étonnante façon avec les pots précieux et la somptueuse boiserie tapissant les murs de ce segment de l'officine.

Avec sa grande barbe grise et son port majestueux, le chef des Alibiles, M. Gaucher, avait l'air d'un patriarche. Il en possédait la sagesse, l'indulgence et la bonhomie. Sa courtoisie de grand seigneur charmait. D'une sûreté de relations totale, d'une droiture antique, c'était la conscience fait homme. Nous l'aimions tous et nous plaisions à le voir remplir d'une écriture moulée de copiste de l'Ancien Régime ses impeccables registres de comptabilité.

Son adjoint, M. Paret, aujourd'hui surveillant général de l'hospice, était un ex-sous-officier de hussards. Il en avait gardé dans le civil l'al-

lure vive et fringante. Intelligent, actif, débrouillard, ayant l'œil à tout, c'était l'homme de confiance de notre pharmacien-chef.

En été, au lieu de rester enfermés, on allait prendre l'air dans la cour de la pharmacie : la cour Saint-Côme. De blanches cornettes voltigeaient à travers les longs couloirs. Calotte noire au chef, drapé en une longue redingote, portant au côté gauche une large plaque rectangulaire d'argent, un des derniers Frères passait. Lulu, Lili et autres petits diphtériques trachéotomisés jouaient en chuintant par leurs gorges trouées. Les vieux et les vieilles (l'hôpital était encore hospice) prenaient un bain de soleil côte à côte, en évoquant l'époque lointaine où ils étaient jeunes, forts, libres, aimés ! On lisait, travaillait, lorgnait au passage, si elles étaient jolies, les visiteuses de malades, et lorsqu'on était las de ces diverses occupations, on allait se distraire en regardant les enterrements !

Ils partaient du dépôt mortuaire contigu à la pharmacie, et si la révolution qui commençait à s'accomplir entre les huit planches de leur bière de sapin pour aboutir à l'avènement du ver, était identique à celle dont est le théâtre le somptueux cercueil des rois, leur cortège ne ressemblait en rien à celui des grands de ce monde. Point de tentures ruisselantes, de larmes d'argent, de chevaux caparaçonnés de noir, de corbillards à plumeaux, de décorations portées sur un coussin, de gens en vue venant pour se faire voir. Dépourvus de tout apparat officiel, les cortèges d'enfants n'en paraissaient que plus tragiques, avec derrière le pauvre petit coffret de bois blanc où gisait la chair de leur chair, l'immense douleur nue du père et de la mère sanglotant sans respect humain. Ceux des femmes étaient déjà moins tristes : le remariage existe ! La plupart des vieillards — pauvreté engendre solitude — n'avaient ni un parent, ni un ami pour accompagner leur dépouille. Prévenue en hâte, une des Sœurs, à qui la nuit de garde valait une journée de repos, accourait alors accompagner à sa dernière demeure, en égrenant un chapelet, le gueux qui, après une vie d'agitation et de misère, connaissait enfin la paix éternelle.

Entre deux autopsies et deux enterrements, le garçon de la Morgue venait se reposer en notre vivante compagnie de son perpétuel tête-à-tête avec les morts. C'était un homme brun, court, trapu, à la démarche lourde. avec un visage sévère pétri à grands traits, que barraient d'opulentes moustaches à la gauloise. Il portait crânement rejeté en arrière la réglementaire casquette noire du personnel mâle des hôpitaux, casquette dont on ne sait si le H. C. qui l'orne proclame son possesseur infirmier des hospices civils ou infirmier hors concours. Hiver comme été, il portait aussi de gros sabots et par-dessus sa blouse un tablier blanc à vaste poche abdominale où, à l'encontre de la sarigue, il ne mettait pas ses petits, mais ses mains. Comme la plupart de ses camarades, il était socialiste militant, cégétiste convaincu, partisan farouche de la création d'un syndicat d'infirmiers, dont l'Administration de l'époque ne voulait pas entendre parler et se plaisait à affirmer en musique — à respectueuse

distance des oreilles de ses chefs — que demain l'Internationale serait le genre humain ! Nous aimions à le faire parler de Karl Marx. D'ailleurs le meilleur des hommes et, en dépit de ses tirades révolutionnaires, aussi incapable de faire du mal à un bourgeois qu'à une mouche. Ce n'était pas seulement un théoricien politique estimable, c'était aussi et surtout un as de la nécro, pour qui les morts de l'hôpital n'avaient pas de secret, et dont les hypos sollicitaient officieusement les lumières. Il était précieux encore à d'autres titres. Un rat impudent avait-il eu la fantaisie de croquer le nez d'un cadavre? Un externe, plus affamé de science que de discipline et peu maître encore de sa technique opératoire, avait-il laissé sur un corps trop apparente trace d'une autopsie interdite par ses patrons, l'ingénieux garçon savait maquiller avec art ces menus dégâts et rendre le mort présentable à sa famille. Pour les cas où l'importance des détériorations ne permettait point une rhinoplastie parfaite, il avait imaginé un procédé étonnant. A la seconde précise où les proches du défunt franchissaient pour reconnaître ce dernier le seuil du dépôt, il pulvérisait, sous prétexte d'hygiène, une telle quantité de formol devant le cadavre, que les plus braves, à demi-asphyxiés, reculaient aussitôt, n'ayant rien pu voir de leurs yeux instantanément aveuglés par de cuisantes larmes.

A sept heures du soir, nous dînions. Ce second repas, que ne limitait aucune heure de service, était fort long et d'autant plus gai qu'en ces temps de vie facile, notre table, à tous les points de vue hospitalière, voyait toujours s'asseoir devant ses plats, un nombre imposant d'invités. La première fois que l'un d'eux pénétrait dans notre réfectoire, l'usage était de l'accueillir par un sourire, dit sourire de la Charité, lequel consistait d'ailleurs en un hurlement à faire trembler les vitres, qui laissait à l'ordinaire le néophyte tout pantois.

La famille des invités comprenait deux tribus principales : Ceux qui venaient pour nous, ceux qui venaient pour le repas. Les premiers apportaient des cigares, les seconds, leur approbation chaleureuse à tous les propos de messieurs les internes. Les premiers préféraient l'hôpital le plus gai ; les seconds, celui où l'on mangeait le mieux. Une fois reçus, les premiers invitaient à leur tour beaucoup de monde. Il ne fallait pas compter sur les seconds pour vous régaler des frites de l'Antiquaille, des gigots de la Charité et des boissons glacées de l'Hôtel-Dieu. Ils n'aimaient pas les parasites.

Au cours de ces fraternelles agapes, la conversation effleurait cent sujets. Toujours animée, parfois profonde, jamais triste. Les discussions politiques et religieuses étaient interdites, elles n'auraient d'ailleurs passionné aucun de nous. Le récit frondeur des incidents journaliers de la vie universitaire tenait en nos propos beaucoup plus grande place. Il était rare qu'un repas s'achevât sans que l'un ou l'autre des convives eut été de la part des copains l'objet d'un charriage, parfois féroce, que l'intéressé devait encaisser avec le sourire et qui constituait pour d'ombrageux adolescents le meilleur des dressages. Tout ceci était d'ailleurs

simples hors-d'œuvre en regard du plat de résistance de nos conversations : *la femme*. Nous dissertions avec assurance sur l'amour que nous croyions connaître. Nous émettions sur le mariage des hypothèses que l'avenir nous a montré naïves. La conduite à tenir au cours de nos nuits de noces était chaque jour discutée avec fièvre et définie avec la précision de figures de ballet. Autant qu'ils nous en souvienne après un quart de siècle, la question se posait ainsi : « Enfin seuls... et ayant amené par de brûlants propos notre chaste épouse à un degré d'exaltation tel qu'elle tombe pâmée en nos bras en criant je te veux, devions-nous ? » ...Mais ce débat pour hommes seuls ne saurait être rouvert en des pages écrites à une époque où les internes femmes sont la liliale parure des tables de nos hôpitaux.

Le repas fini, l'hiver, on allait terminer nos soirées à la pharmacie par une inoffensive manille ou un minuscule chemin de fer à la portée de toutes les bourses. L'été, après avoir accroché au guichet une pancarte : « Demandez le pharmacien à la porte », et indiqué au gardien de la dite porte, le Père Todd, où il nous trouverait en cas de besoin, en lui glissant pour sa peine une calamard de sa boisson favorite, on allait déguster un « demi » à la brasserie voisine, ou savourer, en musique, une glace sous les marronniers de Bellecour.

Pour compléter ce tableau de notre vie hospitalière, il nous faudrait peindre maintenant les pharmaciens adjoints que nous avons connus en nos années de Charité. Amusante à tracer, cette longue galerie de portraits serait pénible à lire. Au lieu de les décrire un à un, nous grouperons donc nos compagnons par classe.

Il y avait les laborieux, accumulant, en des carnets qu'ils conservaient sous clef, cent précieuses recettes allant de la soupe à l'oignon, au pousse-poil arabe et au talisman de Vénus, recettes sur l'exploitation desquelles ils comptaient bâtir leur fortune. Ils aimaient à remplir leur tiroir de provisions. Nous aimions à y puiser à leur insu, sans discrétion, et d'autant plus que, pour égarer nos coupables recherches, ils les étiquetaient de noms de fantaisie. Un jour que l'un de ces prévoyants de l'avenir, las de nos journaliers emprunts !!! avait imaginé de dissimuler ses trésors tout en haut d'un placard, nous finîmes, après d'interminables investigations, par découvrir sa cachette, la vidâmes de ses quelques centaines de suppositoires d'opium, et, honnêtes, mîmes à leur place un seul suppositoire de beurre de cacao, du poids d'un kilogramme, fabriqué tout exprès, lequel n'eut pu, à vrai dire, rendre service qu'à un éléphant adulte.

Il y avait les amoureux. L'espèce n'en était point rare ! Les uns usant dans leurs travaux d'approche d'armes poétiques, se comparaient, dans leurs épîtres galantes, à des chameaux traversant le désert de l'existence à la recherche de l'oasis amour. Les autres montaient sans lyre à l'assaut. Les uns et les autres, ne s'attaquant qu'à des vertus faciles, conquéraient presque toujours la tranchée convoitée, ce qui leur permettait, à la fin de leurs études, de discuter avec une égale compétence sur le cœur des femmes et les mérites comparés de l'injection de bismuth et du lavage au

permanganate. Certains de ces coqs étaient vraiment épiques ! Nul pharmacien adjoint de 1906 n'a certes oublié ce roi des cœurs qui, à force de passer de la brune à la blonde, avait fini par recevoir d'une ardente rousse un cuisant baiser, et, en pleine crise uréthrale, tandis qu'un suppositoire de morphine apportait à ses souffrances aiguës un passager apaisement, s'écriait avec amertume : « Quelle guigne, dire que cela m'arrive juste le jour où j'avais une si belle occasion ». Déclaration qu'avec la meilleure bonne volonté du monde on ne pouvait prendre pour un acte de contrition parfaite.

Il y avait les fantaisistes. X... qui, chaque fois qu'il était de garde, vous demandait à deux heures de l'après-midi de le remplacer cinq petites minutes, pour aller faire une non moins petite commission, et, au premier coup de sept heures, rentrait le sourire aux lèvres en s'excusant d'un ton badin de vous avoir fait un peu attendre. Y..., Brummel méconnu, qui se fut cru déshonoré s'il eût arpenté la rue de la République sans une énorme lavallière au cou, une discrète pivoine à la boutonnière et aux pieds des bottines vernies soigneusement déboutonnées. Z..., mélomane passionné, qui, non content d'exécuter des solos de flûte, durant lesquels il demeurait sourd aux coups de sonnette du guichet, berçait les poupons du gratuit du grand air de Louise et réservait gentiment aux seuls copains l'ouverture de Sigurd en y remplaçant la voix des cuivres par celle des plateaux de la grande balance entrechoquée avec fougue, ingénieuse transposition pharmaco-lyrique qui possédait le curieux don d'exciter la fureur jalouse de notre digne pharmacien-chef, violoncelliste distingué.

Enfin, il y avait les ambitieux. Travailleurs dociles, plus soucieux de tuyaux de concours que de science pure et sachant se garder de toute dangereuse originalité de pensée. Esprits souples, qui surveillaient leurs paroles, calculaient leurs gestes, cultivaient leurs relations ; ils rêvaient de remplir leur pharmacie de clients, leurs poches d'écus, leur carte de visite de titres et leur boutonnière de rubans. Beaucoup sont parvenus aujourd'hui à la fortune et aux honneurs, tous parviendront demain à la tombe !

Cinq événements annuels rompaient la délicieuse monotonie de notre béate existence hospitalière.

Dans la matinée du premier Janvier, le Doyen de la promotion allait présenter les vœux de celle-ci à l'économe et à l'aumônier. L'économe, M. Sapin, y répondait en nous assurant de sa bienveillance, et ce n'était pas de la part de cet excellent homme vain propos. Aussitôt après notre départ, l'aumônier faisait porter à notre réfectoire une délectable bouteille de vin vieux que nous buvions à sa santé.

Un samedi soir d'avril nous voyait partir au bal des Etudiants, légers comme un vol de moineaux. A notre retour, le dimanche matin, certains battaient de l'aile ! Dans l'intervalle, plusieurs avaient connu des succès éclatants. Tel cet athlète qui, déguisé en bébé rose, se vit l'objet toute la nuit de flatteuses offres de gardiennage de la part d'innombrables

nourrices sèches. Tel aussi ce premier prix de conduite, la raison fait homme, qui, après avoir eu la fantaisie de se déguiser ce soir-là en folie, se trouva à la fin du bal (l'habit pour une fois ayant déteint sur le moine) fatigué à tel point par les lumières, la poussière et la danse qu'il dut recourir à un fiacre et à l'aide de deux de nous pour rentrer à l'hôpital. Il y arriva à l'heure précise où, en procession lente, les sœurs allaient à la chapelle, yeux baissés vers le sol. Elles les relevèrent pour voir dans l'aube naissante s'avancer, Gavarni vivant, une folie chancelante soutenue par un capucin et un monsieur en habit. On en parla longtemps autour des tables de la communauté...

Le 31 mai, il y avait dîner de changement de service. Nous en avons déjà parlé et n'y reviendrons point.

La fête de l'hôpital avait lieu fin octobre. En cet heureux jour, tout le haut personnel de la Charité, dont le pharmacien adjoint constituait l'échelon le plus bas, était convié par l'Administration à un somptueux repas dans le cadre plus somptueux encore de la salle des Délibérations, du haut en bas lambrissée de vieux chêne. A vrai dire, un détail de cette cérémonie nous chiffonnait : l'habit y était de rigueur. Nos goussets dédorés nous interdisant non moins rigoureusement l'achat de ce costume de luxe, nous en étions réduits à emprunter un plastron à un copain, un pantalon à un autre, un frac à un troisième ! Nos maigreurs juvéniles aidant, nous finissions par nous présenter présentables à la fête. Aujourd'hui que l'âge, à défaut d'autres présents, nous a donné du ventre, trouverions-nous avec la même facilité vêtement d'emprunt à notre taille ?

Enfin, pour la Noël, après une messe de minuit à laquelle nous assistions à la tribune: d'abord par religion, ensuite parce que nous savions que ce geste pieux nous vaudrait, à notre réveillon, de la part des saintes sœurs cuisinières, notable supplément de friandises, enfin parce que certaines novices des chœurs étaient agréables à contempler, nous allions festoyer au millieu des boiseries historiques de la pharmacie et ne tardions pas à être beaucoup plus émus par l'excellence des boissons que par la majesté du décor.

Ainsi, les jours succédaient-ils aux jours lourds de félicité sereine et, rapides, les ans passaient !

Les ans passaient. Un beau matin, le Rat blanc, un petit vieux rageur à immense mémoire, qui suait le Règlement par tous ses pores et ne souriait jamais aux simples étudiants (oh non !) nous remettait en souriant (dans son esprit le diplôme nous rendait sans doute ses égaux) le parchemin nous ouvrant la carrière pharmaceutique. Il était fini de rire, la vie pour nous commençait. Dès le lendemain, « la famille » se mettait à nous harceler. « Après tous les sacrifices qu'elle s'était imposée pour notre instruction, allions-nous enfin nous occuper d'affaires sérieuses, songer à notre avenir, nous créer une situation ? » Ces sages paroles sonnaient le glas de nos vies libres. Tristement, nous nous mettions à la recherche d'une officine en priant Dieu de n'en point trouver. Parfois, nous étions bientôt pris à notre propre piège, et tel de nous, parti miser

par jeu dans une vente judiciaire une boîte fermée qu'il n'avait nulle intention d'acheter, s'en revenait, devenu, à sa douloureuse stupéfaction, par la grâce d'une seule enchère, possesseur de la pharmacie pour mille vingt-cinq francs ! Plus favorisés, ses compagnons obtenaient quelques mois de répit, mais, excédés des objurgations de plus en plus pressantes de leurs parents, ne tardaient pas, eux aussi, à acquérir boutique pour une somme variant entre vingt et trente mille francs.

C'était alors la dernière garde. Les copains partis, on feuilletait une fois encore avec une âpre tristesse le livre où de nombreuses photographies évoquaient le souvenir de récentes heures joyeuses qui ne reviendraient jamais. On mettait en ordre son tiroir; on brûlait ses lettres d'amour. Roses, grises, vertes, mauves ou bleues, elles faisaient une grande flambée multicolore, et, après cet éclatant bouquet de feu d'artifice marquant la fin de la fête de notre printemps, — et le début des années sombres, — de tous ces serments éternels il ne restait qu'une pincée de cendre !

La veille de notre départ, avait lieu le repas d'adieu. On s'efforçait de crâner, mais la sensation pénible d'avoir déjà un pied hors de la chère maison faisait sonner faux notre gaieté factice et, malgré la gentillesse des copains s'efforçant par de bonnes paroles et d'affectueuses attentions de nous adoucir l'amertume du départ, la fin de la fête était toujours lugubre. L'un de nous ayant subitement disparu au sortir de la table, nous trouvâmes cet homme fort, caché dans la petite réserve et sanglotant à perdre haleine contre un tonneau de sublimé (1). Un autre, bien qu'il eut à l'ordinaire le filet bien coupé, ne put, tant il avait la gorge serrée, répondre un seul mot aux souhaits affectueux que lui adressait le doyen. Le troisième, en revanche, fit preuve en nous quittant d'une insensibilité révoltante. Il allait vers l'amour !

Compagnons de notre jeunesse, vous souvenez-vous encore après tant d'années écoulées du cher vieil hôpital aux murs de forteresse et aux longs couloirs sonores où, en marge de la douleur, nous avons vécus ensemble de si doux instants ? Avez-vous revu, en nous lisant, passer dans le soir doré, devant le calme jardin du petit réfectoire, les grands papillons blancs des cornettes hospitalières, le vénérable frère cymbalier, le non moins vénérable frère Pain et la rutilante trogne de buveur de Brauwer du Père Todd. Avez-vous oublié les petits vieux et les petites vieilles chauffant au soleil leurs os antiques en échangeant quelques « prises » amicales et de nombreux propos aigre-doux. Vous rappelez-vous de la sœur P..., qui, à nos messes de minuit, au milieu de son chœur de chanteuses, battait, péremptoire, la mesure en ouvrant une bouche où mouraient de longues dents jaunes. Possédez-vous toujours en vos archives la photo du grand Clemenceau de neige, qu'en 1908 — pressentant sans doute son glorieux Destin — nous avions modelé au

---

(1) Il s'agit d'une solution diluée de sublimé.

milieu de la cour ? N'évoquez-vous jamais, en vos rêveries solitaires, ces fêtes mémorables à l'issue desquelles l'aube et les marchands du quai Saint-Antoine nous voyaient regagner nos demeures d'un pas parfois indécis ? Pour nous, après un quart de siècle, chaque jour nous y pensons encore. C'est pourquoi, avant que la Charité ait à jamais disparu de notre horizon, nous avons recueilli, pour la déposer pieusement en suprême hommage sur les vieux murs où sont ensevelies nos plus belles années de jeunesse, cette gerbe de clairs souvenirs qui illuminent encore nos vies.

NOTES SUR L'INTERNAT ACTUEL

Il y a quelques années, étant alors jeune stagiaire, après avoir rapidement appris les caractéristiques de diverses plantes et poudres, et mêlé dans des ordres plus ou moins rationnels des substances médicamenteuses, je m'éveillai un jour avec la ferme résolution de prouver, devant des maîtres assemblés, mon savoir.

Mais, soit manque de confiance en ma valeur, soit doute prématuré sur l'efficacité des examens, je m'informai des divers moyens d'être recommandé. Un naïf ou un moqueur m'adressa au préparateur de stage, qui se trouvait être un Interne.

C'est pourquoi je pénétrai un beau soir, chapeau bas et fort intimidé, dans la salle de garde du grand Hôtel-Dieu. A travers un épais voile de fumée, j'aperçus plusieurs gaillards qui battaient la carte au son d'un phono. Des verres à liqueur traînaient sur les meubles, et une femme demi-nue — un portrait bien entendu — me souriait comme pour m'encourager. Rassuré par cette ambiance, je m'avançai, prêt à conter sans détours ma petite histoire. Je me heurtai à un mur : les visages étaient clos, voire même hostiles. Un interne s'avança, à qui je bafouillai quelque chose. Avec condescendance, il me fit sentir combien j'avais osé, en venant troubler, durant sa digestion, Monsieur le préparateur, et me renvoya sur de vagues promesses. C'est ainsi que je fis connaissance avec la hiérarchie universitaire et hospitalière. On a beau faire le malin, d'une pareille prise de contact il demeure toujours quelque chose, et c'est pourquoi aujourd'hui encore l'Internat est pour moi à base de respect : respect des titulaires par les suppléants, et des anciens par les jeunes.

Puis, des mois plus tard, je fus convié à la table d'Internat et restai fort intrigué par les nombreux portraits d'anciens, pendus aux murs. Cette impression est en moi d'autant plus proche que, par la suite, il m'est arrivé souvent de m'arrêter devant ces groupes, et de me demander comment ces jeunes gens barbus, aux bottines étroites, aux vestes courtes, étaient encore proches de nous, et ce que cachait leur air grave ou doucement rigolard. Aidé des confidences faciles de ceux que l'on rencontre, il me semblait retrouver leurs traces dans ces hôpitaux si vieux, où les Sœurs ont encore leurs cornettes surannées, et les couloirs, ces longs échos des vieilles maisons pensives, retrouver le souvenir de leurs goûts, de leurs facéties, de leur travail, de leurs gestes habituels. Comme nous, ils ont connu cette ambiance particulière, qui vous cerne comme une odeur, et qui demeure le durable privilège de l'Internat, car nulle part sans doute on ne retrouve tant d'abandon, de facilité à la confidence, et

ils ont dû tenter, comme nous, d'accroître cette sociabilité profonde, cette aptitude à une camaraderie véritable, tant de cœur que d'esprit, cette faculté de se livrer chaque jour que l'on ne croit pas payer trop cher par le large champ ouvert par elle à la critique.

*
* *

Cette solidarité effective, le respect de la tradition, un sentiment discret mais réel de la hiérarchie, ce sont là, je crois, quelques vertus fondamentales de l'Internat. Elles lui demeurent indissolublement liées, et c'est en cela qu'il a pu paraître immuable. Toutefois, ainsi que toute société, il a ses mœurs, ses coutumes, ses opinions, qui, forcément, subissent le contre-coup des circonstances extérieures. Il a ses *grands hommes,* ceux qui orientent le mouvement et laissent après eux une empreinte plus ou moins éphémère. D'abord les chefs de conférence, ceux dont les connaissances professionnelles se sont affirmées, et autour desquels les jeunes viennent se grouper. Ils ne sont pas venus à nous pleins de leçons apprises, juges indifférents du travail de la semaine et porteurs de plans étriqués sur des questions arides, mais pénétrés d'un humour amical et familier, affranchis de toute morgue, ont suscité en nous le goût professionnel; ils se sont attachés à nous pour seconder l'effort de toute une année, nous ont mis la main sur l'épaule le jour du concours, nous entr'ouvant la porte d'un milieu que leur exemple nous rendait plus cher.

Bien d'autres apportèrent à cet ouvrage le même désir d'être utile et de transmettre à leurs camarades le fruit de leur travail et des enseignements reçus. A côté d'eux, d'autres s'imposèrent à nous par un don d'organisation spéciale, une sorte d'élan intérieur communicatif, orienté vers une action immédiate. Certains furent de simples bavards, champions des réunions générales et qui ont passé comme leurs paroles.

L'Internat eut aussi ses victimes, ceux qui se déversent les mesquineries, les petites lâchetés qui jaillissent de toute collectivité, ceux au visage de qui l'on jette des pelures d'orange et qu'on humilie, alors qu'ils n'étaient ni meilleurs, ni pires que la foule. Le souvenir de ces inadaptés demeure comme un enseignement pour ceux qui viennent.

*
* *

Ces éléments divers donnent aux Internats successifs leur physionomie particulière et changeante.

Mais les deux grands faits récents qui en ont modifié l'évolution ont été, je crois, la Biologie et la présence des Etudiantes.

Nos devanciers administraient soigneusement le calomel ou l'opium et, avec la conscience du devoir accompli, s'en retournaient à leurs amours ou à leurs examens. Ils vivaient dans une époque douce, ne suivaient pas les visites médicales et se souciaient fort peu de leurs

humeurs. Quand un jour apparut parmi eux la *Science* qui, ne s'embarrassant guère des bagatelles thérapeutiques, prétend remonter aux causes mesurables des phénomènes vitaux. Alors ils montèrent dans les salles, où, au cœur d'un auditoire distrait, des gens importants tâtent, ponctionnent et prononcent des paroles définitives. Rapidement, ils marquèrent leur place parmi les innombrables satellites, dans cette hiérarchie subtile qui va du patron au personnel, et qui donnerait, à une imagination voyageuse, à penser à une petite cour. Le regard du Maître a son prix. Sa parole et son salut plus encore. Un code nuancé des préséances limite les droits de chacun et j'imagine que la chancelière ne tenait pas plus à son tabouret que tout Interne à ses pérogatives.

Alors quel jeu tentant pour le Pharmacien de prélever, mesurer, peser, de s'en revenir le lendemain les mains pleines de résultats à commenter et renforcer de toutes les précisions chimiques nécessaires. Avec quel enthousiasme on devait comparer et discuter les méthodes, les techniques...

J'imagine, lors de l'apparition de la Biologie dans nos études, cet engouement excessif pour expliquer la circonspection avec laquelle certains de nos maîtres ont accordé tous crédits. Craignant peut-être de se voir entourés d'Internes, dont quelques réactifs eussent borné l'horizon, ils n'ont offert à la soif de connaître et d'expérimenter de chaque dizaine d'élèves qu'une pipette, un ou deux ballons jaugés et de fréquents conseils de prudence, scandés d'une toux brève.

Aujourd'hui s'est établie une harmonieuse collaboration médico-pharmaceutique, qui ne peut que contribuer encore à donner à l'Internat la conscience de lui-même et permettre à ceux dont nous sommes les collaborateurs de se persuader de ce que l'immense majorité de l'humanité est sans doute — hors quelques figures saillantes — composée de médiocres, qui sont bien près de s'équivaloir, effaçant ainsi certains préjugés désuets.

Chez tous, on constate un goût croissant pour la biologie, dont la connaissance et la pratique apparaissent de plus en plus nécessaires, tant à la préparation du concours qu'au travail quotidien. Beaucoup s'y sont profondément intéressés, se sont attachés à certaines questions, et c'est ainsi que sont nés des travaux fameux sur le glutathion, dont l'auteur fut couvert de fleurs par un jury médical, une belle thèse sur le métabolisme; c'est ainsi que nous avons connu l'homme de la cholestérine, de l'acide urique, des albumines totales ou séparées, qui, après avoir raté pas mal de dosages, avalé par mégarde des substances diverses et courbé leurs veilles sur le microscope, ont vu leurs noms dans les journaux scientifiques, ceci à leurs yeux compensant largement cela. Et je n'aurai garde d'oublier tel de nos bons amis qui, sollicité à l'extrême par chaque question nouvelle, s'emballa tour à tour, et, après avoir commencé une thèse annoncée comme monumentale chez deux maîtres à la fois et plusieurs travaux, ne put jamais se décider à choisir et, rompant brusquement avec tant de soucis trop divers, évolue vers la médecine, à quoi le prédisposaient un goût prononcé pour les idées géné-

rales, les phrases et discours à effet et une belle prestance, non plus que ce type si particulier qui stigmatise sans cesse les amateurs de publication et de résultats inédits, et demeure lui-même un de nos meilleurs expérimentateurs, et un passionné de choses scientifiques.

Récemment est apparue la notion de métabolisme basal. L'incontestable autorité que ne peut manquer de conférer l'utilisation d'un appareil entre tous imposant, avec ses cuves, treuil, robinets, lui valut du coup bien des fervents. Mais avec de nombreuses et délicates expériences, où le souci de maintenir la température constante vous partageait tour à tour entre les vasistas et le radiateur, au risque d'en périr, beaucoup déchantèrent, s'étant aperçus que le bel engin est en somme assez sournois, et que le maniement d'un robinet à sept voies vous fait fréquemment trébucher du Charybde de l'appel d'air au Sylla de la casse. Bientôt s'ouvriront les nouveaux locaux de Grange-Blanche. Rationnels et clairs, ils seront pourvus, espérons-le, d'un matériel neuf et suffisant. Et lorsque l'on évoquera pour nos successeurs l'aspect du laboratoire actuel de l'Hôtel-Dieu, ils se sentiront aussi loin de nous que les alchimistes d'antan, à cela près, qu'inévitables, flotteront toujours autour d'eux les relents fétides des Weber et sucs gastriques en souffrance.

*
* *

Mais, de même que l'étudiant en s'établissant renonce brusquement à son indépendance, à un certain côté bohème, spontané et charmant, l'Internat en Pharmacie acquit en même temps que la conscience de de sa valeur, de son rôle scientifique, celle de sa dignité. Alors s'ébaucha un mouvement qui, renforcé par la présence des étudiants, semble devoir être durable, et la rupture avec le passé paraît s'affirmer.

Certes, les anciennes habitudes sont encore respectées, les tonus et changements de service conservent en partie leur physionomie traditionnelle et nous n'y avons pas manqué. Le buste d'un des pères de la chimie qui, ayant révélé plusieurs corps, prenait ainsi à nos yeux le tort d'ajouter encore aux programmes, nous l'avons bien ciré et compissé. Nous avons dansé tout autour la danse du scalp, avec autant de brio, de rots champagnisés que n'eussent fait nos pères. Certains de nos soirs n'eurent rien à envier aux plus belles réussites d'antan. Plusieurs d'entre nous, dans des costumes les plus imprévus, nous ont offert les plus savoureuses réflexions, et, de même que les pharaons ont gravé dans la pierre le récit de leurs hauts faits, nous pourrions recouvrir la salle de garde de plaques de marbre, où on lirait les records bachiques de l'un, les exploits érotiques de l'autre, et les splendides braillées de tous, ni moins puissantes, ni moins évocatrices qu'autrefois.

Il n'en est pas moins vrai que le cœur ne peut y être autant que jadis. En effet, après le dîner, nous avons dû attendre le départ de nos compagnes, boire poliment après avoir choqué leur coupe, entraîner leurs corps fragiles en d'innocentes danses, et la réunion a pris peu à

peu l'aspect touchant d'un bal de la sous-préfecture. Les petits fours sont rangés sur la table. Un champagne de bonne qualité se distribue à la ronde. Dans un coin, les messieurs sont groupés, corrects, et si l'un d'entre eux hasarde une histoire marseillaise, c'est à mi-voix. Tandis qu'au long du mur, sous les glaces, se déploie la guirlande un peu fade des jeunes cavalières, dont les robes sans échancrures, roses ou bleues pâles, voilent pudiquement la gorge juvénile. On cherche des yeux les dignes parents, et l'on semble par moments attendre l'inévitable dame mûre, qui, parmi bien des grâces mièvres, nous viendrait chevroter en attraction la Prière de la Tosca ou une romance de Massenet.

Quand enfin minuit sonnera et que chacune s'enfuira parmi le brouhaha des adieux et le bouleversement du vestiaire encombré, quelque chevalier-servant l'ira reconduire jusqu'au tramway de banlieue ou au prochain taxi.

Lorsque, enfin seuls, le meneur de jeu poussera le premier cri en se ruant aux liqueurs restantes, il nous fera un peu l'effet d'un joyeux pochard, entré par mégarde pour troubler une soirée de bonne compagnie.

Et la nuit se déroulera comme un vieux rite trop prévu, vidé de tout enthousiasme.

Nous voici loin, bien sûr, des bacchanales exaltées que racontent les étudiants de jadis, à qui des courtisanes vénusiaques offraient la joie de leurs rires, tout en leur permettant de rester eux-mêmes. Mais peut-être aussi qu'au demeurant ces souvenirs se sont enrichis, diversifiés, colorés avec le temps, et que ces fêtes n'ont été réellement que des dimanches frais sous les tonnelles, auprès de grisettes médiocres, et devant des vins trop légers. Peut-être aussi nos descendants, se fiant à nos récits, regretteront aussi les jours défunts de notre jeunesse.

*
* *

Mais s'il est vrai que les jours de joie bruyante ont été altérés par la présence des étudiantes, combien plus elles ont influencé la vie quotidienne de l'hôpital. Nulle avanie n'est puissante contre une nécessité sociale, elles sont maintenant en nombre, implantées, et demain peut-être, leurs suffrages étant plus nombreux, seront-elles reines. Parmi ces groupes paisibles et routiniers de garçons attachés à leurs habitudes, elles se sont insinuées peu à peu, animant, diversifiant leurs journées. Dans un milieu fermé, attaché à ses pérogatives, favorisant l'observation réciproque, où mille rivalités, clans, histoires s'entremêlaient, elles ont apporté un nouvel élément de perturbation, de mouvement, de vie enfin. Elles ont accru le goût de la conversation, voire du bavardage et d'une critique moins âpre, mais peut-être plus fine.

Je ne crois guère à l'amitié féminine et l'on n'en peut voir que bien peu de cas. La « petite différence » dont parlait un humoriste, demeure

insurmontable obstacle. Lorsqu'au hasard d'un soir de fête ou de garde, la bonne sœur du réfectoire s'est retirée, laissant en tête-à-tête un et une interne, la conversation languira forcément, soit qu'ils ne sentent de commun entre eux que leur travail journalier, soit que, assez rapprochés, s'élèvera entre eux la barrière de l'amour-propre. A moins que leurs mains ne se cherchent, et alors l'Internat perd ses droits.

Normalement se sont établis des rapports subtils où s'entremêlent à la fois quelques marivaudages et une recherche de la rosserie qui porte, au détriment souvent de la finesse. Et puis tant d'intrigues s'ébauchent, se nouent, se brisent et se reprennent, de tous ordres et de tous degrés, parmi des rougeurs subites, des roueries enfantines, des allusions délicates ou des gaffes effroyables ! Ce spectacle varié, multiple, n'est pas dépourvu de piquant et les raisonneurs, les psychologues des internats défunts ont dû regretter plus d'une fois cette cause de trouble et d'animation que constitue partout la présence de la femme.

*
* *

Mais si l'Internat a évolué ces dernières années, combien plus profond encore derrière nous va se creuser le fossé qui nous sépare des Hospices d'antan, puisque les lieux eux-mêmes où nous cherchions la trace des anciens vont disparaître. L'Antiquaille a déjà été cruellement atteint par la catastrophe des Chazeaux. L'interne de garde s'est éveillé une nuit dans un grondement de tonnerre et, se hâtant vers les Balmes, s'est brusquement trouvé devant une crevasse, découvrant pour la première fois les lumières de la ville reflétées au trouble et mouvant miroir des fleuves.

Et demain tomberont les cloîtres familiers de la Charité si attrayante, avec son réfectoire d'où les soirs d'été l'on apercevait le jardin calme dans le double murmure des jets d'eau, et les jeux du soleil déclinant parmi les arcades. La Charité avec sa vieille pharmacie où, entre les torsades et les guirlandes de chêne sculpté veillait la délicate statuette de Galien, qu'un artiste habile et naïf vêtit ainsi qu'un prêtre Galican. Semblable sera d'ailleurs le sort de l'Hôtel-Dieu immense, avec ses mille recoins pleins d'ombre et ses dômes inexplorés, dont il ne restera pierre sur pierre, si ce n'est sa vieille chapelle. Avec ces bâtiments seront ruinés les traditions particulières qui donnaient à chaque hôpital sa physionomie.

L'Hôtel-Dieu, usine où chacun vit et travaille pour soi, dîne à la hâte et fuit aussitôt dernière potion terminée, se retrouvera sans doute tel à Grange-Blanche, dans les locaux neufs. Mais à jamais sera perdue sans doute la douce quiétude de la Charité. Qui ne se souvient de ces longues après-midi de garde où se groupaient les amis pour les cartes ou la causette, ou la préparation des examens, et des colères de la mère Gobet, et des soirs de corridas, de saccage et de luttes, et des soirs de

conférence où, après les heures de travail, Paufique nous accueillait pour les matefaims, la bière et les longues palabres amicales.

A l'Antiquaille, peut-être, survivra ce particularisme étroit et cet esprit si caractéristique que les titulaires y ont toujours entretenu, prenant soin d'en assurer la durée en formant eux-mêmes, hors des conférences, leurs successeurs. L'Antiquaille est d'abord une famille où le personnel même a accès par la serviabilité. On vit à l'hôpital, on y travaille, on s'y distrait : l'été, les jardins des Balmes sont proches et l'hiver on y veille ou on sort entre soi.

Longtemps M. Rizard en fut l'âme. Son autorité était faite surtout de l'immense désir qu'avait chacun de lui plaire et d'être admis à sa sympathie. Il était « l'Ancien », toujours présent, amical, et ses jugements fins, souvent neufs, audacieux, pénétrant sous une apparente timidité, portaient profondément. Une influence véritable n'étant possible que par des rapports nombreux et divers, il fut un vrai maître, et dans ceux qui vécurent près de lui son souvenir demeurera.

*
* *

Ainsi, peu à peu, s'est resserré autour de chacun un réseau d'habitudes qui nous rattache plus encore à des lieux familiers et à des visages chers. Plusieurs déjà sont morts de ceux que nous aimions. La plupart des autres sont dispersés, et ceux qui restent parmi des groupes renouvelés éprouvent parfois un curieux dépaysement. Mais au moment de quitter l'Internat pour l'amical salut d'un maire de village, la poignée de main condescendante d'un vieux médecin et l'accueil défiant d'une clientèle soupçonneuse, nous emporterons un véritable et sincère regret. Celui qui part sent bien que rien ne sera changé derrière lui, tandis qu'il s'en va seul vers les horizons changeants d'une vie désormais moins alerte et moins insouciante. Mais si, plus tard, il revient, en passant à l'Hôpital, il se retrouvera aussitôt chez lui, plus près de ses bruyants successeurs que de beaucoup de ses contemporains, pareil à nos voisins des fêtes du cinquantenaire, dignes adjoints aux maires, propriétaires au faux-col haut et au veston sévère, qui se surprenaient à raconter des gaudrioles et pour un peu seraient partis dans la nuit pour tirer des sonnettes, dévisser des panneaux-réclame, et trinquer avec les agents.

Puissent alors les jeunes l'accueillir amicalement, le comprendre et lui procurer cette joie si vive pour tous d'égrener ses vieux souvenirs.

Cl. Boncompain.

LA CHARITÉ

par M.-P.-E. D. et E. METROZ

En nos temps paradoxaux, les monuments passent plus vite que les hommes. Hier notre Faculté se transportait à Bron. Aujourd'hui l'Hôtel-Dieu émigre à Grange-Blanche. Demain disparaîtra avec la Charité un des derniers cadres de nos souvenirs de jeunesse. Avant que croule l'œuvre à l'ombre de laquelle, durant un demi-siècle, l'Internat en Pharmacie a vécu des jours si heureux, j'ai voulu conter à grands traits son histoire pour en perpétuer le souvenir parmi nos futures promotions.

Quelques mots sur les très curieux et honorifiques événements d'où sortit l'aumône

Par son pittoresque et sa couleur, la naissance de la Charité est sujet de vitrail. En l'an de grâce 1531, Dieu voyant le royaume de France pulluler en usure et moult autres péchés, lui envoya la famine. Le bichet de blé monta de 10 à 60 sols tournois, ce qui ne s'était jamais vu de mémoire d'homme, et bientôt tout les pays avoisinant Lyon, au lieu de lui apporter comme à l'accoutumée des vivres, lui envoyèrent leurs pauvres à nourrir. Il en vint de la Bresse et du Dauphiné, du Forest et de l'Auvergne, de la Bourgogne et de la Savoie. Les uns par les routes, les autres à pleins bateaux, par les rivières du Rosne et Sône; et qu'ils arrivassent par terre ou par eau, lorsqu'ils se présentaient aux portes de la ville, ayant jalonné leur route de compagnons expirants, ils étaient plus secs que des pièces anatomiques, moins semblables à des personnes vives qu'à des morts déterrés de leur sépulcre et on les eût pris pour déchets de naufrage. Nuit et jour, de cette foule montait un seul cri: « Je meurs de faim » et, de fait, en mourait à toute heure grande multitude par les étables, les rues et sur les fumiers, chose non moins épouvantable que pitoyable, qui transforma en quelques jours Lyon l'opulente en famélique hôpital et puant charnier.

A la vue d'une telle détresse, nos aïeux, oubliant leur propre misère, ouvrirent tout grands leurs bras et leurs buffets à leurs infortunés frères en Jésus. Les petits enfants eux-mêmes, s'ils avaient du pain à la main, le donnaient aux misérables et présentaient ceux-ci à leurs pères en les priant de les recevoir à la maison. Par malheur, désaccoutumés depuis de longs jours de toute nourriture, les gosiers des affamés étaient devenus si retraits qu'ils ne pouvaient avaler aucune viande, et

beaucoup de gueux moururent de cette trop brusque alimentation. En apprenant ces accidents, Jean du Peyrat, lieutenant général de la Sénéchaussée de Lyon, et ami de Marot, demanda qu'on réunit d'urgence une Assemblée générale des Etats de la Cité pour coordonner les mesures de salut. Celle-ci fut convoquée dans le plus bref délai et désigna sur l'heure huit des principaux citoyens de la ville: quatre du côté de Saint - Jean et quatre du côté de Saint - Nizier, pour organiser les secours.

Hommes d'affaires avisés, ceux-ci promirent aussitôt une gratification de 20 sols tournois pour chaque asnée de blé menée en ville. Cette annonce eut pour double résultat immédiat de faire affluer le grain à Lyon et d'en faire baisser le prix de plus de 20 sols tournois. En même temps, les notables firent frapper une dizaine de milliers de petites marques de plomb, de la forme et de la grandeur d'un dizain sur chacune desqulles on grava le nom d'un des cinq couvents: Cordeliers, Jacobins, Saint-Georges, la Chanay et Ainay. Enfin, pendant la frappe, ils organisèrent une quête générale, quête où les colonies d'étrangers (Allemands, Florentins, Lusquois, Gênois et autres, alors établis en grand nombre dans notre commerçante cité) firent assaut de générosité avec les Lyonnais d'origine et pour laquelle les ecclésiastiques offrirent de vendre leurs ornements d'Eglise et même leurs calices s'il était nécessaire. Aussitôt les testons frappés, le grain arrivé et moulu, les huit chefs ordonnèrent à tous les pauvres, tant de la ville qu'étrangers, de se réunir le jeudi 18 mai, à 6 heures du matin, devant Saint-Bonaventure, quand sonnerait la grosse cloche du couvent.

Huit mille miséreux furent exacts au rendez-vous. Ils y trouvèrent cinquante-deux notables qui, non contents d'avoir donné pour eux leur or, n'avaient voulu céder à personne l'honneur de les servir en ce grand jour de fraternité humaine. Lyonnais méthodiques, ces messieurs s'étaient partagés la besogne. A la porte, les uns enrôlaient les noms, prénoms, surnoms, lieu de naissance et d'habitation de chaque pauvre. Ceci fait, il lui remettait un teston gravé portant le nom du couvent le plus proche de son domicile et le faisait ensuite entrer dans le monastère où une autre équipe de donateurs lui baillait deux livres de pain, en lui recommandant de se rendre désormais chaque matin à l'endroit marqué sur le teston, endroit où il lui serait fait, jusqu'à ce que le Créateur en eût autrement pourvu, aumône de pain, potage et chair.

Le 18 mai, la distribution se prolongea dix heures. Elle recommença le lendemain et les jours suivants, aux lieux désignés la veille, savoir: aux Cordeliers, Jacobins, à Saint-Georges et la Chanay pour les Lyonnais d'origine, au pré d'Ainay, où l'on avait en hâte édifié des abris de bois pourvus de force paille fraîche, pour les étrangers. Enfin, aux fossés de la Ville pour les marauds, truants et bélîtres, ce qui prouve qu'au cours de cette passion humaine, les Lyonnais n'oublièrent point de nourrir le mauvais larron.

La distribution dura cinquante-deux jours consécutifs. Chaque indigent y reçut tous les matins une livre et demie de pain, de la soupe et un peu de viande, ration à laquelle, soit pour honorer un visiteur, soit pour réconforter de façon spéciale des personnes ayant enduré outre les souffrances de la faim les fatigues d'un dur voyage, on ajouta pour les étrangers un peu de vin. Au bout de ce temps, c'est-à-dire le 9 juillet, la Providence ayant envoyé la récolte la plus abondante et le prix du blé étant tombé de ce fait de 60 à 27 sols le bichet, on fit aux étrangers une bonne aumône en argent et en vivres, pour leur permettre de rentrer chez eux. Après quoi, on leur commanda de vider la ville. Ils obéirent aussitôt, rendant doucement et piteusement grâces à Dieu et remerciant Messieurs de Lyon de leur grande humanité et libéralité. Au cours de ces cinquante-deux jours, il avait été délivré pour 9.793 livres 19 sols et 2 deniers de vivres (plusieurs centaines de milliers de nos francs actuels).

Le dimanche, dix-huitième jour de janvier 1533, les députés commis à faire l'aumône générale de 1531, vinrent « sauf ceux qui, depuis ledit temps, étaient passés de vie à trépas » présenter leurs comptes en la présence de Maître Pierre Dorlin, notaire, aux représentants du Roi, de l'Archevêque, des consuls lyonnais, florentins, allemands, lucquois et autres donateurs, tous « gens honnêtes, sages, vénérables, honorables et discrets », tout au moins dans le procès-verbal. Après avoir « vu, vérifié, calculé et affiné » les dits comptes, ceux-ci leur en donnèrent quittance et ordonnèrent que le reliquat des aumônes, soit 396 livres 2 sols et 10 deniers « restés de bon » entre les mains de Jean Broquin, receveur général de ladite Aumône, serait employé selon l'avis et l'opinion d'une nouvelle Assemblée.

Celle-ci se réunit dès le dimanche suivant. A l'unanimité, elle décida que la somme restée entre ses mains servirait de première mise de fonds à la création d'un établissement de bienfaisance destiné à soulager les misères des habitants de la Ville. L'Aumône était fondée et Lyon, que ses modestes citoyens nommaient déjà la montagne heureuse, la nourriture des Sciences, le port de l'Europe, la mère des Martyrs, la cité la plus chérie du Ciel et même (aveuglement de l'amour) la ville du soleil, put, à partir de ce jour, ajouter aux fleurons de cette humble couronne celui de Ville de la Charité.

Buts de l'Aumône

Avec une simplicité, une activité et une méthode toute lyonnaise, l'Assemblée nomma dans la même séance: les huit administrateurs qui, sous le nom de commis de l'Aumône, allaient avoir à mettre debout l'œuvre projetée puis, aussitôt l'élection faite, définit avec précision le but essentiel que la nouvelle institution devait se proposer d'atteindre, à savoir: la suppression de la mendicité dans la Ville de Lyon.

Trois sortes d'indigents infestaient alors les rues de cette dernière. Les enfants vagabonds, les invalides et les mendiants professionnels.

Les nouveaux élus décidèrent de s'occuper d'abord des premiers. La tâche était considérable, car à cette époque existaient dans notre cité des milliers de pauvres petits abandonnés « criant et huant de froid et de faim nuit et jour par la ville et faisant un merveilleux ennui par les églises », à la confusion, crêve-cœur et scandale du peuple dont ils perturbaient la dévotion.

Ce lugubre troupeau de gosses sans feu ni lieu était composé d'orphelins et d'enfants trouvés. L'Hôtel-Dieu recueillait et nourrissait jusqu'à sept ans les uns et les autres. A cet âge, estimant sans doute qu'ils étaient devenus capables de gagner leur vie, il plaçait ceux qu'il pouvait: les garçons comme apprentis, les filles comme chambrières. Après quoi il rendait les autres à la rue, non sans leur avoir fait auparavant somptueux don d'un bel écriteau indiquant qu'ils étaient « pauvres orphelins sortant de l'Hôtel-Dieu et demandant l'aumône pour Dieu ». C'était en vérité le bon vieux temps.

Considérant à juste titre que ces fils du Ruisseau se muaient fatalement, avec l'âge, en malfaiteurs ou mendiants, opprobre et ruine de la Cité, l'Assemblée extraordinaire décréta que désormais « pour éviter le danger de tant de pauvres petites filles et petits garçons, perdus et gâtés par faulte de conduite, et qui, en vagabondant, transportent partout le germe des maladies contagieuses dont la Ville est si souvent infestée et aussi de la peste qui y pullule annuellement :

« 1° Tous les petits garçons orphelins, qui ne savent où se retirer, seront désormais, au sortir de l'Hôtel-Dieu, mys à la Chanal, là sera un Régent, lequel leur apprendra leur créance et quand lesdits petits enfants auront de huit à neuf ans, fauldra trouver moyen par aumosne ou autrement de les mettre dans les métiers où ils voudront être;

« 2° Touchant les filles orphelines, on les mettra à Sainte-Catherine, et là seront semblablement mises avec elles une, deux ou trois femmes veuves et de bonnes mœurs, lesquelles régenteront lesdites filles et aussi leur apprendront à coudre, filer, travailler de l'aiguille en toutes sortes de lingeries, manufacturer des chausses afin qu'elles ne demeurent oisives et quand quelque bourgeoise de la ville en aura à faire de quelqu'une pour servante, elle la pourra aller prendre là-dedans, ce qui leur évitera (aux fillettes, pas aux bourgeoises) de ne plus courir comme par le temps passé, jour et nuit parmi les étables et mauvais lieux ».

Ce point capital résolu, restait à s'occuper des mendiants adultes. Ceux-ci pouvaient, nous l'avons vu, se classer en deux catégories :

Les invalides, que leur manque de santé ou leur âge réduisait à la misère en leur interdisant tout travail.

Les mendiants professionnels, dont la seule infirmité était un mal de coude chronique et le seul travail l'exploitation rationnelle des passants.

Le Conseil s'occupa d'abord des invalides.

Il décida de leur distribuer tous les dimanches matin l'aumône en cinq lieux, à savoir : Saint-Jean, la Chana, Saint-Georges, Saint-Nizier et Saint-Bonaventure.

Il arrêta en outre que :

Chaque célibataire recevrait pour la semaine un pain de douze livres et un sol de tournois en argent.

Chaque père de famille se verrait attribuer, suivant l'importance de celle-ci, « deux ou trois fois plus que les célibataires », selon la nécessité.

Aux gens vieux qui ne pouvaient, faute de dents, manger de pain, il convint de donner à la place de celui-ci et à la discrétion des administrateurs, 4, 5 ou 10 sols par semaine au lieu d'un, afin qu'ils puissent s'acheter eux-mêmes les aliments nécessaires.

Aux ladres (lépreux), il accorda 6 sols tournois par semaine, aumône que ceux du faubourg de Vaise devaient aller recevoir à l'hôpital de la Chana et ceux de la Guillotière à Saint-Bonaventure, sous l'expresse condition de ne pas errer dans les rues de la ville.

Il arrêta, de plus, qu'aucun Recteur ne pourrait rien distribuer de sa seule autorité et que, pour recevoir l'aumône, tout pauvre, à quelque catégorie d'ailleurs qu'il appartint, devrait montrer un billet signé de deux administrateurs et du secrétaire, billet qui ne serait délivré qu'après enquête sévère sur les ressources et la moralité du sollicitant.

Il chargea les distributeurs de regarder chaque année, à l'aumône qui aurait lieu après Pâques, s'il était parmi les pauvres des hommes assez valides pour gagner leur vie le long de l'été en s'employant aux travaux des champs et de supprimer à ceux-ci l'aumône jusqu'à la Saint Martin, pour soulager d'autant les finances de l'œuvre.

Il fut décidé que cinq surveillants, dits bedeaux, accompagneraient tous les samedis les charrettes de pain de la boulangerie de l'Aumône aux cinq lieux de distribution, que le dimanche ils assisteraient à celle-ci pour donner crainte aux pauvres et leur faire tenir l'ordre nécessaire, puis iraient ensuite porter le pain aux domiciles des indigents que la maladie aurait empêché de venir le quérir.

Enfin, l'on convint qu'une visite serait faite tous les trois mois par les Recteurs, accompagnés d'un bedeau, au domicile de chaque assisté, pour vérifier s'il était toujours sans ressources.

Quant aux étrangers nécessiteux, toujours nombreux dans Lyon, « ville de négoce et frontière du royaume », on décida de leur faire délivrer par le trésorier « une aumône raisonnable », de prendre leurs noms et prénoms et de les faire reconduire ensuite hors de la ville.

Restait à s'occuper des mendiants professionnels.

Les indigents incapables de gagner leur vie se trouvant secourus, il importait, pour que l'œuvre ne fut pas écrasée dès ses débuts par des frais excessifs, qu'elle n'eût pas à sa charge les marauds et vagabonds. En conséquence, les nouveaux administrateurs prièrent les échevins d'employer ceux-ci à la construction des remparts de la ville et de les

nourrir en échange de leur travail. La municipalité y consentit volontiers, à condition toutefois que Monseigneur le Gouverneur Sieur de Pomponne de Trivolie, surintendant des travaux, autorisa le projet. Celui-ci donna aussitôt libéralement aux administrateurs de l'Aumône « plein pouvor, autorité et jouissance quant au fait de justice sur lesdits pauvres, marauds, galands de litière et autres bélîtres vagabonds pour en disposer comme ils verront à faire ». Munis de cette autorisation, ayant jeté les bases de l'Aumône, lesdits Administrateurs se mirent aussitôt à l'ouvrage pour réaliser leurs desseins avec l'aide de la bénite Trinité, et, avant tout, firent élever en même temps un four pour nourrir les pauvres et deux prisons pour les enfermer, car tout chef de communauté humaine a deux tâches primordiales à remplir : Donner du pain à son peuple, le maintenir par la persuasion (et, s'il est nécessaire, par la force) dans les étroits sentiers de la vertu génératrice d'ordre.

Ressources et privilèges de l'Aumône

Le premier souci du Conseil de l'Aumône fut de se procurer de l'argent, nerf de toute entreprise humaine.

I. — QUÊTES

Il eut d'abord recours aux diverses sortes de quêtes et, comme en 1531, désigna des notables pour aller de porte en porte solliciter à nouveau tous ceux qui vivaient dans l'enclos d'une cité si charitable, de ne point se rendre indignes par leur dureté envers les pauvres des bénédictions que Dieu versait abondamment sur elle.

Sensible à un tel argument, Monseigneur le Révérendissime Archevêque donna 192 livres; Messieurs les Chanoines Comtes du Chapitre, 400 livres; Monsieur l'Abbé d'Ainay, 36 charges de froment criblé et recriblé; Madame l'Abbesse du Couvent de Saint-Pierre, 5 bichets de froment et de seigle. Le peuple de Lyon suivit l'exemple de ses pasteurs.

Les étrangers, Lucquois, Gênois, Allemands, et gens d'autres nations promirent de verser chaque semaine une aumône, et l'un d'eux, Jean Cléberger, marchand de Nuremberg, après avoir fait cadeau une première fois de 1.756 livres 5 sols, y ajouta peu après une seconde libéralité de 225 florins d'or. Royales munificences qui lui valurent à sa mort l'indulgence de Dieu et, quelques siècles plus tard, une statue dite l'Homme-de-la-Roche, où, pour rappeler ses largesses, l'artiste l'a représenté une bourse à la main.

Mais les plus généreux de tous furent les Procureurs et les Avocats. Une collecte, faite parmi ces pauvres gens, produisit l'énorme somme de 3.245 livres 7 sols 4 deniers. Les plaideurs devaient-ils être tondus en ces temps, juste ciel !

Là ne se borna point le zèle des commis de l'Aumône. Afin de soutenir le bel élan de leurs compatriotes, ils placèrent de petits troncs dans toutes les maisons, hostelleries ou boutiques ouvertes au public, de plus grands dans les églises et tous les trois mois le Recteur de chaque quartier vint en personne vider les uns et les autres pour en porter le produit au trésorier.

En été, ils firent quêter, dans les villages proches de Lyon, de l'huile, des herbages et, à l'automne, des fruits et du vin.

On quêta aux baptêmes, aux mariages, aux convois, enterrements et services.

On demanda des privilèges aux Rois, « ces parfaites images sur terre de la divinité ». On sollicita du Pape des reliques et des indulgences. On pria les prédicateurs de signaler dans leurs sermons les besoins de l'établissement à la bienveillante attention des fidèles, en ayant soin de rappeler à ceux-ci qu'aumônes en ce monde vaut Paradis dans l'autre. On suggéra aux dames notables l'idée d'augmenter leurs mérites en faisant, à travers la ville, des collectes de linge et d'argent; et, afin de montrer à tous l'exemple public du dévouement aux pauvres, les Recteurs, non contents d'administrer gratuitement l'Aumône et de lui faire, à l'expiration de leur mandat, un cadeau important, pour donner bonne odeur à leur nom et bon exemple à leurs successeurs, décidèrent d'abaisser leur superbe bourgeoise jusqu'à mendier eux-mêmes, bassins en mains, en habit de cérémonie, aux deux bouts du pont de Saône, lors des grandes fêtes annuelles. Petite manifestation d'humilité publique qui, chez certains de ces Messieurs, devait engendrer un bien grand péché d'orgueil intime.

A tous ces dons de vivants, il convient d'ajouter ceux, plus importants encore, que beaucoup de gens roublards, trop attachés aux biens de cette terre pour s'en séparer de leur vivant, mais trop soucieux de leur salut éternel pour ne point s'acquérir d'amples mérites pour l'autre monde, aux dépens de leurs héritiers, faisaient par legs testamentaires aux hôpitaux de la ville.

Ainsi agit la belle Cordière, qui, entre deux sonnets lascifs et deux baisers plus chauds que braise, eût la prudence, pour se faire pardonner par le Très-Haut ses lourds péchés d'amour et sa littérature légère, de léguer aux pauvres de l'Aumône ses granges de Thurinieux et de Parcieux.

Pour augmenter cette source de dons posthumes, tout fut mis en œuvre par les Recteurs. Flatteuses invitations aux agapes du Bureau de gens même de petite condition, mais susceptibles de devenir de gros donateurs. Discrètes recommandations aux notaires de suggérer à leurs clients riches la bonne pensée de songer, dans leur testament, à l'Aumône, et petits cadeaux non moins discrets à ceux dont l'invite avait été couronnée de succès. Lançage, parmi les grandes familles lyonnaises, de la mode de ne point mourir sans faire un legs important aux hôpitaux; ils ne négligèrent rien. En leur zèle pour l'Aumône, ils allèrent, dans

les héritages importants, jusqu'à faire célébrer en vers les mérites du défunt et imprimer sur beau papier, aux frais de l'hospice, à la suite de ces chefs-d'œuvre poétiques, le texte du testament louable et du panégyrique où le donateur était loué.

Cette bienheureuse coutume m'a valu la joie de découvrir les vers suivants, composés à propos de l'héritage de Messire Jacques Moiron, baron de Saint-Trivier et autres lieux, qui avait institué la Charité sa légataire universelle :

L'esprit du grand Moyron, en quittant la matière,
Veut voler sans obstacle à la félicité.
Et sachant nos besoins, sa grande charité,
De notre charité, soulage la misère.

Et ceux-ci, non moins savoureux, faits pour le même personnage :

Ma gloire après ma mort vit par toute la ville;
Tout le peuple m'érige un tombeau dans son cœur,
Je meurs sans héritier et j'en laisse vingt mille.

Je produis sans travail, d'un cœur pur et fertile,
Des enfants que je comble et de biens et d'honneur,
Je donne un bien caduc pour l'éternel bonheur
Et je n'ai jamais fait que cette usure utile.

Qu'on ne soupçonne point cet or d'impureté,
Je l'ai pesé longtemps au poids de la justice
Et le mets à l'épreuve au feu de Charité.

Etes-vous comme moi ? Je trouve imprudent cette insistance à parler de la pureté de l'immense fortune du sieur Moyron. L'homme qui gagne justement l'argent en gagne juste de quoi ne pas mourir de faim, et les grands fleuves, qu'ils soient d'or ou d'eau, charrient beaucoup d'ordures. En revanche, je goûte fort ces enfants, produits sans travail par un cœur pur et fertile. Ça c'est une image.

A vrai dire, je goûte encore plus l'extraordinaire oraison funèbre où — toujours à propos du mugnificent Moyron — Maître Clément Voysin, prédicateur du Roy, qui avait de l'érudition à défaut d'éloquence, trouve moyen de citer pêle-mêle Abel, Noé, Abraham, saint Paul, saint Pierre, Hélié, Pharaon, Hérode, saint Bernard, l'olive dorée du poète latin, l'arbre de Charité, Samuel, les Apôtres et les Saints, Tertullien, le sermon des collectes, de saint Léon et ceux de saint Pierre Chrysostome. On voit que, commerçants honnêtes, les Recteurs en donnaient aux bienfaiteurs pour leur argent; mais est-il sûr que l'appréhension d'aussi lourdes guirlandes, n'ait point privé l'Aumône de l'héritage de quelques hommes de goût ?

II. — AMENDES, TAXES, EXEMPTION D'IMPOTS

Aux dons volontaires, les Recteurs ne tardèrent pas à en joindre d'autres qui l'étaient infiniment moins, en se faisant attribuer par le Roi et les échevins le produit d'amendes et de confiscations.

Dès le 2 mai 1533, par exemple, ils reçoivent 10 livres utiles et une amende honorable superflue, d'Antoine Lote, jardinier à l'Arbre-Sec, pour avoir soustrait une fille Catherine.

Le 5 mai, autres 10 livres et autre amende honorable de Claude Dodun, maroquinier, pour semblable cas.

Le 11 mai, pour semblable cas encore, 5 livres seulement de Claude Masson, rôtisseur. Puisque le cas était semblable, pourquoi la peine était-elle deux fois moindre. Le rôtisseur avait-il enlevé une fille laide, de mauvais caractère ou de vertu douteuse ? Je ne sais, mais crois, en revanche, qu'afin de procurer à sa chère Aumône plus abondantes ressources, le Ciel avait chargé cette année-là son printemps lyonnais d'effluves particulièrement énervantes.

Aux amendes venait s'ajouter la moitié du produit des ventes de soies saisies pour contravention aux règlements corporatifs (l'autre moitié étant touchée par l'Hôtel-Dieu), ainsi que le montant des ventes de biens des personnes condamnées pour « crime de duel », etc., etc...

Enfin, ces deux sources de revenus se grossissaient du rapport infiniment plus régulier et plus considérable des innombrables impôts que les échevins et les Rois avaient donné permission à l'Aumône de lever sur les viandes, œufs ou gibier de carême, les soies, charbons, vins et cent autres produits. Taxes si importantes et si variées que l'Aumône fut obligée, pour les percevoir avec exactitude, de créer un véritable organe administratif ayant à sa tête un contrôleur général et qu'un intendant de Lyon, Joly de Fleury, excédé des perpétuelles exigences des Recteurs, finit par leur faire un jour observer que, s'ils continuaient de ce train, les habitants de Lyon en viendraient à ne pouvoir tuer un poulet chez eux sans s'exposer à une amende ou à une saisie.

Si l'œuvre percevait beaucoup d'impôts, elle était en revanche exempte de tous subsides, droits d'entrée, ports et péages, octrois, barrages, ponts, passages, gabelles, droits de visite, d'apprentissage, de maîtrise, d'ayde, de douane, de justice, de sol par livre, et plus généralement de presque tous les impôts frappant les Français sous l'Ancien Régime...

Administration de l'Aumône. Les sieurs Recteurs

Nous avons vu que, dès la création de l'Aumône (25 janvier 1533), les Conseillers de la ville nommèrent, pour la diriger, huit administrateurs et un trésorier, pris parmi les gens de bonne famille et renommée, zélés, vigilants, affectionnés au bien des pauvres et ayant les moyens de

faire les avances nécessaires pour l'entretien et la nourriture de ceux-ci. Ils les appelèrent les Commis de l'Aumône. Trois ans plus tard, lesdits commis obtinrent leur autonomie absolue et le droit de désigner eux-mêmes leurs successeurs. Chose curieuse, le premier usage que firent de leur pouvoir ces opulents bourgeois fut d'échanger leur titre peu décoratif de commis contre celui plus ronflant de Recteurs. En ces siècles lointains, les Français étaient vaniteux. Ils ont beaucoup changé depuis.

En 1545, l'importante contribution pécuniaire des négociants étrangers fit nommer, en sus des Recteurs français, un Recteur lucquois et un Recteur florentin.

En 1549, on élut, pour la même raison, un douzième Recteur allemand.

En 1573, l'agrandissement ininterrompu de l'Aumône fit porter à quinze le nombre des administrateurs. Ce chiffre ne varia plus jusqu'en 1760. De cette époque à sa dissolution (1792), le Bureau de l'Aumône se composa de dix-huit Recteurs, et ce nombre lui-même « eût encore été fort insuffisant si chaque administrateur n'avait été rempli d'un très saint zèle et d'une ardente charité ». Cette dernière phrase est extraite d'un règlement rédigé par eux. On n'est jamais mieux loué que par soi-même.

A partir de 1576, le Conseil fut constitué de la façon suivante:

1° Un chanoine comte de Lyon, président de droit du Bureau, et ayant le droit de nommer lui-même son successeur, mais ne jouissant pas, dans les délibérations, d'une voix supérieure à celle des autres Recteurs;

2° Un officier du Roi, chargé de soutenir de son autorité la faiblesse de l'indigent, traduisez de veiller à l'exécution des innombrables lettres-patentes accordées à l'Aumône;

3° Un avocat, conseiller juridique de l'Assemblée;

4° Un ex-consul, agent de liaison entre l'œuvre et la Ville, qui avait, de plus, la surveillance des bâtiments;

5° Les Recteurs négociants « ayant d'autant plus de mérite à remplir cette fonction, qu'il n'est point d'état où les occupations soient plus multipliées et qui souffre moins de distraction ». Le Recteur trésorier était toujours pris parmi ces derniers.

Les quatre premiers portaient le costume de leur profession, les autres étaient vêtus comme le seront plus tard les Recteurs de l'Hôtel-Dieu: habit noir complet, avec grand rabat sur la poitrine, manteau court et cheveux à la conseillère.

Les quatre premiers étaient dits Recteurs honoraires. A ce titre, ils étaient dispensés des avances exigées des autres Recteurs.

A l'exception du trésorier, chacun des Recteurs négociants versait en entrant en fonctions dans la Caisse de l'Aumône 10.000 livres, lesquelles lui étaient rendues sans intérêt à l'expiration de son mandat.

Le Recteur trésorier, lui, avait à verser cent mille livres dans la Caisse qu'on lui confiait. On les lui rendait, toujours sans intérêt, lors-

qu'il cessait ses fonctions. En outre, durant toute la durée de celles-ci, il était tenu de payer à bureau ouvert, de ses deniers personnels, l'excédent de la dépense de l'Hospice, et ceci quelle que fut l'importance de cette somme. Au XVIII[e] siècle, elle atteignit à un moment deux millions deux cent mille livres, plus de vingt millions de nos francs actuels. Ces avances lui étaient rendues en même temps que sa caution, mais à la différence de celle-ci, lui rapportaient un intérêt annuel de 5 %. A diverses reprises, d'illustres visiteurs s'étonnèrent qu'un père de famille, au risque de ruiner ses enfants, engagea de cette manière une aussi importante partie de sa fortune. Leurs inquiétudes étaient fondées, et le Recteur trésorier en exercice à la Révolution perdit toutes ses avances, soit six cent mille livres (près de dix millions de nos jours). En reconnaissance de ses anciens services et vu son état misérable, l'Administration impériale des Hospices lui accorda, beaucoup plus tard, avec munificence, une rente annuelle de ...2.400 francs, qui lui évita de mourir de faim.

Les fonctions de Recteurs étaient complètement gratuites. Mieux, ceux-ci payaient de leurs poches tous les menus frais personnels de leur administration (voitures, feu, lumière, repas qu'ils se donnaient entre eux) et jusqu'aux pots de beaujolais qu'en Lyonnais qui se respectent ils aimaient à humer à la fin des fatiguantes réunions du Conseil. « Attendu que Messieurs les Recteurs donnent, en entrant au service des pauvres, une somme de cinquante livres afin d'avoir la liberté de se rafraîchir les jours de Bureau et de visite, le Recteur chargé des boissons devra se pourvoir, dans ses achats, de quelques pièces de vin de bonne qualité qu'il fera tirer en bouteilles et réserver pour eux ».

Le Bureau se renouvelait par moitié tous les ans, le jour de la Saint Thomas, avant Noël. Chaque sortant présentait, pour le remplacer, trois sujets d'environ 40 ans, entre lesquels ses collègues choisissaient à la pluralité des suffrages. Fait capital, l'Administration de l'Aumône ayant été décrétée par nos Rois entièrement autonome, le Bureau de la Charité se bornait à prévenir, par simple courtoisie, le Prévôt des Marchands et échevins de l'élection faite par lui, alors que l'élection des Recteurs de l'Hôtel-Dieu devait être agréée et confimée par le Consulat.

Aussitôt après l'élection, les Recteurs honoraires prenaient possession de leurs charges respectives et les Recteurs négociants se partageaient le reste de la besogne. L'un se chargeait des blés et farines, un second de la boucherie, du bois et du charbon, un troisième du vin, un quatrième des usines de soieries, d'autres de la garde-robe, des souliers, de la lingerie, des meubles, de la Sacristie, de la Chirurgie, de la Pharmacie, etc...

Chaque Recteur était maître absolu, partant seul responsable en son domaine. Afin de coordonner leurs efforts, ils s'assemblaient régulièrement toute l'année, chaque dimanche, pour traiter des intérêts généraux de l'Aumône et se communiquer le résultat de leurs inspections journalières au cours de la semaine écoulée.

Chaque jeudi avait lieu une seconde Assemblée. Cette fois pour recevoir les pauvres, écouter le récit de leurs misères et calamités, puis statuer « sans aucune remise » sur ce qui devait être fait pour les soulager. A noter que s'il se présentait ce jour-là un étranger de qualité « tombé en nécessité dans la ville », les Recteurs lui donnaient de leurs poches le viatique qu'ils jugeaient nécessaire, sans rien prélever sur l'Aumône.

Les deux Assemblées se tenaient en habit de cérémonie.

En plus de ces diverses réunions, avait lieu tous les deux mois la vérification des registres de compte, tous les mois la visite des greniers, la vérification des pompes à feu et des citernes, « précautions complémentaires », et, chaque année, pour prévenir et réformer les abus, deux ou trois visites générales de l'Hospice.

Chaque année également, le cinquième dimanche de Carême, « qu'on nomme de la Passion », quatre Recteurs, ordinairement les premiers, visitaient les prisons et en tiraient les prisonniers retenus pour dettes en composant en leur nom avec leurs créanciers.

Joignez à cela une enquête journalière faite à tour de rôle par un Recteur dans toute la Charité, la surveillance hebdomadaire de la distribution de pain au pauvres et de linge aux prisonniers, les six visites annuelles aux patrons des enfants assistés, l'inspection, chaque année, de tous les pères nourriciers, et vous conviendrez, avec moi, que la place n'était pas une sinécure.

Ajoutons que si, comme nous l'avons vu, les Recteurs ne touchaient, pour ces écrasantes besognes, pas un maravédis, ils aumônaient en revanche d'un teston d'amende dans la boîte des pauvres, qui était sur la table du bureau, s'ils étaient, sans légitime empêchement, défaillants deux fois de suite aux séances du Bureau.

J'aurais voulu feuilleter avec vous les règlements de l'Aumône. Le temps nous manque et c'est dommage, car leur prose pleine de suc n'a pas le moindre rapport avec le style banal et glacé de l'immense majorité des documents officiels. Avec une liberté inconnue en nos temps démocratiques, nous y voyons les marchands du Conseil déclarer sans ambages à leur très noble Président, que ses deux principaux devoirs sont d'être plus assidu à sa charge qu'aucun autre et de montrer une grande affection pour les pauvres, « particulièrement *lorsqu'on quête pour eux* ». Un peu plus loin, ces hommes rompus aux affaires rappellent à l'Avocat de l'Aumône que sa mission consiste non seulement à guider l'Assemblée dans les procès de l'œuvre, mais encore et surtout à chercher pour ceux-ci quelque accommodement « dont le succès est toujours préférable ». Méfiants par profession, ils ordonnent au Recteur du blé de se trouver toujours au quai à l'arrivée des chalands apportant le grain et d'assister au déchargement de celui-ci, pour voir « s'il ne change pas de qualité au milieu ou au fond du bateau ». Gros bourgeois actifs, ils parlent souvent du respect dû aux maîtres et de l'oisiveté, mère de tous les vices, mais leur fermeté administrative sait se nuancer d'attention intelligente. « Avant de décider de la punition

ou du changement d'un apprenti dont se plaignent ses Maîtres, il convient de s'informer avec soin de la vérité des griefs. Quelques défauts essentiels que l'on suppose dans ces enfants, il arrive souvent que leurs Maîtres sont brutaux, déraisonnables et plus capables de leur inspirer de mauvaises inclinations que de les corriger de celles dont ils se plaignent ». Bien qu'ignorants des vitamines, ces hygiénistes font manger une fois par semaine, « pour les rafraîchir », de la salade aux enfants de l'Aumône. Et parfois ils savent enfermer, en une brève formule lapidaire, les multiples devoirs d'une écrasante charge : « Le Recteur de la lingerie devra procurer à tous les pensionnaires de la Charité, ainsi qu'aux prisonniers, *cette propreté nécessaire à la vie* ».

Mais ce qui frappe le plus en lisant les volumes vêtus de somptueux maroquins, où les Recteurs ont condensé leur expérience séculaire, c'est l'admirable et infinie précision de leurs Règlements. Les moindres choses y sont prévues et les plus petites économies indiquées et recommandées, car « c'est dans une épargne quelquefois peu sensible en apparence qu'on trouve des ressources considérables ». Ainsi le Recteur boucher ne se contentera pas de nourrir d'un bout à l'autre de l'année plusieurs milliers de personnes. Il sera, par surcroît, grand maître des balais, devra choisir ceux-ci de by et non de genêt « comme durant deux fois plus », s'approvisionner de prèle pour le nettoyage de la vaisselle, faire recueillir et vendre aux chapeliers les parcelles de charbon non brûlé. Tout en remplissant les multiples devoirs de sa charge, le Recteur du linge devra veiller à ce que le linge usé serve à faire des drapeaux pour les petits enfants et le linge hors d'usage soit mis au grenier à pattes. Il lui incombera, en outre, le soin de vendre ces guenilles en se rappelant que les temps de rivières abondantes sont les plus propices pour s'en défaire, parce qu'alors les moulins à papier sont en état de travailler.

De cet amour des menues précisions qui, au premier abord, prête un peu à sourire, n'allez surtout pas conclure à l'étroitesse d'esprit des Recteurs. Certes, ces bourgeois ordonnés administrent le bien des pauvres avec autant d'âpreté que le leur et prescrivent en tous domaines des économies de bouts de chandelle, parce qu'ils savent par expérience que celles-ci font les grosses fortunes. Mais, s'ils possèdent à fond la science des détails, dans les lignes générales de leur administration, quelle hardiesse de vues, quelle largeur de conceptions et quelle justesse de prévisions.

A peine l'industrie de la soie fait-elle son apparition dans notre ville qu'ils en perçoivent aussitôt tout l'intérêt et l'avenir, s'approprient avec adresse pour leur œuvre cette féconde innovation en créant un Recteur de la soie et en choisissant, pour occuper cette charge, le fameux Etienne Turquet, celui-là même qui vient d'introduire cette nouvelle source de richesses dans le Royaume. A leur prière, celui-ci établit dans l'Hôpital Sainte-Catherine un atelier de dévidage, qui ne tarde pas à devenir célèbre dans toute la région pour la qualité de ses

produits. Devant la vogue croissante de ces derniers, le Bureau de l'Aumône, à la prière des Echevins, crée un organisme analogue à l'Hôtel-Dieu, puis loue à ses frais, dans les quartiers de Saint-Georges et de Bourgneuf, des emplacements sur lesquels il fait construire de nouvelles usines, n'hésitant point à prendre à sa charge tous les frais d'un apprentissage de six à sept ans, afin de faire de ses pupilles des Maîtres-ouvriers, car, pour lui, « la plus belle et la plus utile manière de secourir les indigents est de leur donner un bon état ». Lorsque la première filature de coton est installée, en 1543, à Lyon, par Jacques de Vulpio, il lui envoie aussitôt toutes les filles de Sainte-Catherine qui ne sont pas déjà employées au dévidage de la soie. Les temps, au contraire, deviennent-ils durs pour l'industrie; la crise de 1744 jette-elle, durant de longs mois, sur le pavé de Lyon la grande majorité des 100.000 ouvriers de notre ville, les Recteurs ouvrent leurs ateliers aux chômeurs, mais cessent de créer de nouveaux apprentis et, par un système ingénieux de primes aux pères nourriciers, cherchent à retenir à la campagne le plus grand nombre de leurs pupilles. En même temps, ils distribuent du pain « à la multitude de citoyens qu'une oisiveté forcée met dans le cas d'employer cette ressource », cherchant par cette aide « à leur inspirer une patience que les temps contraires au travail leur feraient peut-être perdre » et, si élevée qu'elle soit, ne regrettent point cette dépense « faite dans l'intérêt même de la Patrie » (et aussi de leur tranquillité).

Grâce à ce précieux mélange de qualités de femmes de ménage et de dons de capitaines d'industrie, à la veille de la Révolution, les Recteurs, en dépit de mille obstacles, étaient parvenus à créer de toutes pièces un hospice unique au monde et copié par tout le monde. Une œuvre distribuant chaque semaine du pain à tous les pauvres de Lyon, de la soupe et du linge aux prisonniers, des aumônes secrètes aux honnêtes familles indigentes ; dotant chaque année, outre toutes ses adoptives, trente-trois filles pauvres de la ville, faisant étudier ceux de ses pupilles qui lui paraissaient remarquablement doués, hospitalisant cent vieillards et cent quarante-deux vieilles, les filles enceintes, 7.000 orphelins ou enfants trouvés et deux cent huit infirmes. Tout cela sans bruit et, il est utile de le répéter, sans qu'une organisation pareille coûta un sol à la ville, à la province et au Royaume. Pour un homme de notre siècle qui, chaque jour, voit des montagnes d'argent accoucher à grand fracas de minuscules souris, quel étonnement et quelle leçon !

Tandis que j'étudiais les principaux rouages de cette extraordinaire administration, perpétuel étonnement sous l'Ancien Régime du monde civilisé, je me suis souvent demandé quels sentiments poussaient les Recteurs, marchands madrés, à accepter une charge qu'ils savaient être préjudiciable à leur commerce, dangereuse pour leur fortune et ennemie de leur repos. Car il est un fait, si ces fonctions étaient en théorie obligatoires, en pratique il suffisait pour s'y soustraire d'invoquer une mauvaise santé et de verser à l'Aumône quelques milliers de

livres, somme bien inférieure, malgré son importance, à celle que coûtait l'exercice du mandat. Or, presque personne n'avait recours à cette facile dérobade: « Le Président, est-il dit dans les Règlements successifs de l'Aumône, le Président félicite les nouveaux élus de leur nomination et les prie de l'accepter, *ce qui ne se refuse jamais;* car tel refus donnerait atteinte à la réputation de celui qui aurait été élu, et par ce refus se montrerait suspect d'un défaut de charité ».

Le respect humain, voilà donc, d'après les Recteurs eux-mêmes, un des principaux motifs poussant ceux d'entre eux qui auraient été tentés de se soustraire à leur devoir, à sacrifier leur intérêt à leur renommée.

Il en est d'autres aussi importants.

D'abord la foi. Sûr de se voir rembourser à gros intérêts dans l'autre monde les bonnes action qu'il prête à Dieu en celui-ci, un chrétien est capable de sacrifices devant lesquels recule le sceptique, qui veut toucher sur cette terre le prix de ses efforts; et les Recteurs étaient des croyants.

Le Rectorat conférait pour la vie, à celui qui l'avait exercé, l'épithète de « noble et sage », titre flatteur qui devait assez voluptueusement violer la modestie de nos bourgeois.

Enfin, et je le crois surtout, les fonctions d'administrateurs des Hôpitaux constituaient l'indispensable prélude de celles de consul, lesquelles, en vertu de l'édit rendu par Charles VIII, en 1495, conféraient automatiquement la noblesse héréditaire. Un Français a toujours été capable de grandes choses pour conquérir un petit de.

A l'appui de ma thèse, oserai-je faire remarquer que les Recteurs, possédant déjà la particule, sont dispensés par le règlement de tout versement de caution et de tout sacrifice pécuniaire important. Ne pouvant leur donner des honneurs, on n'exige pas d'eux de l'argent.

Voilà, je crois, les ressorts principaux, il en est de secondaires, non négligeables.

De même qu'une couleur claire est exaltée par un fond sombre, un homme riche se sent plus riche encore au contact des pauvres.

Il est doux à un simple bourgeois de coudoyer, dans un Conseil, sur un pied d'égalité apparente, des hommes de robe et d'épée. Et quelle joie ce doit être pour ce digne homme de revêtir, à la barbe des vieux amis qui ne possèdent point ce privilège, le grand rabat, le manteau court et la perruque à la conseillère.

Chez lui, un commerçant, même s'il n'est pas l'esclave de sa femme, se sent simplement le Maître. A l'Hospice, précédé d'un bedeau en armes, suivi d'un cortège respectueux et empressé, tandis qu'on prodiguait à ses narines l'encens destiné à dissiper les mauvaises odeurs et à ses oreilles les plates flatteries susceptibles d'attirer ses bonnes grâces, un Recteur devait se croire Dieu.

Ces diverses explications d'un dévouement coûteux et absolu à des gens sans fortune, sans naissance et sans relations, ne vous semblent-elles pas plus humaines que ce « plaisir de soulager les citoyens mal-

heureux » dont se vantent, un peu trop, nos Recteurs sur la même page des règlements ou après nous avoir appris avec gravité qu'existe entre eux « une sainte émulation à qui témoignera plus d'affection et procurera plus de bien aux pauvres », ils nous affirment sans rire que « les citoyens recueillis par l'Aumône y sont aussi soigneusement secourus que les bourgeois dans leur maison et reconnaissants d'y être couchés, vêtus, chauffés et nourris avec un soin si admirable que tout ce qu'on peut en écrire n'est rien en regard de la réalité, ne s'y emploient qu'à louer Dieu, à le prier pour la santé du Roi et de leurs bienfaiteurs, tout en accomplissant avec zèle leur travail ». Imposante gerbe de vérités officielles qui doit n'avoir qu'une très lointaine ressemblance avec la vérité tout court.

Non, les sieurs Recteurs n'étaient pas des Saints, heureusement d'ailleurs, car ces derniers sont parfois un peu fades. C'était, au contraire, des humains très humains, joignant à un rare ensemble d'éminentes qualités de travail, d'ordre, d'économie, de dévouement et d'administration, tous les menus défauts qui, depuis la pomme d'Adam, grouillent au fond de chacun de nous. Ces chrétiens charitables n'étaient pas d'humbles chrétiens. Non contents de croire leur cité « reine des villes comme le lion est roi des animaux », ils se croyaient eux-mêmes rois des pauvres. Quel dédain intime ils laissaient percer parfois pour « *cette populace* » qu'ils secouraient sans l'aimer. Le Recteur du vin devait s'en pourvoir à Saint-Pierre-l'Appallut et Chaponost, parce que « il se recueille là un gros vin qui se conserve, porte beaucoup d'eau et *est très profitable aux pauvres* ». Pour combattre « l'odeur *qui est à l'ordinaire parmi cette sorte de personnes* », lors de leurs inspections, ils faisaient brûler des parfums sur leur passage. Leur bienfaisance elle-même se nuançait d'un calcul égoïste: « il faut instruire les pauvres à lire et à écrire *pour les rendre plus utiles à servir* ». Arrogants avec leurs administrés, ils n'étaient pas modestes avec leurs pairs. Mécontents de leur titre obscur de commis, dès qu'ils l'avaient pu, ils s'étaient faits Recteurs, mais lorsque, quelques années plus tard, on créa les Recteurs de l'Hôtel-Dieu, ils demandèrent aussitôt qu'on ne donna à ces derniers que le titre de Sous-Recteurs et entrèrent sur l'heure en conflit avec eux pour les rangs de procession, disputes d'autant plus étonnantes que Lyon était à ce moment en pleine épidémie de peste et qu'il devait exister alors, pour des administrateurs d'Hôpitaux, sujets plus pressants de discussion que ces menues querelles de préséance. Oui, en vérité, les sieurs Recteurs étaient des hommes.

Mais quels hommes !! Malgré leurs petits travers, comme ils étaient grands ! et combien il est regrettable que le Bureau de l'Aumône n'ait jamais posé devant Rembrandt. En face de l'œuvre où ce dernier aurait peint ces Etats Généraux de la Charité, avec leurs représentants de toutes les nations et de toutes les castes, combien paraîtrait aujourd'hui monotone son tableau des syndics — tous Hollandais et marchands.

*
* *

La Charité, vous le savez, est condamnée. Demain, ses pierres qui ont vu tant de choses ne seront plus. Par une singulière rencontre, à la place de l'ancien « tour » des enfants abandonnés, épilogue navrant des amours malheureuses, se dressera une poste-restante où de candides filles viendront chercher les feuillets couverts de serments éternels qui en sont le prologue enchanteur... et le souvenir de la vieille œuvre disparaîtra à jamais de la mémoire des hommes. Lutteur sans espoir, j'ai écrit ces lignes sans prétention, afin d'arracher à l'oubli invincible un sursis de quelques années pour les vieux murs à triples arcades que, jadis, j'ai tant aimés.

LE POT DE THÉRIAQUE

Le pot de thériaque que nous reproduisons ici, a été donné à l'Hôtel-Dieu, en 1633, comme présent d'adieu par un sieur Recteur arrivé à fin de mandat. On sait que sous l'Ancien Régime, ceux-ci, non contents d'administrer gratuitement l'Hôpital, lui faisaient avant de se retirer un cadeau important « pour donner bonne odeur à leur nom et bon exemple à leurs successeurs ». Le vase parvenu jusqu'à nous n'est qu'un témoignage entre bien d'autres de la légendaire munificence lyonnaise. Il avait coûté 200 livres, plusieurs milliers de nos francs actuels (1).

Par ses origines illustres, la thériaque était d'ailleurs digne d'une aussi somptueuse demeure. Inventée par Antiochus-le-Grand, perfectionnée par Mithridate, puis par le médecin de Néron, Andromaque, pour préserver son Maître des poisons de Locuste, elle ne comptait que des parrains royaux, et Galien la fabriquait en grande pompe devant Marc Aurèle et sa cour.

Comme la plupart des médicaments en vieillissant, elle avait d'ailleurs changé, sinon de propriétés, du moins d'usage, et, de contre-poison souverain, était devenue l'antidote non moins souverain de la peste. Cette transformation n'avait fait que généraliser son usage. Du Moyen Age au XVIII[e] siècle, elle est demeurée la clef de voûte de notre édifice thérapeutique, et les apothicaires de Paris et de Lyon la préparaient chaque année en public avec autant d'apparat que le grand médecin de l'antiquité.

A Lyon, cette cérémonie se passa d'abord sur le champ de foire, puis place des Terreaux. A cette époque, se tenait trois fois par semaine, sur celle-ci, le marché des cochons. Dans l'intervalle, on y suppliciait beaucoup de coupables et quelques innocents. C'est là, nul ne l'ignore, que Cinq-Mars, de Thou, et les condamnés du Tribunal Révolutionnaire eurent la tête tranchée. Les patients étaient exécutés au centre de la Place, à l'intersection des deux étroits chemins de pierre qui la traversaient en croix, à l'endroit même où les petits enfants donnent aujourd'hui à manger aux pigeons du Palais Saint-Pierre, sans se douter — leurs parents non plus, d'ailleurs — que l'air où ils égrènent leurs rires ingénus, a retenti sans arrêt, durant plus

(1) Ce vase, qui est reproduit au dos de l'ouvrage, se trouve à l'Hôtel-Dieu, dans la salle du Grand Dôme.

de mille ans, de cris de surhumaine souffrance, et que le lieu de leurs ébats est un des points de la Terre qui, au cours des âges, a bu le plus de sang humain. Une fois par an, la roue et le gibet avaient congé, et les apothicaires en robe remplaçaient le bourreau pour préparer, sous les yeux de la foule, la précieuse Thériaque, en observant avec scrupule chacun des innombrables rites nécessaires à l'exécution parfaite de l'infaillible médicament.

A vrai dire, l'importance publique accordée à cette élaboration minutieuse devait parfois, dans l'esprit des préparateurs eux-mêmes, être simple poudre aux yeux destinée à affermir la confiance nécessaire du peuple en son remède favori. Un fait le prouve. Les apothicaires lyonnais, ne reculant devant aucun sacrifice pour augmenter l'efficacité de leur drogue, avaient coutume de faire venir à grand frais, de Venise — où se fabriquait la Thériaque la plus renommée du monde — les vipères qui, avec l'opium, constituaient les deux éléments essentiels de la formule. Or, une année, pour une cause qu'ont omis de nous redire les siècles, les vipères n'arrivèrent pas. Que faire en cette délicate occurrence ? Avouer au peuple que l'on ne pouvait lui préparer thériaque convenable et augmenter ainsi pendant toute une année sa terreur d'une maladie contre laquelle il se saurait sans défense. Nos sages ancêtres ne le voulurent point et décidèrent de remplacer, dans le plus grand secret, les célèbres serpents vénitiens par des vipères sans naissance, prosaïquement capturées en toute hâte au Mont-Dore. Chose curieuse — et heureuse — cette thériaque indigène se révéla à l'usage beaucoup plus active encore que l'étrangère et, à la suite de cette expérience forcée, les vipères italiennes furent abandonnées pour celles de notre région.

Quelques années plus tard, la préparation de la thériaque cessa de se faire en plein air et la cérémonie s'effectua, mais toujours en public, à l'Hôtel de Ville. La renommée du produit ne souffrit d'ailleurs en rien de cette diminution de mise en scène, et d'autant moins que pendant les huit jours précédant celui de la préparation, la foule était admise à défiler devant les drogues composantes pour en constater la pureté.

En 1633, le lendemain de la préparation annuelle de la thériaque, devant les délégués du Collège de Médecine, les Apothicaires et les Recteurs, le Médecin de l'Hôtel-Dieu, Pons, insinua que la drogue n'avait pas été élaborée avec tous les soins nécessaires et qu'on avait poussé la négligence jusqu'à oublier d'y incorporer diverses drogues, entre autres le storax. Le peuple s'émut. Une enquête fut ordonnée. Comme toutes celles ouvertes en vue de rassurer l'opinion, elle conclut à la fausseté des propos qui avaient troublé la quiétude publique et les Recteurs sommèrent Pons de rétracter par écrit ses dires, sous peine de poursuite devant les Tribunaux. Notre homme était-il coupable? savait-il ce qu'il en coûte à un innocent de triompher dans un procès ? Toujours est-il qu'il consentit à avouer qu'il avait menti et, ayant retrouvé

la foi en leur remède, les malades recommencèrent à guérir. Coïncidence curieuse, c'est exactement l'année suivante que le sieur Recteur sortant offrit à l'Hôtel-Dieu son précieux pot de Thériaque. A quelque chose calomnie — ou médisance — est parfois bonne.

Nous n'aurons pas le pédantisme, en ce livret de libres souvenirs sans prétention, de faire une histoire scientifique de la Thériaque. Il nous suffira de rappeler que, pour augmenter le champ de son activité curative, ses divers auteurs y avaient entassé la plupart des remèdes employés de leur temps. Certaines formules se composaient de 87 drogues, d'autres de 72. La plus célèbre (et la plus coûteuse) était, nous l'avons dit, la thériaque de Venise, mais celle de notre Hôtel-Dieu jouissait d'une réputation régionale inégalée. A côté de la vraie thériaque, il existait d'ailleurs en certains pays un ersatz dénommé officiellement « Thériaque des pauvres » et composé seulement de cinq drogues, à tous les points de vue sans valeur. Est-il utile d'ajouter qu'à Lyon, cité sans castes, où tout le monde est frère en Jésus-Christ, et dans laquelle, de l'aveu même des anciens règlements hospitaliers, « les malades étaient mieux traités dans leurs hospices que les bourgeois en leurs maisons », cette indécente formule demeura toujours inconnue.

Disons, pour terminer, que la thériaque, née dans la pourpre romaine, n'est morte qu'à l'apparition du Codex de 1908. Un tel cas de longévité est, nous le croyons, unique dans la vie des médicaments.

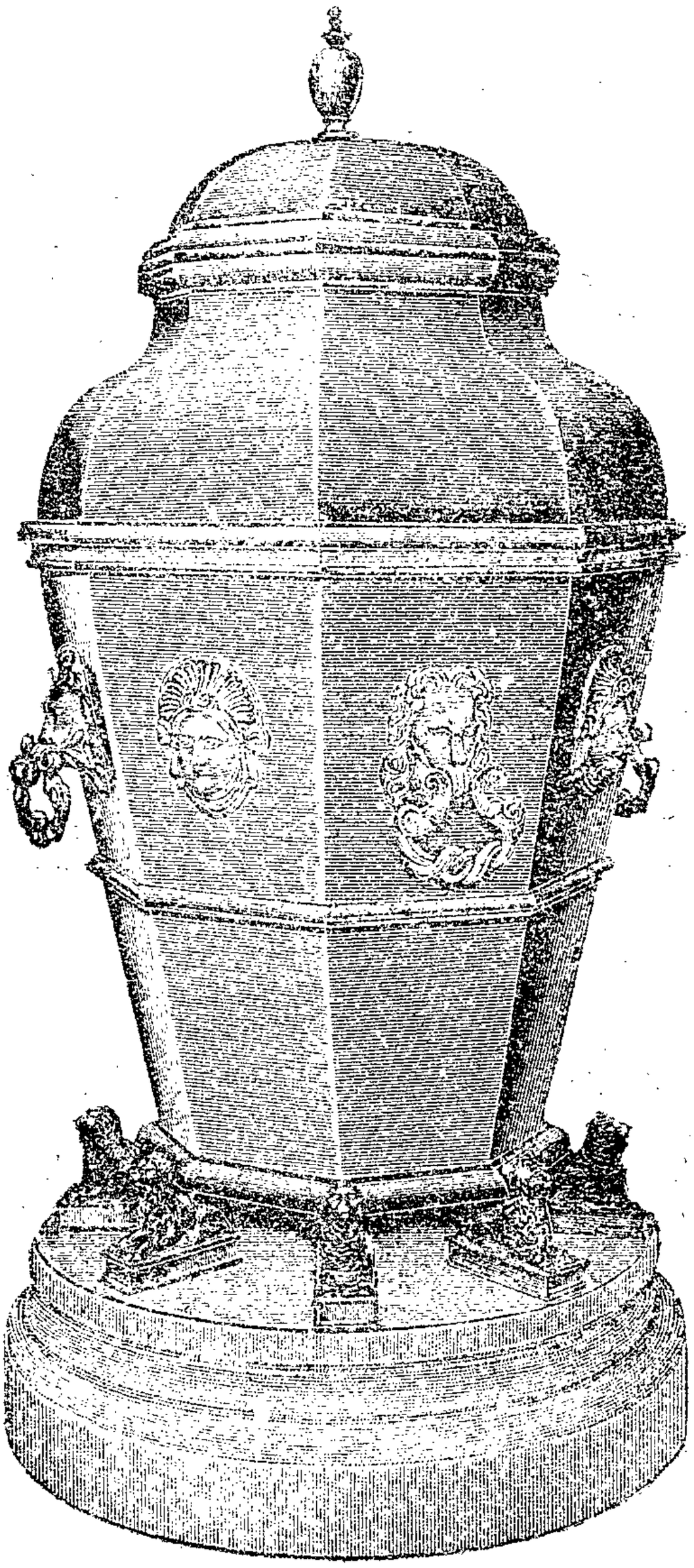

(1932-1934)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	M. ESCALLON.
Vice-Président	M. PHILIPPE.
— —	M. COMBE.
Trésorier	M. BATON.
Trésorier adjoint	M. BLANCHARD.
Secrétaire	M. RIZARD.
Secrétaire adjoint	M. SEGUIN.

MORTS AUX ARMÉES
(1914-1918)

BOURGEOIS (ALBERT) 1915
GUILLAUMIN (ROMAIN) 1915
SARGEUL (FERNAND) 1917
VIALLON (PIERRE) 1916

PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION
des Anciens Internes en Pharmacie
DES HOSPICES CIVILS DE LYON

1888-1890. GONNON (ALPHONSE-JEAN).
1890-1892. EPARVIER (JEAN-FRANÇOIS-MARIUS).
1892-1894. PORTERET (JACQUES-EUGÈNE).
1894-1896. BAUDOIN (JEAN-LOUIS).
1896-1898. MALLEVAL (JULES).
1898-1900. MURARD (JEAN-MARIE).
1900-1902. ESCHALIER (LOUIS-XAVIER-MARIE).
1902-1904. FENEON (PIERRE-MARIE-FERNAND).
1904-1906. METROZ (EMILE-CÉLESTIN-ETIENNE).
1906-1908. PORTERET (JACQUES-EUGÈNE).
1908-1910. JACQUET (LÉON-CHARLES).
1910-1912. NEYRET (CLAUDIUS).
1912-1920. BOURCET (JOSEPH-LOUIS).
1920-1922. FROMONT (CHARLES-FRANÇOIS).
1922-1924. Dr GARDE.
1924-1926. BIENFAIT.
1924-1928. MOYET.
1928-1930. MICHON.
1930-1932. FROMONT (CHARLES-FRANÇOIS).
1932-1934. ESCALLON (JEAN-BAPTISTE).

INTERNES EN PHARMACIE
PAR PROMOTIONS
De 1882 à 1929

Résultats des Concours d'après les renseignements fournis par l'Administration des Hospices .

1882

† GONNON (Alphonse-Jean).
† JEANPIERRE (Jean-Marie).
† GARNIER (Jean-Louis-V.).
† MARC (Jean-François-A.).
† CHOLET (Jules-Léon).
† EPARVIER (Jean-François-M.).
† MALLEVAL (Jules).
GALLOIS (Louis-Marie-J.).
AULOGE (Jules-Jean-Marie).
† ESCHALIER (Louis-Xavier-M.).
† CARTAZ (Alphonse).
CRETIN (Benoit).
† BERNARD (Claud.-Antoine).
MICHEL (François-Gasp.-G.).
BRUYAS (Claude-Sylvie).
† TOUILLON (Franç.-Louis-J.).
† DONJON (Antoine).
† BARTHOULOT (Léon-Ch.-A.).

1883

† MILLET (Antoine).
† MICHON (Jean-Marie).
† PORTERET (Jacques-Eug.).
† FALQUE-PIERROTIN (J.-E.).
DUMAS (Gatien-Alexandre).
† SEIGNOL (Claude-Marie).
† TRAMBOUZE (Antoine).
MURARD (Jean-Marie).
CHATAGNON (André).
FENEON (Pierre-Marie-F.).
† SIGNORET (Joseph-Eugène).
† GALABRUN (Paul-Louis-E.).
MAZET (Gabriel-Clément-M.).
† JACQUET (Léon-Charles).
† CHIROUZE (Léon).

1884

† VOLLE (Henri).
† BARBARIN (Joseph-Amédée).
† GIRIAT (Frédéric).
† FERRIEUX (Gaston).
† BROSSARD (Laurent-Jean).
RAYNAUD (Arthur-Firmin-P.).
† ANDRE (Louis-Frédéric).
† BANAL (Jean-Joseph-M.).
SALETTE (Mathieu).
BAUDOIN (Jean-Louis).
† MARTINON (Jean).
VIAL (Paul-Antoine-L.-M.).
† MAZADE (Albert-Cazimir).
BROCARD (Paul-Eugène-O.).

1885

† WEILL (Maxime-Honoré).
† MOYET (François-Albert).
† RAYMOND (Aimé-Marius).
† BOSSON (Jacques).

N. B. — La croix indique les Anciens Internes en Pharmacie décédés.

† DESHAIRES (Guy-Eugène).
† BAPTESTE (Albert).
ANGELLIER (Stanislas-M.).
GALLET (Rémy).
BAUDONNET (Auguste).
† DUPUY (Joseph-Claude).
† BRAGARD (André-Joseph).

1886

CHARBONNEL (Jean-B.-J.).
† SOUGEY (Joseph-Adolphe).
MONDET (Ernest-Joseph-A.).
† MAIRET (Joseph-Octave).
† JACQUET (Maurice-J.-B.-C.).
† CHEVRIER (Auguste-François).
† MANNIN (Paul-Antoine).
† DEGUILHEM (Louis-A.-J.-H.).
† LAURENT (Joseph-P.-I.).

1887

JEANNIN (Jules-Henri).
VENET (Alexandre-Hippol.).
† MOREAU (Barthélemy).
BOLLI (Dominique).
† ROUSSET (Pierre-J.-V.).
† JACQUET (Marie-Joseph).
ROMEYER.
† NEYRET (Claudius).
† VACHERON (Louis-H.-J.-E.).
† JULLIARD (Louis-Marie).
† NALPOWICK (Henri).

1888

† DESSAIGNE (Paul-Jean-F.).
FROMONT (Charles).
BARRAL (Joseph-C.-E.).
† EYMIN (Jules).
BOURCET (Joseph-Louis).
GUETTON (Martin-Didier).
BLANCHIN (Antoine).
† TOURETTE (Joseph-Lud.-E.).
BENOIT (Louis-Henri-A.).
COMBES.

1889

SIMEAN (Marie-Charles).
† COINDARD (Pierre).
CONS (Camille-Victor).
† PEILLOD (Louis-Pierre-A.).
GARDE (Charles-Henri).
† PENET (Prosper-Joseph).
† DEGLO DE BESSES (Fr.-A.).
LIVET (Pierre-Henri-E.).
COLLY (Jean-Pierre).

1890

ROFFAT (Pierre-Marie).
† POIZAT (Jules-Victor).
DONNET (Etienne).
† MAGNET (Louis-Marius).
† ETIEVANT (Adol.-Olympe).
BIENFAIT (François-Marie).
† THOMASSET (Jean-Edouard).

1891

METROZ (Etienne-C.-E.).
GUERRY (Pierre-Louis).
BERNIN (Auguste).
† LAJUGIE de la RENAUDIE.
SERBOURCE (Léon-Charles).
† LEBUY (Jean-Baptiste).
BUFFET (Lucien-Emile).
JANDIN (Jean-Claude).
† TERRILLON (Vincent-Louis).

1892

FRENAUD (Jules).
DELOGE (René-Louis).
MOLLON (Claude).
† BOUSSAND (Claude).
† LAPRAS (Jacques-Claudius).
CURTIL (Antoine-Alphonse).
CHADIER (Jean-Claude).
GUILLERET (Etienne-Aug.).
DUBREUIL (Roger-Antoine).

1893

CHANOZ (Antoine-Marius).
† DELORE (Philibert).
† VEAUX (Antoine).
VIGNIER (Louis-Jules-E.).
ROBEZ-PAGILLON (Henri).
PACAUD (Etienne-Antoine).
† GROS (Philippe).
MARTZ (Jacques-François).
EMPTOZ-FALCOZ (Louis).

1894

SOULAS (Jacques-Adolphe).
BAILLY (Joseph-Eugène).
† PETIT (Joseph-Auguste).
CHEVILLON (André-Marie).
† BICHON (Jean-Baptiste).
PONS (Pierre-Joseph).
JACOD (Henri-Francisque).
† GRINGOZ (Claude-Gabriel).
MONTARON (François).

1895

BENY (François-Paul).
PAYET (Emile-François).
† DINET (Pierre-Hippolyte).
VEYRE (Charles-Marie).
† LOISY (Jean-Pierre).
PERROT-BERTON (Isidore).
ROMANETTO (Jos.-Marie).
GUIGNARD (René-Toussaint).
BILLARD (Vincent).
CHEYNET (Théodore).
† ANDRE (Antoine-Marius).

1896

COLIN (Félix-Ferdinand).
BILLARD (Félix-Marie).
LONG (Xavier-Marie-Emile).
BOISSEL (Maurice-Louis-A.).
DUMUR (Octave-Marie).
ROZIER (Félix-Louis).
† BONNETON (Jules-Simon).
† CARRA (Antoine-Jules).
FAYARD (Jean-Marie).
† DUMAS (François-Jules).

1897

JORIS (Jean-François).
MARTIN (Léon-Achille).
† DYON (Claude-Marie).
CHEVROTIER (Jean).
† CHAVANT (Claude-Ferdin.).
BORNET (Claudius).
ALLOUARD (Désiré-Ferdin.).
GEORGES (Léon-François).

1898

† GOURMAND (Napoléon).
GUYOT (Léon-Jacques).
BOURDY (Louis-Constant).
BUREL (Joseph-Célestin).
† FRANCOU (Henri).
LAURIOL (Emile).
BOVIER-LAPIERRE (Gabr.).
† ROCHE (Guilbert-Jean).
PARMELAND (François).
GERBE (Francisque).
† BERAUD (Jean-Baptiste).
JULLIEN (Benoit-François).

1899

† VALETTE (Antoine-André).
LORIN (Emile-Alexandre).
RICARD (François-Eugène).
† DUCONGE (Simon-Marius).
GACON (Pierre-Marie).
† PETIT (Eugène-Léonard).
BURLET (Frédéric-Stéphane).
† LOCQUETTE (Charles-Isid.).
LONGIN (Jean-Henry).

1900

† GENTON (Albert-Eugène).
ROGET (Charles-Frédéric).
MORIN (Emile-François).
COMBE (Jean-Baptiste).
APPAY (Alphonse-Ludovic).
PORRAT (Joseph-Agnan).
BRON (André-Louis-Emile).
ROLLET (Louis-Paulin).
MAIGNON (André).
† NICOLAS (Jacques-Augustin).
† PETIT (Dominique).

1901

MOUNIER (Emmanuel).
BARNAUD (Elie).
† BILLEBAUD (Jean-Marie).
RAVIER (Joseph).
BOUCHER (Joseph).
† MEYSSON (Désiré).
BOULLU (Jean-Antoine).
FARGEIX (Antonin).
DUBOST (Jean-Baptiste).
VINOT (Edmond-Justin).
REVOL (Louis).

1902

FAYOL (Antoine).
VIAL (Louis).
COURTIER (Jules-Octave).
BONNET (Louis-Eugène).
DURUPT (Jean).
CHARBONNIER (Benoit).
† BRANDON (Paul-Jean).
BATON (Pierre-Didier).
BRIDON (Octave).
ESCALLON (Jean-Baptiste).
† BRIVET (Charles).
FAYSSE (Pierre-Auguste).

1903

MICHON (Charles-Albert).
CHEMINADE (Pierre).
PROTHIERE (Léon-Marie).
BONNETAIN (Victor).
AGREL (Gustave).
MARTIN (Claude-Marie).
LUCQUET (Jules).
† COIFFET (Léon-Claudius).
BOUYER (Frédéric).
CHAMBREUIL (Louis).

1904

NURY (Numa).
MOREL (Louis).
LESPINASSE (Albert).
PERRIN (Joseph-Marius).
DANNENMULLER (Alph.).
PROVENCE (Melchior).
LYOBARD (Joseph).
† SARGEUL (Fernand).
PETIGNY (Alexandre).
† ROCHARD (Léon).
GIRAUD (Marius).
† RULLIER (Maxime).
OUDET (Jean-Baptiste).
MICHAUD (Claude).

1905

PHILIPPE (Paul).
ROUX (Joseph).
† DEVAUX (Joseph).
OLIVAIN (Théodore).
POYET (Antoine).
CAZENAVE (André).
SOMMIER (Gustave).
BARBASSAT (Emile).
FACHE (Albert).
PICON (Joseph).

1906

JACQUARD (Albert).
DEBON (Albert).
ROCHAIX (Paul).
GERBIER (Régis).
PRAT (Louis).
MARECHAL (Claudius).
† GUERRY (Amédée).
† MOUNIER (Félix).
JURAIN (Pierre).
BOUCHET (Adrien).
JOURDAIN (Louis).

1907

† CHARRIER (Louis).
ROLANDEZ (Albert).
DELEAGE (Emile).
DURET (Gabriel).
† MAYER (Alfred).
TRUCHET (Camille).
FOLLIET (Jean).
Mlle BARD (Amélie) (Mme BURELIER).
BRUN (Edmond).
CHENET (Barthélemy).
GAUTHIER (Jean).

1908

FORNIER (Paul).
POIRSON (Albin).
SYLVESTRE (Frédéric).
MAISONNEUVE (Sylvain).
ABRY (Paul).
MAZET (Auguste).
BENOIT-BESSON (Xavier).
FROMENT (Aldebert).
BOUQUET (Jules).
BERAUD (Philippe).
JOUISHOMME (Camille).

1909

MONOD (Louis).
VINCENT (Marcel).
MARGUET (Gaston).

PICOLLET (Eugène).
† DUMONTAUX (Paul).
DE GENISSIAZ (Camille).
LAVOCAT (Léon).
† MOULINIER (Marius).
JACQUET (Jules).
BLANCHARD (Jean).

1910

MORAND (Louis).
GAUTHIER (Louis).
NIQUET (Louis).
CHAUTARD (Gustave).
PAGET (Alfred).
VANTAJOL (Paul).
CORNELOUP (Antoine).
DURAND (Marius).
† COIFFARD (Louis).
DECREAU (Charles).
RIVAL (Edouard).
PIC (Emile).
† CHEVRET (Serge).
DROUX (Jean).
REBOUD (Eugène).

1911

ROCHE (Charles).
DOMINJON (Jean).
BERNET (Louis).
CHASSIGNOLE (Louis).
GIRARD (André).
COURBIER (Henri).
VALERIAN (Paul).
THOMAS (Charles).
BOYER (Félix).

1912

DUFOUR (Ernest).
GIRIN (Joseph).
DAUVERGNE (Ferdinand).
† RODIER (François).
MARIN (Georges).
BILLIEMAZ (Joseph).
POYETON (Benoit).
GUILLOUX (Jean).
PELLETIER (Léon).
DESGOUTTES (Maurice).
† VIALLON (Pierre).
† BOURGEOIS (Albert).
CROC (Louis).

CLUZEL (Henri).
BACHELARD (René).
BESSON (Albert).

1913-1919

BROCARD (Claudius).
NOBLAT (Michel).
† FROMAGET (Jean).
BASTIDE (Jean).
GRANGEON (Louis).
† GUILLAUMAIN (Romain).
RIZARD (Raymond).
LAUPIN (François).
GIRARD (Emile).
VINCENT (Pierre).
CHENAILLES (Emile).
JANNEL (Georges).
MOREL (Pierre).
PONCET (Léon).
BOUDON (Louis).
JOUCLARD (Joseph).
PLASSE (Pierre).
LEFERT (Jean).
BRANCIARD (Francisque).
CORBET (André).
MALZIEU (Claudius).

1920

(Février)

MAZURE (Théodore).
PEILLOD (Pierre).
TOURNIER (Joseph).
CHAMBON (Marc).
MAURY (Victor).
CHAUTARD (Claude).
LAHAYE (Jean).
SERBOURCE (Jean).
CHALANDON (Antoine).
† ESCALIER (Léon).
PRADE (Marcel).
JOUFFRAY (Joseph).

1920

(Novembre)

BRUNON (Charles).
† BERNARD (Pierre).
TAVERA (César).
POYETON (Benoit).
BORNET (Lucien).

BOITIAS (René).
TAVERNIER (Paul).
BRESSAND (Paul).
Mlle SEONNET (Cécile).

1921

LAPRAS (Marcel).
GUILLOT (Pierre).
† HEITZLER (René).
JANIN (Pierre).
Mlle OLIVIER (Marcelline).
Mlle COUSSE (Alice) (Mme DIEUDONNE).

1922

Mlle DALODIER (Marguer.) (Mme LAPRAS).
JOULIA (Michel).
LAPORTE (Edouard).
Mlle AUNAVES (Marguer.) (Mme HOUGARDY).
Mlle BERGON (Marie-Louise) (Mme GERIN).
DUBOST (Antonin).

1923

DUBREUIL (René).
Mlle BOULUD (Raymonde).
Mlle PROST (Francette) (Mme BUSSY).
Mlle TAMISIER (Marie-L.).
† GOJON (Pierre).
DINET (Jean).
ROUX (Henri).
RIVAL (Max).
LAPRAS (Louis).
† JOANNON (Germain).

1924

Mlle MARICHY (Emilie) (Mme PERRIN).
MAUNAND (Jean).
VELLUZ (Léon).
MICHAUD (Georges).
BARBIER (Louis).
Mlle MOURAIRES (Suzanne).
MAURICE.
BRESSAND (Maurice).
Mlle LAFAY (Gabrielle) (Mme BRESSAND).
GIRARD (Pétrus).
† Mlle TAUPIN (Marie) (Mme CHAVANNES).

1925

GERMENOT (Pierre).
Mlle MOULINS (Marguerite).
CHAUMEIX (Auguste).
THOMAS (Claude).
Mlle LIZON (Edith) (Mme MAUNAND).
Mlle ROUCHE (Madeleine) (Mme DUSSURGET).
† Mlle GARNIER (Charlotte) (Mme BARBIER).
GRIFFON (Henri).

1926

CORAJOD (René).
REVOL (Louis).
PERRIN (Henri).
CHATAIN (Alexandre).
Mlle HAENSENBERGER (E.) (Mme BADINAND).
Mlle ULLIET (Juliette) (Mme VINCENT).
OUDET (Roger).

1927

Mlle DELORE (Jeanne).
Mlle AUGAGNEUR (Andrée).
BES (Gabriel).
CREVAT (Henri).
VERILLON (Maurice).
Mlle PROST (Marie-Thérèse).
BADINAND (André).
ARNOUX (Germain).
BOMEL (Georges).

1928

† DELORME (Jean).
RAY (Gabriel).
FINCK (André).
LINARD (Paul).
MORELON (François).
Mlle CINQUALBRE (Marie).
PEYRACHE (Antonin).
ROBERT (Bernard).
SEGUIN (Henri).

1929

DORCHE (Jean).
Mlle BEAU (Gabrielle).
LEYNAUD (Paul).
Mlle REUTENAUER (Sim.) (Mme ARNOUX).
PAUGET (Prosper).
Mlle KOPP (Yvonne).
DARNIAT (Pierre).
Mlle GARITEY (Marguerite).
BOUCHON (Jean).
Mlle BUSCH (Henriette) (Mme DORCHE).

1930

CHAMBRON (Marc).
CHARPENEL (Maurice).
Mlle PAUZE (Renée) (Mme AUSTETT).
SEMON (Bernard).
Mlle TISSIER (Léone).
† LAMAIZIERE (Pierre).
CUCHE (René).
Mlle DANNENMULLER (Hugu.) (Mme AGNES).
LARDET (Gustave).
Mlle BOUVIER (Marie-Antoin.).
CHOL (Jean).
Mlle THORENS (Jeanne).

1931

PERROT (Louis).
JOUVE (Louis).
DALMAIS (Paul).
BURLET (Joannès).
OLLIER (Jean).
MOUSSIER (André).
Mlle DESSAIGNES (Céline).
AGNES (Pierre).
CHAMPIN (Jean).
Mlle BRUEL (Jeanne) (Mme ROYET).
PAULANT (François).
FAVRE (Aimé).

1932

PACLET (Joseph).
FERRAND (Marcel).
COUZIAN (Elie).
BESSOT (Lucien).
Mlle CELLIERE (Suzanne).
MONTANT (Francisque).
JOET (Edmond).
FRANCOZ (Edmond).
EVREUX (Raymond).
BONCOMPAIN (Claudius).
PEGON (André).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Introduction, par M. Escalon..... 3
Discours de M. Fromont..... 7
Discours de M. Barbero..... 11
Discours de M. Brizon..... 12
Journée du Cinquantenaire de l'Internat, par M. Rizard..... 15
En marge du Cinquantenaire de l'Internat..... 19
Un médecin défenseur de l'Internat en Pharmacie, Paul Diday.... 25
La vie des Pharmaciens adjoints au début du XX^e^ siècle, par Cazenave, Déléage et Prat..... 35
Notes sur l'Internat actuel, par Cl. Boncompain..... 49
La Charité, par M.-P.-E. D... et E. Métroz..... 57
Le pot de Thériaque..... 74
Conseil d'Administration (1932-1934) 77
Internes morts aux Armées (1914-1918). Présidents de l'Association des Anciens Internes en Pharmacie..... 79
Promotions d'Internat 80